

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

AGRICULTURE AND FORESTRY

Chair:
The Honourable PERCY MOCKLER

Tuesday, December 2, 2014
Thursday, December 4, 2014
Thursday, December 11, 2014

Issue No. 22

Eighth and ninth meetings:
Study on international market access priorities
for the Canadian agricultural
and agri-food sector

and

First meeting:
Bill C-18, An Act to amend certain Acts
relating to agriculture and agri-food

APPEARING:
The Honourable Gerry Ritz, P.C., M.P., Minister of
Agriculture and Agri-Food

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de l'*

AGRICULTURE ET DES FORÊTS

Président :
L'honorable PERCY MOCKLER

Le mardi 2 décembre 2014
Le jeudi 4 décembre 2014
Le jeudi 11 décembre 2014

Fascicule n° 22

Huitième et neuvième réunions :
Étude sur les priorités pour le secteur agricole et
agroalimentaire canadien en matière d'accès
aux marchés internationaux

et

Première réunion :
Projet de loi C-18, Loi modifiant certaines lois
en matière d'agriculture et d'agroalimentaire

COMPARAÎT :
L'honorable Gerry Ritz, C.P., député, ministre de
l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
AGRICULTURE AND FORESTRY

The Honourable Percy Mockler, *Chair*

The Honourable Terry M. Mercer, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Beyak	Maltais
* Carignan, P.C. (or Martin)	Merchant
* Cowan (or Fraser)	Ogilvie
Dagenais	Oh
Enverga	Tardif
	Unger

*Ex officio members
(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Maltais replaced the Honourable Senator Rivard (*December 3, 2014*).

The Honourable Senator Beyak replaced the Honourable Senator Lang (*December 3, 2014*).

The Honourable Senator Rivard replaced the Honourable Senator Maltais (*December 2, 2014*).

The Honourable Senator Lang replaced the Honourable Senator Beyak (*December 2, 2014*).

The Honourable Senator Robichaud, P.C., was removed from the membership of the committee, substitution pending (*December 1, 2014*).

The Honourable Senator Maltais replaced the Honourable Senator Plett (*November 27, 2014*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DE L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS

Président : L'honorable Percy Mockler

Vice-président : L'honorable Terry M. Mercer

et

Les honorables sénateurs :

Beyak	Maltais
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Merchant
* Cowan (ou Fraser)	Ogilvie
Dagenais	Oh
Enverga	Tardif
	Unger

* Membres d'office
(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Maltais a remplacé l'honorable sénateur Rivard (*le 3 décembre 2014*).

L'honorable sénatrice Beyak a remplacé l'honorable sénateur Lang (*le 3 décembre 2014*).

L'honorable sénateur Rivard a remplacé l'honorable sénateur Maltais (*le 2 décembre 2014*).

L'honorable sénateur Lang a remplacé l'honorable sénatrice Beyak (*le 2 décembre 2014*).

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 1^{er} décembre 2014*).

L'honorable sénateur Maltais a remplacé l'honorable sénateur Plett (*le 27 novembre 2014*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, December 9, 2014:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Plett, seconded by the Honourable Senator Frum, for the second reading of Bill C-18, An Act to amend certain Acts relating to agriculture and agri-food.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Plett moved, seconded by the Honourable Senator Frum, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 9 décembre 2014 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Plett, appuyée par l'honorable sénatrice Frum, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-18, Loi modifiant certaines lois en matière d'agriculture et d'agroalimentaire.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Plett propose, appuyé par l'honorable sénatrice Frum, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, December 2, 2014
(48)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 5:05 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Dagenais, Enverga, Lang, Merchant, Mockler, Ogilvie, Oh, Rivard and Unger (9).

In attendance: Aïcha Coulibaly and Jed Chong, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, October 23, 2014, the committee continued its study on international market access priorities for the Canadian agricultural and agri-food sector. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 18.*)

WITNESS:

Pulse Canada:

Gord Kurbis, Director, Market Access and Trade Policy.

Mr. Kurbis made a statement and answered questions.

At 5:43 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, December 4, 2014
(49)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 8:05 a.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Dagenais, Enverga, Maltais, Merchant, Mockler, Ogilvie, Oh, Tardif and Unger (10).

In attendance: Aïcha Coulibaly and Jed Chong, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, October 23, 2014, the committee continued its consideration of its study on international market access

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 2 décembre 2014
(48)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 17 h 5, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Dagenais, Enverga, Lang, Merchant, Mockler, Ogilvie, Oh, Rivard et Unger (9).

Également présents : Aïcha Coulibaly et Jed Chong, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 23 octobre 2014, le comité poursuit son étude sur les priorités pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien en matière d'accès aux marchés internationaux. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 18 des délibérations du comité.*)

TÉMOIN :

Pulse Canada :

Gord Kurbis, directeur, Accès aux marchés et politique commerciale.

M. Kurbis fait un exposé et répond aux questions.

À 17 h 43, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 4 décembre 2014
(49)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 8 h 5, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Dagenais, Enverga, Maltais, Merchant, Mockler, Ogilvie, Oh, Tardif et Unger (10).

Également présents : Aïcha Coulibaly et Jed Chong, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 23 octobre 2014, le comité poursuit son étude sur les priorités pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien en

priorities for the Canadian agricultural and agri-food sector. (For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 18.)

WITNESSES:

Turkey Farmers of Canada:

Bill Mailloux, Vice-Chair;

Phil Boyd, Executive Director.

Canadian Poultry and Egg Processors Council:

Robin Horel, President and CEO.

Canadian Horticultural Council:

Keith Kuhl, President;

David Jones, Manager, Potato Industry Coordination.

Mr. Horel and Mr. Mailloux made statements and, together with Mr. Boyd, answered questions.

At 9:10 a.m., the committee suspended.

At 9:17 a.m., the committee resumed.

Mr. Kuhl made a statement and, together with Mr. Jones, answered questions.

At 10:02 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, December 11, 2014
(50)

[English]

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 8:05 a.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Dagenais, Enverga, Merchant, Maltais, Mockler, Ogilvie, Oh, Tardif and Unger (10).

Other senator present: The Honourable Senator Plett (1).

In attendance: Aïcha Coulibaly, Jed Chong, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament, and Mona Ishack, Communications Officer, Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, December 9, 2014, the committee began its consideration of Bill C-18, An Act to amend certain Acts relating to agriculture and agri-food.

matière d'accès aux marchés internationaux. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 18 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Éleveurs de dindon du Canada :

Bill Mailloux, vice-président;

Phil Boyd, directeur exécutif.

Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles :

Robin Horel, président-directeur général.

Conseil canadien de l'horticulture :

Keith Kuhl, président;

David Jones, gestionnaire, Coordination des affaires liées à l'industrie de la pomme de terre.

M. Horel et M. Mailloux font chacun un exposé puis, avec M. Boyd, répondent aux questions.

À 9 h 10, la séance est suspendue.

À 9 h 17, la séance reprend.

M. Kuhl fait un exposé puis, avec M. Jones, répond aux questions.

À 10 h 2, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 11 décembre 2014
(50)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 8 h 5, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Dagenais, Enverga, Merchant, Maltais, Mockler, Ogilvie, Oh, Tardif et Unger (10).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Plett (1).

Également présents : Aïcha Coulibaly et Jed Chong, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement, et Mona Ishack, agente des communications, Direction des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 9 décembre 2014, le comité entreprend son étude du projet de loi C-18, Loi modifiant certaines lois en matière d'agriculture et d'agroalimentaire.

APPEARING:

The Honourable Gerry Ritz, P.C., M.P., Minister of Agriculture and Agri-Food.

*WITNESSES:**Canadian Food Inspection Agency:*

Veronica McGuire, Executive Director, Program, Regulatory & Trade Policy;

Nicolas McCandie Glustien, Manager, Legislative Affairs.

Agriculture and Agri-Food Canada:

Rosser Lloyd, Director General, Business Risk Management Programs Directorate, Programs Branch;

Martin Crevier, Assistant Director, Financial Guarantee Programs Division, Programs Branch.

Justice Canada:

Louise Sénéchal, General Counsel and Deputy Executive Director, Agriculture and Food Inspection, Legal Services;

Sara Guild, Acting Manager and Senior Counsel, Agriculture and Food Inspection, Legal Services.

Minister Ritz made a statement and, together with Mr. Lloyd and Ms. McGuire, answered questions.

At 8:58 a.m., the committee suspended.

At 9:05 a.m., the committee resumed.

Ms. McGuire, together with Mr. McCandie Glustien, Mr. Lloyd, Mr. Crevier, Ms. Sénéchal and Ms. Guild, answered questions.

At 10 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:**COMPARAÎT :*

L'honorable Gerry Ritz, C.P., député, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

*TÉMOINS :**Agence canadienne d'inspection des aliments :*

Veronica McGuire, directrice exécutive, Politiques sur les programmes, la réglementation et le commerce;

Nicolas McCandie Glustien, gestionnaire, Affaires législatives.

Agriculture et Agroalimentaire Canada :

Rosser Lloyd, directeur général, Direction des programmes de gestion des risques de l'entreprise, Direction générale des programmes;

Martin Crevier, directeur adjoint, Division des programmes de garantie financière, Direction générale des programmes.

Justice Canada :

Louise Sénéchal, avocate générale et directrice exécutive adjointe, Agriculture et inspection des aliments, Services juridiques;

Sara Guild, gestionnaire intérimaire et avocate principale, Agriculture et inspection des aliments, Services juridiques.

Le ministre Ritz fait un exposé puis, avec M. Lloyd et Mme McGuire, répond aux questions.

À 8 h 58, la séance est suspendue.

À 9 h 5, la séance reprend.

Mme McGuire, M. McCandie Glustien, M. Lloyd, M. Crevier, Mme Sénéchal et Mme Guild répondent aux questions.

À 10 heures, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Kevin Pittman

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, December 2, 2014

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 5:05 p.m. to study international market access priorities for the Canadian agricultural and agri-food sector.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I welcome you, honourable senators and the witness to this meeting of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry. My name is Percy Mockler, a senator from New Brunswick and chair of the committee. At this time, I would like to start by asking the senators to introduce themselves.

Senator Merchant: Hello again, my neighbour from Manitoba, I'm Pana Merchant from Saskatchewan.

[*Translation*]

Senator Dagenais: Good evening. I am Jean-Guy Dagenais, a senator from Quebec.

[*English*]

Senator Enverga: Tobias Enverga, Ontario.

Senator Oh: Victor Oh, Ontario.

[*Translation*]

Senator Rivard: Good evening. I am Michel Rivard, a senator from Quebec.

[*English*]

Senator Unger: Betty Unger from Alberta.

Senator Lang: Dan Lang, Yukon.

Senator Ogilvie: Kelvin Ogilvie, Nova Scotia.

The Chair: Thank you. To the witness, thank you very much for accepting our invitation to come here this evening and share your opinions, your recommendation and your vision of the mandate that we have received from the Senate of Canada.

The committee is continuing its study on international market access priorities for the Canadian agricultural and agri-food sector.

[*Translation*]

Canada's agriculture and agri-food sector is an important part of the country's economy. In 2012, the sector accounted for one in eight jobs in Canada — employing over 2.1 million people.

[*English*]

And also close to 6.7 per cent of Canada's gross domestic product.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 2 décembre 2014

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 17 h 5, pour poursuivre son étude sur les priorités du secteur agricole et agroalimentaire canadien en matière d'accès aux marchés internationaux.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Mesdames et messieurs les sénateurs, monsieur le témoin, soyez les bienvenus à cette réunion du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts. Je suis le sénateur Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick. Je suis président de ce comité. Pour commencer, je vais demander aux sénateurs de se présenter.

La sénatrice Merchant : Rebonjour, mon voisin du Manitoba. Je suis Pana Merchant, de la Saskatchewan.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Bonjour, je m'appelle Jean-Guy Dagenais, sénateur du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Enverga : Tobias Enverga, de l'Ontario.

Le sénateur Oh : Victor Oh, de l'Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Rivard : Bonsoir, je m'appelle Michel Rivard, sénateur du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Unger : Betty Unger, de l'Alberta.

Le sénateur Lang : Dan Lang, du Yukon.

Le sénateur Ogilvie : Kelvin Ogilvie, de la Nouvelle-Écosse.

Le président : Merci. Je remercie notre témoin d'avoir accepté notre invitation à comparaître et à nous faire part de son point de vue, de ses idées et de ses recommandations relativement à l'objet du mandat que le Sénat nous a confié.

Le comité va poursuivre son étude sur les priorités du secteur agricole et agroalimentaire canadien en matière d'accès aux marchés internationaux.

[*Français*]

Le secteur agricole et agroalimentaire canadien joue un rôle important dans l'économie canadienne. En 2012, un travailleur sur huit au pays, représentant plus de 2,1 millions de personnes, était employé dans ce secteur.

[*Traduction*]

En outre, le secteur représente 6,7 p. 100 du produit intérieur brut du Canada.

Internationally, the Canadian agriculture and agri-food sector was responsible for 3.6 per cent of global exports of agri-food products in 2012. Also in 2012, Canada was the fifth-largest exporter of agri-food products globally.

We have the honour to have at our committee this evening a witness from Pulse Canada, Mr. Gord Kurbis, Director, Market Access and Trade Policy. Mr. Kurbis, we will ask you to make your presentation. It will be followed by questions from the senators and on this, again, the floor is yours. Thank you very much.

Gord Kurbis, Director, Market Access and Trade Policy, Pulse Canada: Thank you very much, honourable senators. Thank you for inviting Pulse Canada to present to you today.

The chairman of our Pulse Canada board, Nick Sekulic, sends his regrets. He and I were originally supposed to appear together, but he had important business to attend to at his farm in Rycroft, Alberta.

As many of you will be aware, Pulse Canada is a national industry association, and it is funded by farmers from across Canada who grow lentils, peas, beans and chickpeas. A farmer levy is collected by provincial pulse organizations and combined with funding from the processors and exporters of pulse crops. Farmers and the trade work together under the auspices of Pulse Canada. We have always been a strong supporter of the pursuit of bilateral and multilateral trade. Being on an equal footing with other exporting nations has allowed Canada to become the largest exporter of pulses in the world. We regularly trade with nearly 160 countries around the world.

Pulse Canada has also been an advocate of trade-enabling policy and regulatory processes in Canada and at the international level. I would like to use my time to address one of these specific policy challenges.

Crop protection products, like fungicides and herbicides, protect crops from weeds and diseases that reduce yields. These yield-enabling technologies are the key to growing enough food for the entire world on the existing land base. So they are part of the sustainable intensification of food production.

Crop protection products are available to farmers only after they have been thoroughly evaluated from a human health and environmental safety perspective. Each crop protection product is assigned a maximum residue limit or MRL. By definition, an MRL is the maximum amount of residue that can be detected on the crop that is harvested and is an indicator of proper use of the product. Importantly to consumers, the MRL is also an indicator that shows that the food product is well below the level of concern for health or environmental safety. It's a science-based risk

À l'échelle internationale, le secteur agricole et agroalimentaire canadien a compté pour 3,6 p. 100 des exportations de produits agroalimentaires en 2012. La même année, le Canada se classait au cinquième rang mondial des exportateurs de produits agroalimentaires.

Ce soir, le comité a l'honneur de recevoir un représentant de Pulse Canada, M. Gord Kurbis, directeur, Accès aux marchés et politique commerciale. M. Kurbis, je vous inviterais maintenant à commencer votre exposé. Une fois l'exposé terminé, il y aura une période de questions à l'intention des sénateurs. Merci beaucoup. La parole est à vous.

Gord Kurbis, directeur, Accès aux marchés et politique commerciale, Pulse Canada : Mesdames et messieurs, merci beaucoup. Merci d'avoir invité Pulse Canada à faire cette présentation.

Le président du conseil d'administration de notre organisation, Nick Sekulic, vous présente ses excuses pour son absence. Nous étions censés faire cette présentation ensemble, mais il a dû rester en Alberta pour régler une affaire importante à sa ferme de Rycroft.

Comme nombre d'entre vous le savent, Pulse Canada est une association industrielle nationale financée par des agriculteurs qui produisent des lentilles, des pois, des fèves et des pois chiches partout au Canada. La taxe prélevée auprès des organisations provinciales de légumineuses à grain, de pair avec le financement des transformateurs et exportateurs de légumineuses à grain, permet aux agriculteurs et à l'industrie de travailler de concert sous les auspices de Pulse Canada. Pulse Canada est depuis toujours un fervent partisan du commerce bilatéral et multilatéral. Étant sur un pied d'égalité avec d'autres nations exportatrices, le Canada est devenu le plus grand exportateur de légumineuses à grain au monde, et nous faisons régulièrement commerce avec près de 160 pays partout dans le monde.

Pulse Canada s'est aussi fait le défenseur des politiques et des processus réglementaires qui facilitent le commerce au Canada et à l'échelle internationale. J'aimerais utiliser le temps qui m'est accordé pour discuter d'un de ces enjeux stratégiques.

Les produits de protection des récoltes comme les fongicides et les herbicides protègent les récoltes contre les mauvaises herbes et les maladies qui en réduisent le rendement. Ces technologies de rendement sont essentielles à la production, sur les terres actuelles, de suffisamment d'aliments pour le monde entier; elles font partie de l'intensification durable de la production d'aliments.

Seuls les agriculteurs ont accès aux produits de protection des cultures, après une évaluation approfondie de ces produits d'un point de vue de la santé humaine et de la santé de l'environnement. Une LMR, soit une limite maximale des résidus, est attribuée à chaque produit de protection des cultures. Par définition, la LMR est la concentration maximale d'un résidu qui peut être détectée sur la culture lors de la récolte, et elle constitue un indicateur de l'utilisation adéquate du produit. Fait important pour les consommateurs, la LMR est un

assessment system that's as important to farmers as it is to the pharmaceutical and the health care systems. Efficacy and safety are the cornerstones of building public trust in food systems, as they are in the health system.

Farmers in the Canadian trade have to be aware of both the MRLs established by regulators in Canada and the MRLs that are in place around the world, and specifically in the export destination for the Canadian crop in question. It's both the process to establish the MRL and the timing of the establishment of the MRL that are of great importance.

In the global food system, a strong argument can be made for an effective global standard setting body. The Codex Alimentarius Commission was established by the World Health Organization and the Food and Agriculture Organization — both agencies of the U.N. — to develop food safety standards. Codex is responsible for establishing MRLs for food products.

The challenge that farmers and the Canadian trade face is that neither the process nor the timing of MRL establishment is synchronized between regulators, like Codex at the international level, national or regional groups, like Health Canada's Pest Management Regulatory Agency, the EPA in the United States, or the European Food Safety Authority. In fact, rather than seeing a strengthening of alignment at the international level, we're seeing more national approaches to food safety with some countries moving away from Codex to establish their own national systems.

The problem is that from a trade perspective, and this is one that we have lived through directly in Pulse, is that a product can be tested and registered for use in growing a crop in the exporting country before it has been deemed acceptable by the regulatory body in the importing country. This puts trade at risk. And it's not a food safety issue; it's a risk produced solely by a regulatory gap.

I would like to suggest two positions for your committee to consider. These considerations raise important questions about Canada's food policy, Canada's position on Codex reform, and the position that Canada would need to take in bilateral and multilateral trade negotiations.

indicateur qui montre également que le produit alimentaire se situe bien en deçà du niveau de risque pour la santé et la sécurité de l'environnement. C'est un système scientifique d'évaluation des risques qui est tout aussi important pour les agriculteurs que pour le système pharmaceutique et le système de soins de santé. L'efficacité et la sécurité sont toutes deux les pierres angulaires du renforcement de la confiance du public à l'égard des systèmes alimentaires, tout comme elles le sont pour le système de soins de santé.

Les agriculteurs et l'industrie canadienne doivent être au fait de la LMR établie par les organismes de réglementation du Canada et de la LMR mise en place dans la destination d'exportation des cultures canadiennes. Le processus utilisé pour établir la LMR et le moment auquel une LMR est établie ont tous deux une grande importance.

Dans un système alimentaire mondial, il y a certes lieu de croire en la pertinence d'un organisme mondial d'établissement de normes efficace. La Commission du Codex Alimentarius a été créée par l'Organisation mondiale de la santé et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture — qui sont toutes deux des organisations des Nations Unies — afin de permettre l'élaboration de normes en matière d'innocuité des aliments. Cette commission est chargée d'établir des LMR pour les produits alimentaires.

Le défi auxquels les agriculteurs et l'industrie canadienne sont confrontés est que ni le processus d'établissement de LMR ni le moment de leur établissement ne sont synchronisés entre les organismes de réglementation comme la Commission du Codex Alimentarius, à l'échelle internationale, et les groupes nationaux et régionaux tels que l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, l'ARLA, ici au Canada, l'Environmental Protection Agency, aux États-Unis, ou l'European Food Safety Administration, en Europe. Plutôt que de voir une harmonisation plus solide à l'échelle internationale, nous voyons davantage d'approches nationales à l'égard de l'innocuité des aliments, certains pays allant même jusqu'à mettre le Codex de côté pour établir leur propre système national.

Le problème sur le plan du commerce, qui n'est d'ailleurs pas étranger au secteur des légumineuses à grain, c'est qu'un produit peut être mis à l'essai et enregistré pour usage dans la croissance d'une culture dans le pays exportateur avant d'être jugé acceptable par l'organisme de réglementation du pays importateur. Cela met le commerce en péril. Il ne s'agit pas d'un enjeu en matière d'innocuité des aliments, mais bien d'un risque découlant d'une lacune sur le plan de la réglementation.

J'aimerais suggérer deux positions que votre comité pourrait examiner. Il est à noter que ces considérations soulèvent d'importantes questions qui touchent les politiques alimentaires du Canada, la position du Canada quant à la réforme du Codex et la position que le Canada doit prendre dans le cadre de discussions commerciales bilatérales et multilatérales.

First, we favour a global approach to food safety standards and recognize that many countries, like Canada, will feel the need to establish their own separate national approaches. I also suggest that we need to have a process to allow for mutual recognition of standards established by other competent authorities. This will only be acceptable to the public if there is an acknowledgement that science-based risk assessment of another competent authority, such as the World Health Organization through Codex Alimentarius, provides adequate protection to the health of Canadians.

Health Canada's PMRA has already gone part of the way by making progress towards full harmonization of science-based approaches within the OECD global joint reviews. This involves the sharing of processes and some standardization of approaches in registering products for use. We need to continue to work towards harmonized approaches at the registration level, and Canada needs to push for reform of codex processes to achieve alignment in process and timing of Codex MRL establishment with the OECD approach.

The key question that we need to address during our trade discussions is whether nations will accept competent science-based approaches of other nations or bodies like Codex when establishing import tolerances. It would certainly be in the interest of Canadian farmers to have an importing country accept as an import tolerance the MRL established by the PMRA in registering a product for use, or to propose to a party that we are negotiating with to accept the standard established by another competent authority, like the EPA in the U.S.A., EFSA in Europe, or Codex at the international level.

This mutual recognition is an effective way of avoiding the regulatory gap in the establishment of a standard. In fact, it's already being used in several cases around the world within the UN's World Food Programme and in countries ranging from Costa Rica to Egypt to Panama.

The second issue is that if we are to ask other countries to accept the approach of mutual recognition, we can expect to be asked the question: How would Canada respond to a similar request? Would Canada be willing to move to a mutual recognition when an MRL had not been established by Canadian regulatory authorities but where the work has been done by EPA or the World Health Organization through Codex? The challenge is clear: Adoption of new technology is key to the sustainable intensification of food production. Canada is a trading nation and needs to export and regulatory gaps put trade at risk.

Tout d'abord, sachez que nous sommes partisans d'une approche mondiale à l'égard des normes en matière d'innocuité des aliments et que nous reconnaissons que de nombreux pays, dont le Canada, sentiront le besoin d'établir des approches nationales distinctes. Je suggère toutefois que nous nous dotions d'un processus qui permette une reconnaissance mutuelle des normes qui ont été établies par d'autres organismes compétents. Cela ne sera acceptable aux yeux du public que si l'on reconnaît qu'une évaluation scientifique des risques réalisée par un autre organisme compétent, comme la Commission du Codex Alimentarius, permet d'assurer une protection adéquate de la santé des Canadiens.

L'ARLA a déjà fait un bout de chemin grâce aux progrès accomplis vers une pleine harmonisation des approches scientifiques avec les examens conjoints mondiaux de l'OCDE, l'Organisation de coopération et de développement économiques. Cela comprend le partage de processus et une certaine normalisation des approches d'enregistrement des produits. Nous devons continuer de nous employer à harmoniser les approches d'enregistrement, et le Canada doit insister sur la réforme du processus du Codex pour permettre une harmonisation du processus d'établissement de LMR et du moment de leur établissement avec l'approche de l'OCDE.

La question clé que nous devons aborder dans le cadre de nos discussions commerciales est de savoir si les nations accepteront les pratiques scientifiquement fondées et reconnues d'autres nations, ou d'organismes comme la Commission du Codex Alimentarius, lors de l'établissement de tolérances à l'importation. Il serait très certainement dans l'intérêt des agriculteurs canadiens qu'un pays importateur accepte, en guise de tolérance à l'importation, la LMR établie par l'ARLA pour l'enregistrement d'un produit. Il serait également dans leur intérêt de proposer à une partie avec qui nous négocions d'accepter la norme établie par un autre groupe d'évaluation des risques compétent, comme l'EPA, aux États-Unis ou l'EFSA, en Europe, ou la LMR du Codex Alimentarius.

Cette reconnaissance mutuelle est un moyen efficace d'éviter les lacunes en matière de réglementation dans l'établissement d'une norme. Elle est d'ailleurs déjà utilisée par le Programme alimentaire mondial des Nations Unies, ainsi que par divers pays, de l'Indonésie à l'Égypte, en passant par le Costa Rica.

De plus, si nous demandons à d'autres pays d'accepter l'approche de reconnaissance mutuelle, nous pouvons nous attendre à devoir préciser comment le Canada réagirait à pareille demande. Le Canada serait-il disposé à adopter la reconnaissance mutuelle lorsqu'aucune LMR n'a été établie par les organismes de réglementation canadiens, mais que le travail a été effectué par l'EPA, ou encore par la Commission du Codex Alimentarius? Le pari est clair : l'adoption des nouvelles technologies est essentielle à l'intensification durable de la production d'aliments. Le Canada est un pays commerçant, et les besoins en matière d'exportation et les lacunes sur le plan de la réglementation mettent le commerce en péril.

We look forward to your report and to how the Senate would suggest we deal with these issues.

The Chair: The first question will go to Senator Merchant to be followed by Senator Dagenais.

Senator Merchant: What other countries around the world are our trade competitors in Pulse products?

Mr. Kurbis: We have a wide range of competitors, with the United States and Australia being the two principal competitors. The trade is complex, as well. For example, China is our largest importer of feed peas, but they are also one of our largest competitors in the export of dry, edible beans around the world. Europe is a big destination for beans, but Europe is also a competitor in the pea trade.

On our largest bulk commodity, which is yellow peas, we are seeing increasing competition from the former Soviet union with Russia, Kazakhstan and Ukraine.

Senator Merchant: Because of the concerns you have with science-based evidence and regulations, do those countries have similar problems? Have they overcome some of them by some means? Are there other countries we can look to see how they are resolving these difficulties?

Mr. Kurbis: Well, yes. The best practice being employed today on the principle of mutual recognition is the global joint reviews conducted under the umbrella of the OECD. These health and food safety regulators are from Canada, the U.S., Australia and Europe and, increasingly, we're seeing countries like China and Japan.

This is a very promising example that we need to build on where teams get together in the same room and review the same data. Usually they then harmonize their tolerances and importantly the timing of when those tolerances are issued. It's not as complete as it needs to be just yet.

Senator Merchant: My next question is about our transportation system. You have been having some difficulty with exporting products because you've got to do it in a timely manner. Do you have some suggestions for the difficulties we experienced with grain transportation in the past year? What are your suggestions about resolving some of these difficulties?

Mr. Kurbis: Pulse Canada is part of a multi-commodity transportation project that has several components, one of which is the gathering of a data package that can document with more granularity and proof than ever before the specific challenges that rail service poses to exporters. We will be making recommendations on the basis of what that data show. It's still in the collection process. Pulse Canada, through that

J'attends avec impatience votre rapport, et j'ai hâte de voir comment le Sénat suggèrera de régler ces questions.

Le président : La première question sera pour la sénatrice Merchant. Elle sera suivie du sénateur Dagenais.

La sénatrice Merchant : Qui sont nos compétiteurs internationaux pour le commerce des légumineuses à grain?

M. Kurbis : Il y en a tout un lot, mais les États-Unis et l'Australie sont les deux principaux. En plus, le commerce proprement dit est complexe. Par exemple, la Chine est notre principal importateur de pois fourragers, mais aussi l'un de nos plus gros compétiteurs pour l'exportation de haricots secs comestibles à l'étranger. L'Europe nous achète beaucoup de haricots, mais elle est aussi notre compétitrice dans le commerce des pois.

En ce qui concerne notre principale denrée en vrac, le pois jaune, nous constatons une augmentation de la présence de l'ex-Union soviétique, avec la Russie, le Kazakhstan et l'Ukraine.

La sénatrice Merchant : Ces pays ont-ils les mêmes problèmes que vous en ce qui a trait aux preuves et à la réglementation scientifiques? Sont-ils arrivés à en régler certains? Y a-t-il d'autres pays qui pourraient nous donner des pistes de solutions?

M. Kurbis : Eh bien, oui. En ce qui concerne la reconnaissance mutuelle, la pratique exemplaire la plus en vogue consiste à recourir aux examens conjoints mondiaux réalisés sous l'égide de l'OCDE. Ces organismes de réglementation qui se penchent sur la santé et sur la salubrité des aliments viennent du Canada, des États-Unis et d'Europe, mais l'on en voit de plus en plus de la Chine et du Japon.

Il y a un exemple très prometteur qui devrait nous inspirer et qui consiste à réunir des équipes dans une même salle pour qu'elles étudient les mêmes données. Elles parviennent habituellement à harmoniser les différentes tolérances à l'importation et, ce qui est encore plus important, le moment où ces tolérances sont appliquées. Le processus n'est toutefois pas encore aussi complet qu'il devrait l'être.

La sénatrice Merchant : Ma prochaine question porte sur notre réseau de transport. Vous avez eu certaines difficultés à exporter vos produits parce que leur expédition doit se faire en temps opportun. Avez-vous des propositions à formuler pour régler les difficultés que nous avons eues l'an dernier pour le transport des grains? Que nous proposez-vous pour régler ces difficultés, du moins, en partie?

M. Kurbis : Pulse Canada participe à un projet de transport pour denrées diverses qui compte plusieurs éléments. L'un de ces éléments est la constitution d'un ensemble de données apte à documenter avec une précision accrue et à étayer de preuves les problèmes particuliers que les services ferroviaires causent aux exportateurs. Les recommandations que nous formulerons seront fondées sur ce que les données auront démontré. Nous en sommes

multi-commodity project, is also in the process of putting a submission to the CTA review.

We have a dedicated lead on that transportation area. It is not I, and I am not sure that I want to speak for the project.

[Translation]

Senator Dagenais: Thank you, Mr. Kurbis, for your presentation.

I would like to come back to your exports, and correct me if I am wrong, but I was told that 65 per cent of your pulse exports were marked out for five main markets: India, Turkey, China, Bangladesh and the United Arab Emirates.

Is the regulatory environment of those countries stable and predictable enough to ensure the growth of your exports? If so, why do you think your exports to those countries may increase?

[English]

Mr. Kurbis: That's a good question. Let me answer by suggesting that there are currently two categories of predictable market access, or relatively more predictable market access that we trade into. One is represented by countries like Japan. While it is not problem-free, by and large the processes, the regulations and the manner in which the regulations will be enforced are clear. There might be instances where we don't like the rules, but we do have the predictability, which is key in trade.

Other countries around the world have very poor regulatory capacity indeed. Those countries also tend to be not without problems, but again, relatively predictable.

It's in countries that are currently transitioning from developing countries to rich countries, that are moving through a process, where — and there are some on the list of the five that you named — they are saying, "Now that we've got some money, we can afford to have our own building that would be similar to Health Canada's Pest Management Regulatory Agency, so we're going to come up with our own sets of food safety tolerances for our own population rather than continuing to use Codex."

This is a disturbing trend, and, on the list of countries that you have provided, China has recently moved away from Codex to its own national list. As they are doing so, we don't have predictability going into China, and you know what kind of market China is, not only for pulses but also for many Canadian commodities. In some cases, we don't know what legal tolerances are in place that we need to be compliant with.

encore à la collecte de données. Par l'intermédiaire de ce projet, Pulse Canada s'emploie également à préparer une présentation qui sera soumise à l'Office des transports du Canada aux fins d'examen.

Nous avons quelqu'un qui s'occupe spécifiquement de la question des transports, mais ce n'est pas moi et je ne suis pas certain de vouloir parler du projet proprement dit.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Merci, monsieur Kurbis, pour votre présentation.

J'aimerais revenir à vos exportations, et vous me corrigerez si je me trompe, mais on me disait que 65 p. 100 des exportations de vos légumineuses étaient destinées à cinq marchés principaux, soit l'Inde, la Turquie, la Chine, le Bangladesh et les Émirats arabes unis.

L'environnement réglementaire de ces pays est-il suffisamment stable et prévisible pour assurer la croissance de vos exportations? Si oui, pourquoi pensez-vous que vos exportations vers ces pays peuvent augmenter?

[Traduction]

M. Kurbis : C'est une bonne question. Je répondrai en vous disant qu'il y a actuellement deux catégories de marchés dont l'accès est prévisible, ou relativement plus prévisible. Le premier est formé de pays comme le Japon. Bien que les exportations vers ce pays ne sont pas exemptes de problèmes, les processus, la réglementation et l'application de cette réglementation sont de manière générale assez clairs. Il peut arriver que nous n'aimions pas les règlements, mais, au moins, ils sont prévisibles, ce qui est crucial lorsque vous faites du commerce.

D'autres pays ont cependant une capacité de réglementation très déficiente. De façon générale, ces pays ne sont pas problématiques, mais ils sont tout de même moins prévisibles.

Les problèmes sont surtout avec les pays qui sont en train de passer du statut de pays en voie de développement à celui de pays riche, ces pays — et certains font partie des cinq que vous avez mentionnés — qui disent : « Maintenant que nous avons des moyens, nous pouvons nous permettre d'avoir un organisme semblable à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et, plutôt que de continuer d'utiliser le Codex, nous allons établir nos propres paramètres de tolérance en matière de salubrité des aliments, paramètres qui seront adaptés à notre population. »

C'est une tendance inquiétante et, parmi les pays que vous avez nommés, il faut savoir que la Chine a récemment décidé de renoncer au Codex. Alors, comme ils sont en train de remplacer cela par autre chose, la prévisibilité est nulle, et vous savez ce que représente le marché de la Chine, tant pour les légumineuses que pour de nombreux autres produits canadiens. Dans certains cas, nous n'avons aucune idée des tolérances officielles en vigueur qu'il nous faut respecter.

The UAE is now going towards its own national list of food safety standards. They are going to be coming up with 20,000 individual MRLs. Fortunately, in the case of the UAE, most of those are already harmonized with the EU.

India currently continues to defer to Codex, but it does have some national MRLs in place for specific products. We don't know whether they could be in a position to say, "We no longer use Codex; we'll use our own MRLs," but some in the trade speculate that they too will be moving in that direction.

So in terms of stability we see a trend developing toward less, rather than more, harmonization around the world, and that, to us, is very disturbing, hence our observation that some method of employing the principle of mutual recognition is becoming increasingly imperative.

Senator Enverga: Thank you for the presentation. We actually completed our study about bees. When you say here that you are having some issues with regard to herbicides to protect the crops and low level presence, where they say it's a low-level presence, what type of herbicides are you using? Are you still using the neonicotinoids or is it a different kind of pesticides that you are referring to?

Mr. Kurbis: In pulse crops, there is not a large use of insecticides generally. Let's say we get a late season grasshopper outbreak, which we haven't had for close to two decades, insecticide use is not that widespread. It's mostly herbicides and fungicides. If you don't mind, let me take a step back and observe that default levels in most countries around the world today that have defined default policies say, "If we don't have a tolerance in place, what do we use as a catch-all?" are at 10 parts per billion, 0.01 PBM. That's been in place for many years. Canada's is 100 parts per billion. At those levels, the vast tests that come back are what we in the industry call "non-detects." There is no detection of any residue whatsoever. By global standards, our crops are as clean as they come.

So what we worry about is not the level of residues that are on our crops at 10 parts per billion. We worry about a future where that testing technology will go down to 1 part per billion and then 500 parts per trillion and then maybe even more sensitive. It's at that point in the future where, if we continue to have zero tolerance in place, where we have these regulatory gaps where we haven't yet completed the approval process in the importing country, it will be that testing technology that could be very problematic. Is it problematic today at 10 parts per billion? No, so there's an opportunity to get in front of this problem. And I think that you would hear from people who contend with the adventitious presence of unapproved GM events that they would very likely tell you the same thing.

Les Émirats arabes unis s'acheminent vers l'adoption d'une liste nationale bien à eux de normes sur la salubrité des aliments. Ils vont établir 20 000 limites maximales de résidus individuelles. Heureusement, la plupart d'entre elles sont déjà harmonisées avec ce qui se fait dans l'Union européenne.

L'Inde tergiverse avec l'application du Codex, mais elle applique certaines LMR nationales pour des produits particuliers. Nous ne savons pas si elle est dans une position où elle pourrait annoncer qu'elle renonce au Codex pour se rabattre sur ses propres LMR, mais c'est ce que certains intervenants du milieu pressentent.

Bref, en ce qui concerne la stabilité, nous voyons plutôt une diminution qu'une augmentation de l'harmonisation à l'échelle mondiale, et c'est une tendance qui nous inquiète beaucoup. C'est d'ailleurs pour cela que nous affirmons qu'il devient de plus en plus urgent d'adopter une méthode quelconque pour mettre à profit le principe de reconnaissance mutuelle.

Le sénateur Enverga : Merci de votre exposé. Nous venons de terminer notre étude sur les abeilles. Vous affirmez avoir des problèmes en ce qui concerne l'utilisation des herbicides pour protéger les plantations et la présence de faibles concentrations. Lorsque l'on parle d'une présence de faible concentration, de quel type d'herbicide vous servez-vous? Utilisez-vous toujours les néonicotinoïdes ou s'agit-il d'une autre sorte?

M. Kurbis : En général, la culture des légumineuses à grain ne requiert pas beaucoup d'insecticide. Supposons qu'il y ait une épidémie de sauterelles en fin de saison — ce qui ne s'est pas vu depuis près de 20 ans — l'usage d'insecticide ne durera pas si longtemps que ça. On se sert surtout d'herbicides et de fongicides. Si vous me le permettez, revenons en arrière et observons quels sont les niveaux par défaut actuels dans la plupart des pays qui ont des politiques par défaut et qui se sont dit : « En l'absence d'une tolérance à l'importation, que devrions-nous utiliser comme norme passe-partout? » Eh bien cette norme est de 10 parties par milliard, 0,01 PPM, et elle est en place depuis de nombreuses années. Au Canada, la norme est de 100 parties par milliard. À ces niveaux-là, la grande majorité des tests qui nous reviennent sont négatifs, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas été en mesure de déceler le moindre résidu. Selon les normes mondiales, la salubrité de nos cultures est exemplaire.

Ce qui nous préoccupe, ce n'est donc pas la concentration de résidus sur nos cultures, qui est de 10 parties par milliard. Nous craignons que, à l'avenir, la technologie soit avancée au point de détecter 1 partie par milliard, ensuite 500 parties par trillion et peut-être même davantage. Nous en sommes au point où, si nous maintenons une politique de tolérance zéro, cette technologie d'analyse pourrait être très problématique lorsqu'il y a ce genre de lacunes dans la réglementation et que nous n'avons pas obtenu l'approbation du pays importateur. La limite actuelle de 10 parties par milliard est-elle problématique? Non, ce qui veut dire que nous avons l'occasion de prendre les devants dans ce dossier. Je pense d'ailleurs que ceux qui composent avec des traces accidentelles de produits génétiquement modifiés non approuvés vous diraient fort probablement la même chose.

Senator Enverga: So you're more worried about the future, the future of technology that can detect it? There's no real issue at that point, then?

Mr. Kurbis: The answer is a bit greyer, as you might expect. The defaults in place around the world today are set at 10 parts per billion. That is ostensibly set at the limit of detection, but, in the past few years, we are now aware of limits of detection that are in the single parts per billion. We did some residue tests last year and the detection level was 500 parts per trillion. So we're already there. Are those specific methods the ones that trade is being subjected to today? We wish we had better data on that.

Senator Enverga: But are the same herbicides being used on these crops?

Mr. Kurbis: Yes.

Senator Enverga: Is there any particular herbicide that they are worried about?

Mr. Kurbis: It's not any particular class of herbicide. As you know, there are some pesticides that are being subjected to concerns around environmental and bee health issues. These are not the insecticides, by and large, that are at issue for us. Typically fungicides would be registered across a wide range of crops, pulse crops, cereal crops, oilseeds. Herbicides can be a bit different, depending on whether they are broadly persistent, but, typically, we apply products very early in the season. At today's 10 parts per billion, there are no detectable residues.

Senator Enverga: May I ask one more?

The Chair: Yes.

Senator Enverga: Assuming that, right now, you're using the herbicides and pesticides, what happens if you don't use them? Just like the other countries, right? How much yield are you going to lose? Is there any percentage?

Mr. Kurbis: It would be good to see some presentation of data like that because I think that would help make the case, but, anecdotally, farmers would tell you that they could face very heavy losses indeed if there was an outbreak of disease that couldn't be controlled or if there was severe insect damage that couldn't be controlled. There's also weed pressure that could gradually overtake fields and present some very serious problems.

I don't have good numbers on percentage losses to share with you at this time.

Senator Oh: Thank you, witness.

Pulse Canada recommends taking proactive measures to reduce international trade barriers. Can you describe the proactive measures you have been taking?

Le sénateur Enverga : Vous êtes donc préoccupé par l'avenir, l'avenir de cette technologie de détection de ces résidus, n'est-ce pas? Il n'y a donc pas de véritable problème à ce point-ci, n'est-ce pas?

M. Kurbis : La réponse est un peu plus floue, comme vous pouviez vous y attendre. La valeur par défaut partout dans le monde est actuellement de 10 parties par milliard, ce qui représente ce que l'on considère comme la limite de ce qui peut être détecté. Cela dit, au cours des dernières années, des concentrations de résidus de moins de 10 parties par milliard ont été détectées. L'année dernière, nous avons fait des analyses de résidus qui ont révélé une concentration de 500 parties par trillion. Nous en sommes déjà là. S'agit-il des méthodes actuellement employées à des fins commerciales? Nous aimerions être mieux informés à ce sujet?

Le sénateur Enverga : Utilise-t-on les mêmes herbicides sur ces cultures?

M. Kurbis : Oui.

Le sénateur Enverga : Sont-ils particulièrement préoccupés par certains herbicides?

M. Kurbis : Il ne s'agit pas d'une catégorie précise d'herbicides. Comme vous le savez, certains pesticides font l'objet de préoccupations liées à des questions environnementales et à la santé des abeilles. Ce ne sont généralement pas les insecticides qui nous posent problème. Les fongicides sont habituellement autorisés pour un large éventail de cultures : les légumineuses, les céréales, les oléagineux. C'est un peu différent dans le cas des herbicides compte tenu de leurs divers degrés de persistance, mais, en général, nous appliquons ces produits très tôt dans la saison. Aucun résidu n'est détectable au-dessus du seuil actuel de 10 parties par milliard.

Le sénateur Enverga : Puis-je poser une autre question?

Le président : Oui.

Le sénateur Enverga : Supposons que vous utilisez actuellement des herbicides et des pesticides. Que se passerait-il si vous arrêtiez? Comme les autres pays, n'est-ce pas? Quelle proportion de récoltes perdriez-vous? Avez-vous un pourcentage à nous donner?

M. Kurbis : Il serait bien d'avoir certaines données à ce sujet, car je pense que cela pourrait nous aider à défendre cette pratique. Cela dit, de façon générale, les agriculteurs vous diraient qu'ils pourraient subir de très lourdes pertes s'il y avait une épidémie ou une grave infestation d'insectes qui ne pouvait pas être maîtrisée. Des mauvaises herbes pourraient également se répandre de manière graduelle dans les champs et entraîner de très graves problèmes.

Je n'ai actuellement pas de bons chiffres à vous donner sur le pourcentage de pertes que cela entraînerait.

Le sénateur Oh : Merci, monsieur.

Pulse Canada recommande de prendre des mesures proactives pour réduire les obstacles au commerce international. Pouvez-vous nous parler de celles que vous avez prises?

Mr. Kurbis: Can you expand on the question slightly, please?

Senator Oh: Yes, I'm talking about you having been doing proactive measures to increase your trade more internationally, open up your market. You recommend being more proactive. How do you encounter that approach?

Mr. Kurbis: We have been doing international market development in the pulse industry for several decades, and it has been varying to the extent of focus in our organization. Initially, 20 years ago, when we didn't grow much for pulses in Canada, we did a great deal of market development indeed in order to convey the quality advantages and the availability and reliability of supply from Canada. Over time, most buyers around the world have become well aware of the availability and the quality of Canadian pulses, now that we've gone from a very small player to the world's largest exporter. So that would be one manner.

In another, the UN has designated 2016 as the International Year of the Pulse. We have five thematic areas set up under that committee where we would like to expand the interest in utilization of pulses. We're focusing on food security, health and nutrition, sustainability and market access, et cetera.

In one of those committees on market access we are currently reaching out to Codex, through FAO, to try to provide evidence and be able to document that delays at Codex are working directly at cross-purposes with their larger food security objectives. So these are a few examples of the work we do as an association.

Senator Oh: What do you foresee? What is the growth every five years on this? Any idea?

Mr. Kurbis: I think that on market access, we do worry that these problems are going to get worse before they get better. As I described these harmonization challenges, which are very difficult challenges, we have two effects. One is the more sensitive testing technology that could cause the existing extent of un-harmonized tolerances to become problematic. But perhaps the most difficult trend is the number of countries that are now coming up with their own custom approaches. In the last few years, South Korea, Hong Kong, Taiwan, China, United Arab Emirates and, most recently, Mexico, are going away from their old systems towards their new lists. These will be done, by and large, by health regulators, who don't have a mandate for trade. It makes us very nervous to see these developments and it's a concern.

M. Kurbis : Pouvez-vous préciser un peu plus la question, s'il vous plaît?

Le sénateur Oh : Oui, je parle des mesures proactives que vous avez prises pour accroître davantage vos échanges commerciaux à l'échelle internationale, pour ouvrir votre marché. Vous recommandez d'être plus proactif. De quelle façon vous y prenez-vous?

M. Kurbis : L'industrie des légumineuses prend de l'expansion sur les marchés internationaux depuis des dizaines d'années. L'ampleur de nos démarches en ce sens varie selon les objectifs de notre organisation. Au départ, il y a 20 ans, alors que la culture des légumineuses ne prenait pas beaucoup d'expansion au Canada, nous avons déployé beaucoup d'efforts pour développer les marchés en faisant la promotion des avantages d'un approvisionnement canadien sur les plans de la qualité, de l'accessibilité et de la fiabilité. Au fil du temps, la plupart des acheteurs du monde entier sont devenus bien conscients de l'accessibilité et de la qualité des légumineuses du Canada. Nous sommes passés du statut de très petit joueur à celui de premier exportateur au monde. C'est une des approches que nous avons adoptées.

De plus, l'ONU a désigné 2016 comme l'Année internationale des légumineuses. Le comité responsable a nommé cinq domaines dans lesquels nous aimerions accroître l'intérêt pour les légumineuses. Nous mettons entre autres l'accent sur la sécurité alimentaire, la santé et la nutrition, la durabilité et l'accès aux marchés.

Dans un des comités sur l'accès aux marchés, nous tendons actuellement la main à la commission du Codex, par l'entremise de la FAO, pour essayer de prouver que les retards que le Codex accuse vont directement à l'encontre de ses objectifs plus vastes en matière de sécurité alimentaire. Ce ne sont que quelques exemples du travail accompli par notre organisation.

Le sénateur Oh : Que prévoyez-vous? Quelle est la croissance enregistrée tous les cinq ans grâce à ces démarches? En avez-vous une idée?

M. Kurbis : En ce qui a trait à l'accès aux marchés, je pense que nous craignons que ces problèmes empirent avant de connaître une amélioration. J'ai décrit les deux défis majeurs auxquels nous faisons face en matière d'harmonisation. Le premier est attribuable à une technologie d'analyse plus avancée qui pourrait faire en sorte que les tolérances non harmonisées existantes deviennent problématiques. Cela dit, ce qui pose peut-être le plus grand défi, ce sont les nombreux pays qui ont maintenant tendance à adopter leurs propres approches en matière de douanes. Depuis quelques années, la Corée du Sud, Hong Kong, Taïwan, la Chine, les Émirats arabes unis et, plus récemment, le Mexique laissent tomber leurs anciens systèmes au profit de nouvelles listes. De façon générale, ces listes seront établies par des organismes de réglementation en matière de santé qui n'ont pas de mandat portant sur le commerce. Ces changements nous rendent très nerveux. C'est préoccupant.

Senator Oh: Does it mean every country will be setting up its own standards?

Mr. Kurbis: That would be a nightmare if that happens.

Senator Unger: My question is almost a supplementary. You recommend that Canada push for reform of Codex. I'm wondering why, when other countries are moving away from it. I'm not sure what reforms you're talking about, but would reform of Codex perhaps stop other countries from moving away from it?

Mr. Kurbis: That's exactly it. That's a very debated issue within crop protection circles, because Codex has so many delays now. I think that the extent of those delays and MRL gaps — so tolerances that they should have, that they don't yet have because their waiting list is so long — that is a driver, to some extent, why countries are moving away from Codex.

But on the other hand I think we all now have a better picture of what the trading environment could look like if we see double or triple the number of countries move away from Codex, as the short list that I shared with you has. The vision of that potential convinces us even more of the need for a global regulatory body for these types of tolerances or, failing that, some form of mutual recognition so we have the equivalent established.

Senator Unger: Another question: Are there problems that ensue when some of the countries to whom we export some of our products are also our competitors? Does that bring up a new set of problems? China, for example.

Mr. Kurbis: Can you help me understand the question? I'm sorry.

Senator Unger: We export certain products to China, which is also an exporting nation of other products. I'm just wondering if that creates a new and different set of problems. Some of them are our competitors.

Mr. Kurbis: I don't think those create material or new problems. In the case of China, the peas we send them they need and we need to export to them. We reached almost a million tonnes in 2013. But on the beans, those are two distinct markets in our trade, although for other commodities perhaps that could be an issue, as you described.

Senator Unger: So basically a reformed Codex system would go a long way or has the potential to go a long way to solving this global trading problem?

Mr. Kurbis: Yes, that's right. I think I understand the question better. If I may, the imperative to move in the direction of harmonized standards is as important to importing countries, arguably, as it is to exporting countries. So it's not just five or six countries around the world that are exporters that would be pushing for this agenda. It could also be China, which is a big importer, but they would also need the same approach for its

Le sénateur Oh : Est-ce que cela signifie que chaque pays établira ses propres normes?

M. Kurbis : Le cas échéant, cela serait cauchemardesque.

La sénatrice Unger : Ma question est complémentaire, à peu de choses près. Vous recommandez que le Canada réclame la réforme du Codex. Je me demande pourquoi, car d'autres pays y renoncent. Je ne suis pas certaine de savoir de quelles mesures réformatrices vous parlez, mais une réforme du Codex pourrait-elle convaincre certains pays de ne pas y renoncer?

M. Kurbis : C'est exactement cela. C'est une question très controversée dans les cercles de protection des cultures, car le Codex accuse maintenant de nombreux retards. Je crois que l'ampleur de ces retards et les lacunes liées aux LMR — qui font en sorte que les tolérances qui devraient figurer dans le Codex n'y sont pas encore compte tenu de la très longue liste d'attente — incitent les pays à délaissier le Codex, dans une certaine mesure.

Par contre, je pense que nous avons maintenant tous une meilleure idée de ce que serait l'environnement commercial si deux fois ou trois fois plus de pays renonçaient au Codex, comme l'ont fait les quelques pays que je vous ai énumérés. Cette perspective nous convainc encore plus de la nécessité de créer un organisme de réglementation mondial responsable d'établir ce genre de tolérances ou, si nous échouons, de la nécessité d'en arriver à une sorte de reconnaissance mutuelle de ces tolérances.

La sénatrice Unger : J'ai une autre question. Sommes-nous confrontés à des problèmes lorsque nous exportons des produits vers des pays concurrents? En découle-t-il de nouveaux problèmes? Pensons par exemple à la Chine.

M. Kurbis : Pouvez-vous m'aider à comprendre la question? Je suis désolé.

La sénatrice Unger : Nous exportons certains produits vers la Chine, qui est également un pays exportateur. Je me demande seulement si cela entraîne de nouveaux problèmes. Certains de ces pays sont nos concurrents.

M. Kurbis : Je ne pense pas que cela entraîne des problèmes concrets, de nouveaux problèmes. La Chine a besoin des pois que nous lui faisons parvenir, et nous avons besoin de les exporter là-bas. Nos exportations ont presque atteint un million de tonnes en 2013. Cela dit, les haricots représentent pour nous un marché distinct. Dans le cas d'autres produits, cela pourrait peut-être poser un problème, comme vous l'avez indiqué.

La sénatrice Unger : Donc, un Codex réformé en ferait beaucoup ou a le potentiel d'en faire beaucoup pour résoudre ce problème commercial mondial?

M. Kurbis : Oui, en effet. Je pense que je comprends mieux la question. Si je peux me permettre, l'adoption de normes harmonisées est sans doute aussi importante pour les pays importateurs que pour les pays exportateurs. Ce n'est donc pas que cinq ou six pays exportateurs qui exerceraient des pressions en ce sens. La Chine, qui est une grande importatrice, pourrait en faire autant, mais elle devrait également adopter la même

exports. I can tell you that India, which is our largest pulse buyer by far, has had these very issues harm its basmati rice export market to the European Union. As trade becomes more complex, all countries around the world that both import and export, I think there could be a chance to build the momentum for this type of approach.

The Chair: On the second round, being that it is your birthday, Senator Enverga, we will ask you to continue on the second round.

Senator Enverga: Thank you.

My second question is: As we do our free trade with other countries, how much capacity do we have? Do we have a supply management issue in the future? How do you see the future with this free trade that's ongoing right now?

Mr. Kurbis: It would be great if we achieved three things from free trade agreements. One would be the removal of any remaining tariffs that we face going into key markets, whether we're trading into those markets now or whether we've yet to start our trade.

The second would be to make sure that there is no other country that has just finished its own negotiation, so our trade will now become curtailed as they begin to enjoy a tariff advantage that we have not yet achieved because we don't have a free trade agreement with that country.

The third benefit would be to see free trade agreements establish what I would call 21st century trade rules, so we can move away from the type of zero or near-zero tolerances that we have on the books around the world in many cases, that the testing technology could make it very problematic for us. I think if we had these three things, we have a very bright future.

Senator Enverga: And we have the capacity to produce more?

Mr. Kurbis: Tremendous capacity.

Senator Enverga: If you have the problem with regard to those things you've mentioned, how are other countries coping with this? Are they having the same problems, the same issues, when they try to export their pulses?

Mr. Kurbis: I think that Canada is among the leaders globally in contending with these kinds of problems, because so many other producing regions around the world are way less dependent on trade. We have 35 million people and the amount of farmland that we do, and we would be in a position to export 80 to 90 per cent of what we grow. Brazil, for example, is one of the largest dry bean producers in the world, but they export and

approche pour ce qui est de ses exportations. Je sais que l'Inde, qui achète de loin la plus grande proportion de nos légumineuses, a subi une réduction de ses exportations de riz vers l'Union européenne à cause des mêmes problèmes. Au moment où le commerce devient plus complexe — tous les pays du monde importent et exportent —, je pense qu'il pourrait être possible de fournir l'impulsion nécessaire à ce genre d'approche.

Le président : Pour le deuxième tour, nous allons demander au sénateur Enverga de poursuivre étant donné que c'est son anniversaire.

Le sénateur Enverga : Merci.

Voici ma deuxième question. Dans le contexte du libre-échange que nous pratiquons avec d'autres pays, quelle est notre capacité? Allons-nous avoir un problème de gestion de l'offre? Comment envisagez-vous l'avenir dans le contexte actuel du libre-échange?

M. Kurbis : Il serait formidable d'accomplir trois choses dans le cadre de nos accords de libre-échange. Premièrement, il faudrait éliminer tous les droits de douane auxquels nous sommes confrontés sur les marchés clés, qu'il s'agisse de ceux où nous sommes déjà ou de ceux dans lesquels nous devons percer.

Deuxièmement, il faudrait s'assurer qu'aucun autre pays qui vient tout juste de terminer des négociations ne profite à nos dépens d'un avantage tarifaire que nous n'avons pas encore obtenu à défaut d'avoir conclu notre propre accord de libre-échange.

Troisièmement, il serait avantageux que des accords de libre-échange qui établissent ce que j'appellerais les règles commerciales du XXI^e siècle soient conclus. Nous pourrions ainsi délaissier la tolérance ou la quasi-tolérance zéro qui est appliquée dans de nombreux marchés du monde entier où la technologie d'analyse serait très problématique pour nous. Je crois que nous aurions un avenir très prometteur si nous pouvions bénéficier de ces trois avantages.

Le sénateur Enverga : Avons-nous la capacité de produire davantage?

M. Kurbis : Nous avons une énorme capacité.

Le sénateur Enverga : De quelle façon les autres pays font-ils face aux difficultés que vous avez énumérées, celles auxquelles vous êtes vous-mêmes confrontés? Lorsqu'ils essaient d'exporter leurs légumineuses, sont-ils aux prises avec les mêmes problèmes, les mêmes difficultés?

M. Kurbis : Je pense que le Canada est un des premiers pays à faire face à ce genre de problèmes, car de nombreuses autres régions productrices dépendent beaucoup moins du commerce. Notre population est de 35 millions d'habitants, et, compte tenu du grand nombre de terres agricoles que nous avons, nous serions en mesure d'exporter de 80 à 90 p. 100 de nos récoltes. À titre d'exemple, le Brésil est un des premiers producteurs de haricots

import very little, so they're almost 100 per cent self-sufficient. These issues will be important to them, but I think Canadian exporters are first because of their dependency on trade.

Although we would have other grower groups around the world who are smaller but in similar positions — the California specialty crops industry, so tree nuts and this kind of thing comes to mind — we work closely with them in identifying harmonization issues of mutual concern.

The Chair: As we close, Mr. Kurbis, we're curious to know whether your industry is affected by the Country of Origin Labeling, COOL, policy of the U.S. Do you have any comment on this subject?

Mr. Kurbis: We are not affected by COOL, although we have sympathy for our fellow groups that are, because it seems to be a difficult issue indeed.

The Chair: In 2011, Canada exported a record 4.7 million tonnes of pulses worth nearly \$2.7 billion. We have provincial regulations. What are the roles and responsibilities of the provinces? Do they create trade barriers that affect your industry?

Mr. Kurbis: I can't think of one. I would say there are no material trade barrier problems created by provincial policy.

The Chair: Mr. Kurbis, thank you very much for sharing your opinions and recommendations with us. There's no doubt the industry is listening and watching what we do with the order of reference that we have received from the Senate of Canada. Please feel free to contact the clerk if you want to share additional information with us.

Do you have additional comments?

Mr. Kurbis: I congratulate the committee for taking a look at this very important issue. As a grower and trade group, we look at what we need to advance our contribution to the Canadian economy in the future and market access is a big priority for us. Congratulations for taking a serious look at this issue, as you appear to be.

The Chair: It is a known fact that years ago we had five trade agreements. Today, Canada is looking at 42 trade agreements that either we are signing or are in consultation with other countries for.

On this, honourable senators, I declare the meeting adjourned.
(The committee adjourned.)

secs au monde, mais il exporte et importe très peu, ce qui signifie qu'il est pratiquement autonome. Ces questions seront importantes pour ces pays producteurs, mais je crois que les exportateurs canadiens sont les premiers à y faire face étant donné qu'ils sont largement tributaires du commerce.

Il y a toutefois partout dans le monde d'autres groupes de producteurs dont la situation est semblable, mais ils sont plus petits — l'industrie californienne des cultures spéciales, les noix et ainsi de suite, nous vient à l'esprit. Nous travaillons en étroite collaboration avec eux pour cerner nos problèmes communs d'harmonisation.

Le président : Pour terminer, monsieur Kurbis, nous sommes curieux de savoir si votre industrie est touchée par la politique américaine sur la mention du pays d'origine sur l'étiquette, connue sous l'acronyme COOL. Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

M. Kurbis : Nous ne sommes pas touchés par cette politique, mais nous sympathisons avec les groupes semblables au nôtre qui le sont, car elle semble effectivement poser de grandes difficultés.

Le président : En 2011, le Canada a exporté une quantité record de légumineuses, soit 4,7 millions de tonnes d'une valeur de près de 2,7 milliards de dollars. Nous avons des règlements provinciaux. Quels sont les rôles et les responsabilités des provinces? Créent-elles des barrières commerciales qui nuisent à votre industrie.

M. Kurbis : Il n'y en a aucune qui me vient à l'esprit. Je dirais qu'aucune barrière commerciale découlant d'une politique provinciale ne pose un problème concret.

Le président : Monsieur Kurbis, merci beaucoup de nous avoir fait part de vos points de vue et de vos recommandations. Il ne fait aucun doute que l'industrie écoute et regarde ce que nous faisons pour donner suite à l'ordre de renvoi que nous a fait parvenir le Sénat du Canada. N'hésitez pas à communiquer avec le greffier si vous désirez nous faire parvenir des renseignements supplémentaires.

Avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Kurbis : Je félicite le comité d'examiner cette question très importante. En tant que groupe de producteurs et de commerçants, nous réfléchissons à ce qu'il nous faut pour contribuer davantage à l'économie canadienne, et l'accès aux marchés est une de nos principales priorités. Je vous félicite d'examiner sérieusement cet enjeu, comme vous semblez le faire.

Le président : On sait qu'il y a quelques années, le Canada avait cinq accords commerciaux. Aujourd'hui, nous sommes en train de signer ou nous négocions 42 accords avec d'autres pays.

Sur ce, honorables sénateurs, je déclare la séance levée.
(La séance est levée.)

OTTAWA, Thursday, December 4, 2014

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 8:05 a.m. to study international market access priorities for the Canadian agricultural and agri-food sector.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I welcome you to this meeting of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry. Before we officially introduce our witnesses, my name is Percy Mockler, a senator from New Brunswick and chair of the committee. At this time, I would like to ask senators to introduce themselves.

Senator Tardif: Claudette Tardif from Alberta.

Senator Merchant: Pana Merchant from Saskatchewan.

[*Translation*]

Senator Dagenais: Jean-Guy Dagenais from Quebec.

Senator Maltais: Ghislain Maltais from Quebec.

[*English*]

Senator Beyak: Lynn Beyak, Ontario.

Senator Unger: Betty Unger, Edmonton.

Senator Oh: Victor Oh, Ontario.

Senator Ogilvie: Kelvin Ogilvie, Nova Scotia.

The Chair: Thank you.

[*Translation*]

The Chair: Today, the committee continues its study on international market access priorities for the Canadian agricultural and agri-food sector.

[*English*]

Canada's agriculture and agri-food sector is an important part of the country's economy. In 2012, the sector accounted for one in eight jobs in Canada, employing over 2.1 million people and it was close to 6.7 per cent of Canada's gross domestic product.

Internationally, the Canadian agriculture and agri-food sector was responsible for 3.6 per cent of global exports of agri-food products in 2012. Also in 2012, Canada was the fifth largest exporter of agri-food products globally.

Our first panel, I want to take this opportunity to say thank you to the witnesses for appearing. We have been mandated by the Senate of Canada to have witnesses like you share your thoughts, your experiences and your visions on international markets.

OTTAWA, le jeudi 4 décembre 2014

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 8 h 5, pour étudier les priorités pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien en matière d'accès aux marchés internationaux.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je vous souhaite la bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts. Avant de présenter officiellement nos témoins, je m'appelle Percy Mockler. Je suis sénateur du Nouveau-Brunswick et président du comité. Je demanderais maintenant aux sénateurs de se présenter.

La sénatrice Tardif : Claudette Tardif, de l'Alberta.

La sénatrice Merchant : Pana Merchant, de la Saskatchewan.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Jean-Guy Dagenais, du Québec.

Le sénateur Maltais : Ghislain Maltais, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Beyak : Lynn Beyak, Ontario.

La sénatrice Unger : Betty Unger, Edmonton.

Le sénateur Oh : Victor Oh, Ontario.

Le sénateur Ogilvie : Kelvin Ogilvie, Nouvelle-Écosse.

Le président : Merci.

[*Français*]

Le président : Aujourd'hui, le comité poursuit son étude sur les priorités pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien en matière d'accès aux marchés internationaux.

[*Traduction*]

Le secteur agricole et agroalimentaire canadien est un segment important de l'économie. En 2012, le secteur comptait pour un emploi sur huit au Canada, employant plus de 2,1 millions de personnes, soit presque 6,7 p. 100 du produit intérieur brut du Canada.

À l'échelle internationale, le secteur agricole et agroalimentaire canadien représentait 3,6 p. 100 des exportations mondiales de produits agroalimentaires en 2012. Cette même année, le Canada était le cinquième exportateur mondial de produits agroalimentaires.

J'aimerais remercier les témoins du premier groupe de leur comparution. Le Sénat du Canada nous a donné un mandat d'inviter des témoins à partager leurs opinions, leurs expériences et leurs visions des marchés internationaux.

This morning, from the Turkey Farmers of Canada, we welcome Bill Mailloux, Vice-Chair, and Phil Boyd, Executive Director.

From the Canadian Poultry and Egg Processors Council, we welcome Robin Horel, President and CEO.

Thank you very much for accepting our invitation. At this time, I will ask Mr. Horel to make his presentation, to be followed by Mr. Mailloux. Following the last presentation, we will then move to questions.

Robin Horel, President and CEO, Canadian Poultry and Egg Processors Council: Thank you. Good morning. My name is Robin Horel and I'm the President and CEO of the Canadian Poultry and Egg Processors Council, or CPEPC. Thank you for the invitation today to provide CPEPC perspective on international market access priorities for the Canada agriculture and agri-food sector.

The Canadian Poultry and Egg Processors Council is the national trade organization for Canadian chicken and turkey processors, hatcheries — for day-old broiler chicks, egg laying chicks and turkey poults — egg graders and egg processors. Our council is 65 years old. We have member companies in every province of Canada. Our member companies include some of the largest agri-food corporations in Canada and process over 90 per cent of Canada's chicken, turkey, eggs and hatching eggs. My written brief includes figures on retail sales, investment and employment. We are a significant part of Canada's agri-food industry.

CPEPC's member companies work within the supply managed system for chicken, turkey, eggs and broiler hatching eggs. Although CPEPC's strategic plan restates our support for the system, it also notes that we are "committed to building the long term competitiveness of the Canadian poultry industry. A foremost priority is to modernize the supply management system to ensure continued broad consumer support, mitigate processor risk and to better respond to market pressures and the competitive environment."

Both exports and imports are critical components of the supply managed system for poultry and eggs in Canada. In chicken, Canadian consumers prefer breast meat and wings. Industry meets that requirement by importing additional breasts and wings, over and above what is produced in Canada, through TRQs. In addition, export programs in the chicken sector result in the export of thighs and drums. The result is a market that is kept in balance. Natural production is approximately 52 per cent breast and wings and 48 per cent legs. We change that ratio through the imports and exports to approximately 57:43.

Ce matin, des Éleveurs de dindons du Canada, nous souhaitons la bienvenue à Bill Mailloux, vice-président, et Phil Boyd, directeur exécutif.

Du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles, nous souhaitons la bienvenue à Robin Horel, président-directeur général.

Merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation. Je demanderais maintenant à M. Horel de faire sa présentation. Il sera suivi de M. Mailloux. À la fin de la dernière présentation, nous passerons à la période de questions.

Robin Horel, président-directeur général, Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles : Merci. Bonjour. Je m'appelle Robin Horel et je suis le président-directeur général du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles. Merci de cette invitation de partager notre perspective concernant les priorités pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien en matière d'accès aux marchés internationaux.

Le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles est une organisation commerciale nationale composée de transformateurs de poulets et de dindes de couvoir — pour des poussins de chair d'un jour, des poussins de ponte et des dindonneaux — les classificateurs et les transformateurs d'œufs. Notre conseil existe depuis 65 ans. Nous avons des entreprises membres dans toutes les provinces du Canada. Parmi les entreprises membres, on compte certaines des plus grandes sociétés agroalimentaires du Canada. Nos membres transforment plus de 90 p. 100 du poulet, de la dinde, des œufs et des œufs d'incubation au Canada. Dans mon rapport écrit, vous trouverez des chiffres sur les ventes au détail, l'investissement et l'emploi. Nous sommes un segment important de l'industrie agroalimentaire canadienne.

Nos entreprises membres se conforment au système de gestion de l'offre pour le poulet, la dinde, les œufs et les œufs d'incubation de poulet à chair. Dans notre plan stratégique, nous réaffirmons notre appui au système, mais nous soulignons aussi notre engagement à bonifier la compétitivité à long terme de l'industrie de la volaille au Canada. Notre plus grande priorité est de moderniser le système de gestion de l'offre afin de nous assurer de l'appui constant des consommateurs, d'atténuer les risques chez les transformateurs et de mieux réagir aux pressions du marché et à l'environnement concurrentiel.

Les exportations et les importations sont des éléments clés du système de gestion de l'offre pour la volaille et les œufs au Canada. Pour le poulet, les consommateurs canadiens préfèrent la viande de poitrine et les ailes. L'industrie satisfait à cette exigence en important des poitrines et des ailes supplémentaires, au-delà de ce qui est produit au Canada, au moyen des contingents tarifaires. De plus, des programmes permettent l'exportation des hauts de cuisses et des pilons. Comme résultat, le marché reste équilibré. La production naturelle représente approximativement 52 p. 100 des poitrines et 48 p. 100 des ailes. Avec les importations et les exportations, nous changeons ce rapport à 57 contre 43.

In 2013, Canada was a net importer of chicken, largely breasts and wings as noted. When measured by volume, it is approximately 3 per cent of our production. The few stats on imports and exports that I reference today and that are noted in my written brief are all based on data from CFIA as compiled by Agriculture Canada. The stats behind this net import for chicken are that we exported approximately 142 million kilograms of broiler chicken, about 13 per cent of our production, and imported more than 170 million to result in the net imports of about 3 per cent. This activity is significant.

In turkey, we see a similar consumer preference. In addition, more than half the turkey market is further processed products. The vast majority of these use breast meat. In turkey, most of our imports are breast meat, while most of our exports are residuals, like drums, wings, tails, frames, et cetera. Last year, Canada was a net exporter when measured in volume of approximately 8.5 per cent of our production, but in terms of value, we are net importers. Just like in the chicken example, exports are much higher than the 8.5 per cent noted — and my colleagues will give you more information, I'm sure — but are offset to some extent by imports to result in the net amount.

In eggs, our imports are used primarily to balance the market during periods of increased demand or lower production. In 2013, we imported between 5.5 per cent and 6 per cent of our production of shell eggs. We are both importers and exporters of processed egg products, and in 2013 we were net exporters.

In broiler hatching eggs, similar to table eggs, we use our imports to balance the market during periods of increased domestic need or lower domestic production. Our international commitment on broiler hatching eggs means that we import approximately 20 per cent of our requirements.

CPEPC's membership also includes some primary breeding genetic companies. In the turkey and table egg layer business, these companies supply product to the domestic market but also export eggs or day-old chicks or poults to a number of countries. For these companies, exports are a critical part of their business. They would not be in business in Canada without these exports.

The major points to note from these high-level snapshots of imports and exports in our sector include: In turkey, we are a net exporter by volume but a net importer by value; and in processed eggs, we are a net exporter, but for eggs in total, we are a net

Comme on l'a indiqué, le Canada était en 2013 un importateur net de poulet, des poitrines et des ailes pour la plupart. En termes de volumes, ces importations représentent approximativement 3 p. 100 de notre production. Les quelques statistiques sur les importations et les exportations que je cite aujourd'hui et qui se trouvent dans mon rapport écrit sont toutes fondées sur des données de l'ACIA qui ont été compilées par Agriculture et Agroalimentaire Canada. Voici les statistiques de cette importation nette du poulet : nous avons exporté approximativement 142 millions de kilogrammes de poulet à griller, c'est-à-dire environ 13 p. 100 de notre production, et nous en avons importé plus de 170 millions pour faire une importation nette d'environ 3 p. 100. Cette activité est importante.

Nous avons observé une préférence des consommateurs similaire pour le dindon. De plus, les produits surtransformés représentent plus de la moitié du marché du dindon. La grande majorité de ces produits sont composés de la viande de poitrine. Pour le dindon, nous importons essentiellement la viande de poitrine, tandis que nous exportons des pilons, des ailes, des queues, des carcasses, et cetera. L'année dernière, le Canada était un exportateur net en termes de volumes — c'est-à-dire, environ 8,5 p. 100 de notre production. Par contre, sur le plan de la valeur, nous sommes des importateurs nets. Tout comme pour le poulet, les exportations sont nettement plus élevées que les 8,5 p. 100 cités — et mes collègues vous en parleront davantage, j'en suis certain —, mais elles sont compensées en partie par les importations, ce qui nous donne le montant net.

Pour les œufs, on utilise les importations principalement pour équilibrer le marché pendant des périodes de demande accrue ou de production plus faible. En 2013, nous avons importé entre 5,5 p. 100 et 6 p. 100 de notre production d'œufs en coquille. Nous sommes et des importateurs et des exportateurs de produits d'œufs transformés, et en 2013, nous étions des exportateurs nets.

Pour les œufs d'incubation de poulet à chair, comme pour les œufs en coquille, nous utilisons nos importations pour équilibrer le marché pendant des périodes de demande intérieure accrue ou de production intérieure plus faible. Notre engagement international concernant les œufs d'incubation de poulet à chair nous amène à importer environ 20 p. 100 de ce qu'il nous faut.

Parmi nos membres, on compte aussi quelques entreprises génétiques qui se spécialisent en reproduction primaire. Dans les secteurs du dindon et des pondeuses d'œufs de consommation, ces entreprises approvisionnent le marché intérieur, mais elles exportent aussi des œufs ou des poussins ou des dindonneaux d'un jour vers un certain nombre de pays. Pour ces entreprises, les exportations sont une partie primordiale de leurs activités. Elles ne pourraient pas mener leurs activités au Canada sans ces exportations.

Voici ce qu'il faut retenir de ce survol des importations et des exportations dans notre secteur : pour le dindon, nous sommes un exportateur net sur le plan du volume, mais un importateur net sur le plan de la valeur; pour les œufs transformés, nous sommes

importer. In total the Canadian poultry and egg industry is a net importer, but exports are significant and very important to all sectors and to CPEPC members in particular.

Both exports and imports are critical components of the supply management system for poultry and eggs. They are used to balance the domestic market, to meet Canadian consumer preferences and to fill periods of increased demand for lower production. Exports of some products like eggs or day-old birds from genetic companies or processed egg products from some of our egg processors are not residual products but are important value-added products.

I understand that this committee's study will focus on four issues. I will spend a few minutes to discuss each of them at a high level from our point of view.

First, diversity, food security and traceability: Our industry is proud to produce a wide variety of safe, nutritious products for Canadian consumers. I think it's pretty clear that food security and traceability benefit from the system that we work in.

Second, the competitiveness and profitability of Canada's agriculture and agri-food sector, including producers and processors: Supply management was set up to allow farmers to receive fair compensation for their products. It has been successful when measured against that goal. CPEPC member companies support the system, provided it also works for our part of the value chain. Processors, graders and hatcheries benefit from a consistent supply of safe, quality poultry and eggs. For the most part, the system has been good for CPEPC members over time. It has certainly been good for farmers. Ensuring ongoing competitiveness is one of the key goals outlined in the CPEPC's strategic plan.

Third, sustainable improvements to the production capabilities of the supply chain: Consolidation at the processing level has occurred to some extent over the past decade. However, the systems that result in commercial poultry and egg farms in every region and most provinces of Canada do not lend themselves readily to economies of scale in processing. Understanding the benefits of the system, processors do not advocate changing history, but allocation of future production in our growing industries is one of the challenges that the agencies must manage. It is one of the key elements of modernization.

Lastly, the expectations and concerns of stakeholders from the Canadian agriculture and agri-food sector: The expectation from poultry processors, egg graders and processors and hatcheries, as represented by CPEPC, is for the Canadian government to support policies that allow for the ongoing sustainability of our industries. Of course, this includes many domestic policies.

un exportateur net; mais pour les œufs en général, nous sommes un importateur net. Au total, l'industrie canadienne de la volaille et des œufs est un importateur net, mais les exportations sont considérables et très importantes pour tous les secteurs et nos membres en particulier.

Les exportations et les importations sont toutes deux des éléments clés du système de gestion de l'offre pour la volaille et les œufs. Elles servent à équilibrer le marché intérieur, à satisfaire les préférences des consommateurs canadiens et à combler les écarts en période de demande accrue et de production faible. Les exportations de certains produits, tels que les œufs ou les poussins d'un jour provenant des entreprises génétiques ou les produits d'œufs transformés de certains de nos transformateurs d'œufs, ne sont pas des produits résiduels, mais plutôt des produits importants à valeur ajoutée.

D'après ce que j'ai compris, l'étude de ce comité porte sur quatre questions. Je passerai quelques minutes pour faire un survol de chaque question.

D'abord, la diversité, la sécurité alimentaire et la traçabilité. Notre industrie est fière de produire une vaste gamme de produits sains et nutritifs pour les consommateurs canadiens. Il est assez évident que la sécurité alimentaire et la traçabilité bénéficient de notre système actuel.

Deuxièmement, la compétitivité et la rentabilité du secteur agricole et agroalimentaire canadien, y compris les producteurs et les transformateurs. La gestion de l'offre a été adoptée pour permettre aux agriculteurs de recevoir une rémunération juste pour leurs produits. Le système a réussi à atteindre cet objectif-là. Nos entreprises membres appuient le système, à condition qu'il fonctionne aussi pour notre maillon de la chaîne de valeur. Les transformateurs, les classificateurs et les couvoirs bénéficient d'un approvisionnement constant de volailles et d'œufs salubres et de qualité. En général, le système a bien fonctionné pour nos membres au cours des années. Et il a certainement été bénéfique aux agriculteurs. L'un des objectifs clés énumérés dans notre plan stratégique est l'assurance d'une compétitivité soutenue.

Troisièmement, des améliorations durables à la capacité de production de la chaîne d'approvisionnement. Dans une certaine mesure, il y a eu une consolidation au niveau de la transformation au cours de la dernière décennie. Toutefois, les systèmes qui en découlent chez les producteurs commerciaux de volaille et d'œufs dans toutes les régions et la plupart des provinces ne se prêtent pas bien à des économies d'échelle dans la transformation. Les transformateurs comprennent bien les avantages du système, donc ils ne veulent pas changer de cap. Mais il faut que les agences gèrent les défis liés au rendement futur de nos industries en croissance. C'est l'un des éléments clés de la modernisation.

Finalement, les attentes et les préoccupations des acteurs dans le secteur agricole et agroalimentaire canadien. Les transformateurs de volaille, les classificateurs et les transformateurs d'œufs et les couvoirs, représentés par notre organisation, s'attendent à ce que le gouvernement du Canada appuie des politiques qui permettent la durabilité à long terme de

However, for the purposes of the Senate Agriculture Committee regarding international market access priorities, our expectation is that Canada continues to support rules-based trade. We have noted how important both exports and imports are to our sectors, even though we are domestically focused.

To conclude, first, our members operate within the supply managed value chains. These systems have benefits, and our members support them with the understanding that we need to look for efficiencies where possible and strive for competitiveness. Second, both exports and imports are important to the maintenance of the systems and are critically important to our members. Third, Canadian poultry processors, egg graders and processors and hatcheries would not be competitive internationally if open access to the Canadian market was granted without structural realignment of the system. Lastly, CPEPC and our members need the Canadian government to continue to champion rules-based trade agreements.

Thank you very much, and I look forward to your questions.

The Chair: Thank you, sir.

Mr. Mailloux, please proceed.

Bill Mailloux, Vice-Chair, Turkey Farmers of Canada: Thank you very much. It's certainly a pleasure to be here, Mr. Chair and honourable senators. Do not be fooled by my last name. I don't speak French, although my granddaughter is trying to teach me.

We want to thank the committee for having us here today. We appreciate the opportunity to participate in this study on international market access priorities for the Canadian agricultural and agri-food sector.

Turkey Farmers of Canada represents more than 500 turkey farming families across the country. By working cooperatively with other members in the supply chain, our organization has managed the supply management system for turkeys since 1974. Our board is comprised of eight farmer-elected representatives, one from each province where turkey is grown, along with two appointed members from the primary processing sector. One is this distinguished gentleman next to me representing the processors and one is from the further processing sector as well.

Together, the board works to fulfill its obligations as laid out by the Farm Products Agencies Act, which are to promote a strong, efficient and competitive turkey production and marketing industry in Canada and to have due regard for the interests of both producers and consumers of Canadian turkey.

nos industries. Bien sûr, cela inclut bon nombre de politiques nationales. Toutefois, aux fins du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts concernant les priorités en matière d'accès aux marchés internationaux, nous nous attendons à ce que le Canada continue d'appuyer un commerce fondé sur les règles. Nous avons souligné l'importance des exportations et des importations pour nos secteurs, même si notre mandat est axé sur l'intérieur du pays.

En conclusion, d'abord, nos membres respectent les chaînes de valeur assujetties à la gestion de l'offre. Ces systèmes ont des avantages, et nos membres les appuient, tout en sachant que nous devons rechercher des économies dans la mesure du possible et la compétitivité. Deuxièmement, les importations et les exportations sont importantes pour le maintien des systèmes et primordiales pour nos membres. Troisièmement, les transformateurs de volaille, les classificateurs et les transformateurs d'œufs et les couvoirs au Canada ne seraient pas concurrentiels sur la scène internationale s'il y avait libre accès au marché canadien sans une restructuration du système. Finalement, selon notre organisation et nos membres, le gouvernement du Canada doit continuer d'être un chef de file dans le domaine des échanges commerciaux fondés sur les règles.

Merci beaucoup, et je répondrai avec plaisir à vos questions.

Le président : Merci, monsieur.

Monsieur Mailloux, la parole est à vous.

Bill Mailloux, vice-président, Éleveurs de dindon du Canada : Merci beaucoup. Je suis très heureux d'être ici aujourd'hui, monsieur le président et honorables sénateurs. Ne vous laissez pas tromper par mon nom de famille. Je ne parle pas le français, mais ma petite-fille essaie de me l'enseigner.

Nous aimerions remercier le comité de son invitation. Nous apprécions l'occasion de participer à cette étude sur les priorités pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien en matière d'accès aux marchés internationaux.

Notre organisation représente plus de 500 familles partout au pays qui sont des éleveurs de dindons. En travaillant en collaboration avec les autres membres de la chaîne d'approvisionnement, notre organisation gère le système de gestion de l'offre pour les dindons depuis 1974. Notre conseil d'administration est composé de huit représentants qui sont élus par des agriculteurs, un représentant de chaque province ayant une industrie de dindons, ainsi que deux membres nommés du secteur de la transformation primaire. L'un des collègues qui m'accompagnent représente les transformateurs et l'autre vient du secteur de la surtransformation.

Le conseil d'administration s'efforce de remplir ses obligations en vertu de la Loi sur les offices des produits agricoles, c'est-à-dire de promouvoir une industrie de production et de commercialisation de dindon concurrentielle, forte et efficace, tout en veillant aux intérêts tant des producteurs que des consommateurs de dindon du Canada.

That's a very important point we always look at, not just the farm side of things as we have buyers of our products and consumers are some of the buyers, and we always consider their needs in this.

Over four decades, supply management has helped us to do both. With the assurance of a fair return from the marketplace, our farmers have been able to reinvest in their farms and in the industry by way of world-leading research, innovation, food safety — and we have food safety programs in our industry that have to be done on farm and flock care as well — and the promotion of Canadian turkey. Without relying on direct subsidies, as you have heard from other witnesses in recent days the stability provided by supply management also goes a long way toward creating jobs and stability in rural communities and economies across the country.

There are some misperceptions about supply management that we would like to address before the committee today, the first being that supply management raises consumer prices for Canadian poultry, egg and dairy products. Supply management helps to ensure that farmers and processors receive a fair price for their products, but the prices at their local grocery store or restaurant are not controlled by farmers. Those are decided by retailers and food service providers, who make the decision based on company-specific strategies and local market conditions. Farmers have no control over that. This is why there are often large price variations on the same product between regions and even between stores.

As for questions about how the price of turkey in Canada compares with the price of turkey in the United States, the numbers are comparable. Over the last 14 years, the average annual retail price for whole, frozen turkeys in Canada was \$2.97 per kilogram compared to \$3.26 per kilogram in the U.S. That's 9 per cent less. This doesn't mean that Canadian turkey prices are always lower than U.S. prices, but it does mean that prices are within the same relevant range in both countries.

I live about 20 minutes from the Ambassador Bridge in Detroit. Certainly you can run over there and buy cheap turkeys at times. They advertise the price, but the ads also say that you have to spend so much. So people sometimes get confused on the real bargain that they think they're getting. When we ran these numbers, it clearly showed the true price of turkey and not all the ads that go with it.

Next we want to address the idea that supply management has somehow limited the export potential of other Canadian commodities. This I always find interesting. Consider the fact that Canadian exports of pork and beef have both risen considerably since supply management was first established in the 1970s. From 4.3 per cent of total pork production, it went to 63.53 per cent in 2013. From 6.42 per cent of total beef production, it went to 32 per cent in that same time frame. In

C'est un point très important que nous prenons toujours en considération de ne pas simplement voir le volet agricole puisque nous avons des acheteurs de nos produits et certains consommateurs sont également des acheteurs et nous prenons toujours en considération leurs besoins.

Pendant 40 ans, le système de gestion de l'offre nous a permis de faire les deux. Avec la garantie d'un juste revenu du marché, nos éleveurs de dindon ont pu réinvestir au profit de leurs fermes et de l'industrie dans des activités de calibre mondial en recherche, en innovation, en salubrité des aliments — et nous avons des programmes de sûreté alimentaire qu'il faut suivre à la ferme, ainsi que les soins du troupeau — et dans la promotion du dindon. Sans subventions directes, comme d'autres témoins l'ont déclaré récemment au comité, la stabilité ainsi offerte par la gestion de l'offre au Canada dépasse les avantages à la ferme même grâce aux emplois qu'elle génère et à la stabilité qu'elle apporte aux collectivités et aux économies rurales.

Un certain nombre de perceptions erronées subsistent quant à la gestion de l'offre et nous aimerions en parler aujourd'hui. La première est celle que la gestion de l'offre fait monter les prix à la consommation des volailles, des œufs et des produits laitiers. La gestion de l'offre veille à ce que les éleveurs et les transformateurs reçoivent un juste prix pour leurs produits, mais les prix payés par les consommateurs à l'épicerie ou au restaurant local ne sont pas contrôlés par les éleveurs; ce sont les détaillants et les fournisseurs de service de restauration qui en décident, selon les diverses stratégies propres aux entreprises et à ce que le marché peut soutenir. Les agriculteurs n'ont aucun contrôle sur cela. Voilà ce qui explique la grande variation de prix pour un même produit entre les régions et même entre magasins.

Quant à la comparaison entre le prix du dindon au Canada et aux États-Unis, les chiffres diffèrent bien peu : le prix de détail annuel moyen d'un dindon entier congelé au Canada au cours des 14 dernières années s'élevait à 2,97 \$ le kilo, comparativement à 3,26 \$ aux États-Unis. Cela signifie que les Canadiens ont payé le même produit en moyenne 9 p. 100 de moins au fil du temps que leurs voisins américains. Certes, le prix du dindon canadien n'a pas toujours été inférieur à celui des États-Unis, mais on constate une même gamme de prix dans les deux pays.

J'habite à 20 minutes environ du pont Ambassadeur à Détroit. C'est sûr qu'on peut y faire un saut et acheter des dindons pas chers. Ils font la promotion des prix, mais les annonces disent également qu'il faut dépenser un minimum. Les gens ne s'y retrouvent plus quant à la vraie aubaine qu'ils pensent qu'ils vont avoir. Lorsque nous avons étudié les chiffres, le vrai prix du dindon était clair, et non pas toutes les annonces qui vont avec.

Ensuite, nous voulons parler de l'idée que le système de la gestion de l'offre limite d'une manière ou d'une autre le potentiel d'exportations d'autres denrées. Je trouve toujours cela intéressant. Songez au fait que les exportations canadiennes de porc et de bœuf ont augmenté considérablement depuis que la gestion de l'offre a été établie dans les années 1970. La production porcine totale est passée de 4,3 p. 100 à 63,53 p. 100 en 2013. Dans la même période, les exportations de bœuf sont passées de

fact, we have recently heard from Farm Credit Canada that Canada is the world's top agriculture trader compared to all other countries on a per capita basis. The point there is that our sector has not hindered other sectors from doing what they want to do in the trade negotiations. These sectors of Canadian agriculture, to their credit, have chosen and been able to engage in world markets, and supply management has not been an obstacle to them being able to gain market share.

Despite its domestic focus, the Canadian turkey market is far from closed. We are the ninth largest producer of turkey in the world, the fourth largest exporter of turkey in the world and the seventh largest importer of turkey in the world. Canadian turkey hatcheries had a net trade surplus of 21.7 million eggs and poults in 2013. We are primarily a whole bird and breast meat market, so our exports consist of lower value products such as wings, drums and frames, things like that. As a result, our exports increase as the number of turkeys that we bone for further processing goes up.

Canadian turkey farmers have called on Canada's government to continue to defend supply management at the TPP and the WTO and within the context of other ongoing international trade negotiations as we have seen the effects of increased access into our market before. Taken together, the results of the Canada-U.S. free trade agreement in 1987 and the Uruguay round in 1995 equal approximately 3,000 tonnes of additional access to the Canadian turkey market and foregone domestic production of roughly 4 per cent. That's just a dead giveaway.

As a result of white meat yield, every kilogram of turkey meat imported into Canada is the equivalent of 4 kilograms live taken off a Canadian farm. This affects farms and processing plants by reducing the throughput in those plants and productivity. It can also negatively affect exports because fewer turkeys boned domestically means fewer off-cuts to export.

The recent agreement between Canada and the European Union will see no increase in minimum market access and no reduction in Canada's over-quota tariffs for turkey meat products. It will allow the EU to export turkey meat under our existing tariff-free quotas at a preferential in-quota tariff of zero per cent and also allow them to export products that are not subject to import control, such as prepared meals and specially defined mixtures.

On the export side, the EU will eliminate its tariffs on turkey, eggs and poults and eliminate its tariffs on further processed turkey products, such as prepared meals and TV dinners. Given that the Canadian turkey hatching egg industry is a net exporter, CETA should provide some additional opportunity so long as no new non-tariff measures are implemented in the interim.

6,42 p. 100 à 32 p. 100 en même temps. En fait, Financement agricole Canada nous a dit récemment que le Canada occupe le premier rang mondial pour son volume d'échanges commerciaux de produits agricoles par habitant comparativement à tous les autres pays. Le fait est que notre secteur n'a pas empêché les autres secteurs de faire ce qu'ils voulaient dans les négociations commerciales. Ces secteurs de l'agriculture au Canada ont très bien réussi à pénétrer les marchés internationaux et n'ont nullement souffert de leur système de gestion de l'offre.

Malgré la priorité accordée à l'approvisionnement intérieur, le marché canadien du dindon est loin d'être fermé. Le Canada se classe au neuvième rang des producteurs de dindon au monde, il occupe le quatrième rang sur le plan de l'exportation et il est le septième importateur mondial de dindon. Les couvoirs de dindons au Canada ont eu un excédent commercial net de 21,7 millions d'œufs et de dindonneaux en 2013. Notre marché est principalement axé sur la volaille entière et la viande de poitrine, ce qui fait que nous exportons des découpes de moindre valeur, telles que les ailes, les pilons, et les carcasses par exemple. En conséquence, les exportations augmentent en fonction du nombre de dindons désossés aux fins des activités de transformation.

Les Éleveurs de dindon du Canada ont demandé au gouvernement canadien de continuer à défendre notre système de gestion de l'offre auprès du PTP et de l'OMC, ainsi que dans le cadre d'autres négociations commerciales internationales en cours, car nous avons déjà ressenti les incidences de l'ouverture accrue de nos marchés. À eux deux, l'Accord commercial Canada-États-Unis en 1987 et le Cycle d'Uruguay en 1995 représentent environ 3 000 tonnes d'accès supplémentaire du marché canadien du dindon et une perte de 4 p. 100 de la production intérieure. C'est un cadeau pur et simple.

Chaque kilo de viande de dindon importé au Canada équivaut à un retrait de 4 kilos d'animal vivant dans une ferme canadienne. Cette situation est préjudiciable aux fermes, aux usines de transformation et, par la suite de la réduction de leur capacité, à la productivité. Elle peut également nuire aux exportations, car il y a moins de dindons qui sont désossés au pays donc moins de découpes à exporter.

Le récent accord conclu entre le Canada et l'Union européenne ne donnera lieu ni à une augmentation de l'accès minimal au marché ni à une réduction des tarifs hors contingent relativement aux produits faits de viande de dindon. L'UE pourra exporter de la viande de dindon conformément à notre contingent tarifaire à un tarif dans la limite du contingent préférentiel de 0 p. 100 et exporter des produits non assujettis à un contrôle à l'importation, comme des mets cuisinés et des mélanges définis de spécialités.

Sur le plan des exportations, l'UE va éliminer son tarif sur les œufs de dindon et les dindonneaux ainsi que sur ses produits de surtransformation, c'est-à-dire les mets cuisinés. L'industrie canadienne des œufs d'incubation n'étant pas une exportatrice nette, l'AECG devrait représenter quelques débouchés supplémentaires, à condition qu'aucune nouvelle mesure non tarifaire ne soit instaurée entre-temps.

In the case of further processed turkey meat exports to the EU, the potential is limited to two main factors: sanitary and phytosanitary measures and the domestic “further processing” industry’s ability to manufacture and market further process products that will appeal to European tastes across 27 countries.

In summary, the Government of Canada has stated and demonstrated consistent support for supply management and a strong commitment to stand up for Canadian farmers and industries by defending supply management in all international forums and bilateral negotiations. The Turkey Farmers of Canada remains confident that the government will deliver on its commitment, and we continue to support the government’s balanced trade position and look forward to working with the government to uphold effective supply management domestically in all current and future trade negotiations.

I respectfully thank you for the time. If there are any hard questions, my colleague will answer them, and I’ll get the easy ones.

The Chair: If Jean Béliveau were here, we would call that passing the puck. Thank you very much.

Senator Tardif: Thank you for your presentations this morning.

Before proceeding to my question dealing with today’s presentations, I would like to ask Mr. Horel for his comments further to the quarantine that has been placed by Canadian officials in regards to the avian influenza outbreak in the Fraser Valley. What affect will this have domestically and internationally?

Mr. Horel: It is early days. When we heard about it from the Canadian Food Inspection Agency, it was Tuesday and today is Thursday. There’s a lot of scrambling around on the ground in British Columbia, and we’re not exactly sure where it’s going to end up at this point.

We’ve been through this a few times since the crisis in 2004. In the intervening number of occasions, we’ve always done — by “we,” I mean the industry and CFIA — a very good job of controlling it in every situation except for the 2004 incident. We’ve controlled it to the indexed farm or farms. We have stamped it out. Consumer confidence remains good. We have had some international trade restrictions, and we’ve already got some now. I got an email last night, and we’ve already got international trade restrictions now, but the support of the Canadian consumer has been really good. They’ve trusted the system and the way that we manage the situations.

We frankly need, as quickly as possible, to depopulate the infected farms once we know what the virus is and to set up control and movement zones in order to control this.

Senator Tardif: We wish you the very best because we know this can have a devastating effect if it goes any further.

Dans le cas d’exportations de viande de dindon surtransformée à l’UE, deux facteurs principaux viennent freiner le potentiel de débouchés : d’abord, les mesures sanitaires et phytosanitaires et ensuite, la capacité de l’industrie canadienne de surtransformation à fabriquer et à commercialiser des produits surtransformés agréables aux palais européens de 27 pays.

En conclusion, le gouvernement du Canada a toujours déclaré et démontré son appui à l’égard de la gestion de l’offre ainsi que son ferme engagement de prêter son concours aux industries et aux éleveurs canadiens en prenant fait et cause pour la gestion de l’offre dans tous les forums internationaux et les négociations bilatérales. Les Éleveurs de dindon du Canada ont toute confiance que le gouvernement va respecter son engagement, et nous continuerons à appuyer la position commerciale équilibrée du gouvernement et nous nous réjouissons à l’idée de collaborer avec lui pour préserver une gestion efficace de l’offre au pays dans le cadre de toutes les négociations commerciales actuelles et à venir.

Je vous remercie tous pour le temps que vous m’avez accordé. Si vous avez des questions difficiles, mon collègue va y répondre et moi je vais prendre les plus faciles.

Le président : Si Jean Béliveau était ici, nous parlerions de passer la rondelle. Merci beaucoup.

La sénatrice Tardif : Merci pour vos présentations.

Avant de procéder à mes questions portant sur les présentations d’aujourd’hui, j’aimerais que M. Horel nous fasse ses observations sur la quarantaine imposée par les fonctionnaires canadiens par rapport à l’épidémie de grippe aviaire dans la vallée du Fraser. Quels seront les effets, au pays et à l’étranger?

M. Horel : Il est très tôt pour les connaître. L’Agence canadienne d’inspection des aliments en a fait l’annonce mardi et nous sommes jeudi. C’est le branle-bas de combat en Colombie-Britannique, et nous ne savons pas exactement comment cela va se terminer.

Nous avons vécu cela à quelques reprises depuis la crise de 2004. Chaque fois, nous avons — et par « nous » je veux dire l’industrie et l’ACIA — nous avons bien contrôlé la situation, sauf en 2004. Nous l’avons maîtrisée jusqu’à l’exploitation de référence. Nous l’avons complètement éliminée. La confiance des consommateurs se maintient. Nous avons été soumis à des restrictions commerciales internationales et c’est déjà le cas maintenant. J’ai reçu un courriel hier soir et nous en avons déjà, mais l’appui du consommateur canadien a été vraiment bon. Il a fait confiance au système et à notre manière de gérer les situations.

Dès que nous identifions le virus, il faudra le plus rapidement possible dépeupler les exploitations infectées et mettre en place des zones de contrôle et de déplacement.

La sénatrice Tardif : Nous vous souhaitons le plus grand succès, car nous savons que les effets peuvent être dévastateurs si cela continue.

Mr. Horel: It won't have a devastating effect if we can manage it. It certainly has the potential.

Senator Tardif: Regarding the presentation, you indicated that you import a fair bit of turkey, and some of this is tariff free. You are a large importer of turkey meat around the world, but you also export a fair bit of turkey meat annually. You also mentioned that it's important to modernize the supply management system to take away the advantage of access to international markets. How can you do that without reducing economic opportunities to producers in supply-managed industries?

Mr. Horel: Yes, that was certainly the point. We are big importers and big exporters in all four of the commodities that we're in, including turkey. When people think of supply management, they think that we only fill the domestic market and we're net importers. In total, we do concentrate on the domestic market — that's our focus — and in total we are net importers, but there's a lot of export and import and a lot of balancing.

Frankly, I don't think we need to change anything in the way the government has to date approached international trade agreements. As long as the rules are fair and consistent so that imports are under the same rules as exports, then we can operate within that system.

We've debated this system for a long time. The supply management system wasn't set up for us; it was set up for Bill and for the farmers. But 40 years in, we support it. We've lived in it for a long time. I've got members who have built businesses in it. We support the domestic focus. We need the relief valve, the balancing, the ability to export some further processed products or value-added products like genetics from the turkey companies that are in Canada or further processed egg products and chicken products. Status quo might be the wrong way to phrase it, but we need the balance. We need the fair trade for both imports and exports.

Phil Boyd, Executive Director, Turkey Farmers of Canada: I have just a couple of points. As Robin has indicated, it's about balancing in terms of the domestic market. In the turkey sector, as Bill pointed out in his opening remarks, our market, like in the U.S., is driven by white meat. So we end up with offcuts like turkey backs, necks and maybe some wings. There's not a big demand in Canada for those. Those are exported. It goes to the balance in the domestic market that both Bill and Robin have spoken to.

In our sector, when Robin described it as big exports and big imports, by way of context, the last numbers that I saw in terms of what we export out of the country is probably 1 per cent or less of

M. Horel : Il n'y aura pas d'effets dévastateurs si nous y parvenons. Le potentiel existe certainement.

La sénatrice Tardif : Concernant la présentation, vous avez dit que vous importez une quantité substantielle de dindons, dont une partie en franchise. Vous êtes un grand importateur mondial de dindons, mais vous en exportez une grande quantité chaque année. Vous avez également mentionné qu'il est important de moderniser le système de gestion de l'offre afin de supprimer les avantages que procure l'accès aux marchés internationaux. Comment pouvez-vous le faire sans nuire aux perspectives économiques des producteurs sous gestion de l'offre?

M. Horel : Voilà ce que j'essayais de démontrer. Nous sommes de grands importateurs et exportateurs des quatre produits de base qui sont les nôtres, y compris le dindon. Lorsque les gens pensent à la gestion de l'offre, ils croient que nous ne comblons que le marché domestique et que nous sommes un importateur net. Au total, nous nous concentrons sur le marché intérieur — c'est notre principal objectif — et nous sommes un importateur net au total, mais il y a beaucoup d'exportations et d'importations et beaucoup d'équilibrage.

Franchement, je ne crois pas qu'il soit nécessaire de changer quoi que ce soit dans la façon dont le gouvernement aborde les ententes commerciales internationales. Tant que les règles sont équitables et cohérentes et que les mêmes règles s'appliquent aux importations et aux exportations, nous pouvons fonctionner.

Ce système fait depuis longtemps l'objet de discussions. Le système de gestion de l'offre n'a pas été mis sur pied pour nous; il a été établi pour Bill et pour les agriculteurs. Cela dit, après 40 ans, nous l'appuyons. Nous l'avons vécu depuis longtemps. J'ai des membres qui ont bâti des entreprises dans le cadre de ce système. Nous appuyons cette orientation nationale. Nous avons besoin de cette soupape de sécurité, de cet équilibrage, de la capacité d'exporter des produits surtransformés ou des produits à valeur ajoutée comme le matériel génétique des compagnies de dindons au Canada ou des ovoproduits ultérieurement transformés et des produits de volaille. Peut-être que je ne devrais pas parler de statu quo, mais nous avons besoin de l'équilibre. Nous avons besoin de commerces équitables pour les importateurs et les exportateurs.

Phil Boyd, directeur exécutif, Éleveurs de dindon du Canada : J'ai quelques points à faire valoir. Comme Robin a dit, il est question d'équilibrage pour ce qui est du marché intérieur. Dans le secteur du dindon, comme Bill a souligné dans ses observations liminaires, notre marché, comme celui des États-Unis, est principalement axé sur la viande blanche. Au bout du compte, nous exportons des découpes comme les dos, les cous et peut-être quelques ailes de dindon. Il n'y a pas de forte demande pour cela au Canada. Ils sont exportés. Il s'agit de l'équilibre dans le marché intérieur, dont Bill et Robin ont tous les deux parlé.

Pour vous donner du contexte, dans notre secteur, quand Robin parle d'exportations et d'importations importantes, les derniers chiffres que j'ai vus pour ce qui est de nos exportations à

global trade in turkey meat. So it's not big in a global sense, but that doesn't undermine or understate the importance of the flow in the domestic sector.

In terms of the value, our imports exceed the value of the exports by, off the top of my head, probably 15 to 20 per cent. In value terms, we're very much a net importer, because we draw in higher-value cuts, like white meat, which is a higher-value market than backs, necks and those kinds of offcuts.

I'd like to underline Robin's point that over time the governments have negotiated 40-odd free trade agreements or freer trade agreements, all the while keeping intact the fundamental principles of supply management that allow the system to run as it is intended, in that kind of appropriate balance. But at the same time it is not preventing market access for other Canadian agri-food and agriculture products around the world. Some of the statistics go to that in an empirical sense. Again, to underline the tactic of trade negotiation that the government has followed over the past several years, in agreement with what Mr. Horel said, it seems to be an approach that works well.

My final point is that in terms of investment in our industries, at times, antagonists toward supply management will say that it stifles investment. If we come back to the evidence, there are new processing plants on the East Coast, within the last five years, for chicken and turkey. There has been significant investment in hatcheries in the turkey sector over time, and we know of additional investment being undertaken in other parts of the country. So there is investment on farms. About half of our producers, from a survey recently completed, anticipate investing further in the short term, in terms of their operations, and that's the same as we go downstream.

Mr. Mailloux: Phil is right about the investment. Because of our on-farm food safety programs and our flock care programs, farmers, as I am, continue to invest in upgrading the facilities that we house them in, inside the barns and outside. It's a constant investment that we make to keep up with those programs.

[Translation]

Senator Maltais: Welcome, gentlemen. Spent fowl is only used in processing. Why does Canada import so much spent fowl from the United States? Does our production not suffice?

[English]

Mr. Horel: Thank you for the question. There are a number of reasons behind that.

l'extérieur du pays représentent à peu près 1 p. 100 ou moins du commerce mondial en viande de dindon. Ce n'est pas un chiffre important au sens mondial, mais cela n'enlève rien à l'importance du commerce dans le marché intérieur.

Pour ce qui est de la valeur, la valeur de nos importations dépasse celle de nos exportations par environ 15 à 20 p. 100, si je ne me trompe pas. Nous sommes un importateur net pour ce qui est de la valeur puisque nous consommons des coupes de qualité supérieure telle que la viande blanche, qui a une valeur plus élevée sur le marché que les dos, les cous et ce type de découpes.

J'aimerais souligner le point soulevé par Robin, à savoir que le gouvernement a négocié environ 40 ententes de libre-échange ou de libéralisation des échanges tout en gardant les principes fondamentaux de la gestion de l'offre. Ceci permet au système de continuer de fonctionner comme il est censé le faire en gardant cet équilibre important. Par ailleurs, ce système n'empêche pas l'accès d'autres produits agricoles et agroalimentaires canadiens partout dans le monde. Les chiffres le démontrent. On revient encore une fois aux tactiques de négociation commerciale utilisées par le gouvernement au cours des dernières années, qui semblent bien fonctionner, comme l'a dit M. Horel.

Je voudrais en terminant parler de l'investissement dans nos secteurs, puisque ceux qui sont contre la gestion de l'offre disent parfois que le système nuit aux investissements. Comme vous l'avez entendu, de nouvelles usines de transformation de poulet et de dindon ont été construites sur la côte Est au cours des cinq dernières années. Il y a eu des investissements importants dans le secteur du dindon pour mettre sur pied des couvoirs, et nous savons que des sommes additionnelles sont investies dans d'autres régions du pays. On investit donc dans les fermes. Un sondage récent a démontré qu'à peu près la moitié de nos producteurs prévoient faire d'autres investissements dans leurs opérations dans le court terme et les intentions restent les mêmes en aval.

M. Mailloux : Phil a raison concernant les investissements. Les programmes de salubrité des aliments à la ferme et notre programme de soins des troupeaux font en sorte que les agriculteurs, dont moi, continuent à faire des investissements pour mettre à niveau les installations dans lesquelles nous gardons nos troupeaux, tant à l'intérieur des poulaillers qu'à l'extérieur. Ces investissements sont continus pour nous assurer d'être conformes avec ces programmes.

[Français]

Le sénateur Maltais : Je vous souhaite la bienvenue, messieurs. Le poulet recyclé sert uniquement à la transformation. Pourquoi le Canada est-il un si grand importateur de poulet recyclé en provenance des États-Unis? Est-ce parce que notre production ne suffit pas?

[Traduction]

M. Horel : Merci pour cette question. Il y a plusieurs raisons à cela.

The first one is that we have a negotiated trade agreement through NAFTA that says we will import a certain amount of product. Whatever the product is, it will come in that way.

We have some programs, though, in Canada. When I talked about 140 million kilograms of imports — 140 or 170, whichever it was — a lot of that product is imported and then further processed in Canada and then re-exported — so import to re-export. So it's not at all fair, in my estimation, to say that we are importing recycled product. We are doing a lot of the recycling or the further processing. We've got a nice, vibrant, small, as our country is small, further processed industry, but we are doing a lot of that further processing in Canada. In fact, by far the lion's share of chicken imports are raw, primary processed product that we then turn into further processed product — the lion's share, 90 per cent. Very little of the chicken that we import is just imported and sold the way it is; it's further processed in Canada.

[*Translation*]

Senator Maltais: Mr. Mailloux, it is tradition in the United States that the president pardons a turkey on Thanksgiving Day. Could we not do something similar in Canada on Christmas Eve to show we love the turkey for its meat, but through a symbolic gesture, we are protecting it and saving it for next year? Have you thought about introducing that tradition?

[*English*]

Mr. Mailloux: Perhaps we should. More of my time is spent getting people to try to eat turkey all year round, but perhaps we should do that with the Prime Minister.

Mr. Boyd: What we have done for the last five years to honour our industry and Canadians is that our agency has committed \$50,000 along with our provincial partners and with some of our downstream partners, who have topped up that donation. It's been in the range of \$55,000 to \$60,000 a year, in advance of Thanksgiving going to Food Banks Canada. Food Banks Canada then has its hunger count. We make sure that those donations go to rural food banks across the country, in all provinces and the territories, so that families that may not be able to obtain a turkey on their own for Thanksgiving are able to get one through their food bank.

We've done that for five years, I believe, and have plans to carry on doing it. We figure that there are 6,000 Canadians who will have turkey at Thanksgiving that otherwise may not. We do honour our protein on that basis. The letters we receive back from clients indicate it is extremely important and well received.

La première, c'est que nous avons une entente commerciale négociée, l'ALENA, qui stipule que nous devons importer un certain volume de produits. Quel que soit le produit, il sera importé par cette voie.

Cependant, il existe des programmes au Canada. J'ai parlé des 140 millions de kilogrammes — 140 ou 170, je ne m'en souviens plus — de produits importés. Une grande partie de ce produit est importée et transformée à nouveau au Canada, pour ensuite être exportée à nouveau — on passe donc de l'importation à la réexportation. Donc, je ne crois pas qu'on devrait parler de l'importation de produits recyclés. Nous effectuons une grande partie de ce recyclage et de cette surtransformation. Il existe un secteur de produits surtransformés petit, comme l'est notre pays, mais dynamique et nous effectuons une grande partie de cette surtransformation ici au Canada. En effet, la grande majorité des importations de poulet sont des produits crus de première transformation que nous utilisons pour créer des produits surtransformés — je dirais qu'on parle ici de 90 p. 100. Une très faible proportion du poulet que nous importons est vendue tel quel; ces produits sont transformés à nouveau au Canada.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Monsieur Mailloux, il existe une tradition aux États-Unis qui veut que le président gracie une dinde le jour de l'Action de grâces. Ne pourrait-on pas faire de même au Canada la veille de Noël pour démontrer que nous adorons la viande de la dinde, mais que, par un geste symbolique, nous la protégeons et nous en sauvons une pour l'année suivante? Avez-vous songé à instaurer cette tradition?

[*Traduction*]

M. Mailloux : Peut-être qu'on devrait l'instaurer. Je passe une partie de mon temps à essayer de convaincre les gens de manger de la dinde à longueur d'année, mais peut-être que le premier ministre pourrait nous aider.

M. Boyd : Pour célébrer notre secteur et rendre hommage aux Canadiens et aux Canadiennes, notre agence alloue depuis cinq ans 50 000 \$, avec nos partenaires provinciaux et certains partenaires en aval, qui font des dons additionnels. Nous envoyons un montant de 55 000 à 60 000 \$ par année à Banques alimentaires Canada avant l'Action de grâces. Banques alimentaires Canada effectue ensuite son bilan faim. Nous nous assurons que ces dons soient envoyés aux banques alimentaires dans les régions rurales partout au pays, dans toutes les provinces et les territoires, pour que les familles qui n'auraient pas pu obtenir de dinde pour leur célébration de l'Action de grâces puissent en avoir une grâce à leur banque alimentaire.

Nous faisons cela depuis cinq ans et nous prévoyons continuer. On estime qu'environ 6 000 Canadiens qui autrement n'auraient pas accès à une dinde peuvent en obtenir une pour l'Action de grâces. C'est de cette façon que nous célébrons notre produit de protéine. Selon ce que nous écrivons nos clients, c'est un programme très important et très bien reçu.

[Translation]

Senator Maltais: What you are doing is all well and good, and I congratulate you for it, but it is simply a gesture we are speaking of. I do not think it would stop Canadians from eating turkey at Christmas, far from it. It is a tradition. We appreciate the bird at Christmas. This symbolic gesture would promote turkey farmers across Canada, and would further show that we do not simply process the fowl, but also take care to protect it and use it wisely throughout the holidays and the rest of the year. It is a symbolic gesture on two levels, and I think it worthwhile for you to look at it more closely.

The Chair: I thank you for your comment, Senator Maltais.

Mr. Boyd: It is a good idea, sir!

[English]

Senator Merchant: That's what Senator Maltais wanted to hear. Good idea.

I have two different questions; one is about traceability. Do you think that maybe you need some kind of traceability system that might improve our competitiveness in international markets?

Mr. Horel: The first point is that we do have traceability systems. My organization, as you gathered from the brief and my presentation, is in four commodities: chicken, turkey, eggs and hatcheries — hatching eggs. We have traceability and it varies in each system, but we have traceability in all those systems.

In a recall situation for chicken, we can get back to the flocks that we procured from a certain plant within half a day. In turkey, it's the same sort of thing — maybe one day. So we will know how many flocks we procured in that day. In eggs, it is the same sort of thing, but we're working with egg farmers to potentially stamp eggs and trace each individual egg, but cost/benefit is the issue. We do have traceability.

One of the points I tried to make in my summary is that the supply management system certainly lends itself to making traceability easier. We know where all the farms are. We know where all the production is. We've got all the food safety systems from on-farm right through our processing plants onward. We have traceability.

Mr. Mailloux: This has always been my pet peeve. I'll tell you what I have to do on my farm. I've got a deep binder to keep daily records on some issues. I have to report that I've got a generator that works. I have to test it monthly. I have to test the water and do all kinds of things. We keep track of that, and it's available to

[Français]

Le sénateur Maltais : Je regrette. Ce que vous faites est très bien, et je vous en félicite, mais c'est le geste. Je ne crois pas que cela empêcherait les Canadiens de manger de la dinde à Noël. Loin de là. Il s'agit d'une tradition. On apprécie cette volaille à Noël. Ce geste symbolique ferait connaître les éleveurs de dindon à travers tout le Canada, et cela démontrerait aussi qu'on ne fait pas que transformer la bête, et que, par le geste posé, on veut la protéger et l'utiliser à bon escient pendant les fêtes et le reste de l'année. C'est un geste symbolique qui a deux volets, et je crois qu'il vaudrait la peine que vous l'examiniez de près.

Le président : Je vous remercie de votre commentaire, sénateur Maltais.

M. Boyd : Bonne idée, monsieur!

[Traduction]

La sénatrice Merchant : C'est ce que le sénateur Maltais voulait entendre, bonne idée.

J'ai deux questions différentes. L'une porte sur la traçabilité. Croyez-vous qu'on aurait besoin d'un système de traçabilité pour renforcer notre concurrence sur les marchés internationaux?

M. Horel : Premièrement, il existe déjà des systèmes de traçabilité. Comme vous l'avez sûrement entendu durant ma présentation et en lisant mon mémoire, l'organisme que je représente œuvre dans le domaine de quatre produits de base : le poulet, le dindon, les œufs et les couvoirs, c'est-à-dire l'éclosion des œufs. La traçabilité varie de système en système, mais elle existe pour ce qui est de ces quatre régimes.

Dans le cas d'un rappel de poulet, on peut retracer les installations desquelles nous proviennent certains troupeaux et cela ne prend qu'une demi-journée. Dans le cas de dindon, la situation est semblable; cela nous prendrait peut-être un jour. Nous savons donc combien de troupeaux nous avons obtenus dans la journée. La situation est semblable pour ce qui est des œufs, mais nous travaillons avec les producteurs d'œufs pour voir si on peut faire étamper et retracer chaque œuf individuellement. Cependant, il y a le problème de rentabilité. Mais la traçabilité est là.

Durant ma présentation, j'ai fait valoir que notre système de gestion de l'offre facilite beaucoup la traçabilité. Nous savons où se trouvent tous les agriculteurs ainsi que les lieux de production. Tous les systèmes de salubrité des aliments sont là, de la ferme jusqu'aux usines de transformation et même plus loin. Nous avons un système de traçabilité.

M. Mailloux : Cela a toujours été ma bête noire. Je vais vous parler de ce que je dois faire sur ma ferme. J'ai un gros cartable où je garde des registres quotidiens sur certaines questions. Je dois indiquer que j'ai un générateur qui marche et je dois effectuer des tests mensuels. Je dois aussi effectuer des analyses d'eau et toutes

our auditors who audit the farm. We just had an audit a couple of days ago. We have to do all these things.

Because you asked that question, it comes to my pet peeve that, yes, we do all these things but nobody knows enough about it. We do all those things, and auditors come in. They look at us and scrutinize the barns and all that stuff. Obviously, if you asked the question, we don't advertise it enough. That's probably our fault, although I don't know how we'd do it better.

Mr. Horel: What Bill said just reminded me of something else. I don't want to stray too far from your traceability question, but our sector of the industry came together and declared that food safety and animal welfare, which we'll set aside for a minute, are non-competitive issues. Purposely, and I think it's the right way to do it, we don't advertise that our food is safe, that one thing is safer than something else.

On the animal welfare side, we don't say that this is more animal welfare friendly than something else. We believe that's table stakes. In the Canadian industry, consumers expect safe food. They expect food to be raised with good animal welfare. We don't start putting a bunch of advertising on labels or in the marketplace that simply will confuse people and lead all other purveyors to do the same thing. Yes, maybe we've hidden our light under a bushel; I'm not sure. Our belief is that it's a non-competitive issue — it's table stakes.

Senator Merchant: In this day and age we see so much on television when something goes wrong on a farm. Recently, programs have shown all kinds of unsavoury pictures of animals that don't look too well. You may think that consumers have these expectations, but you may have to blow your own horn a little bit in counterbalance; it's up to you, of course. You know what you are doing.

Some stakeholders that have appeared before us have talked about a shortage of skilled labour. Are you experiencing anything like that? I'm thinking of Saskatchewan in particular, where we have an oil industry that demands skilled labour. Sometimes you lose workers to higher-paying industries.

Mr. Horel: We do experience it. It appears to be regional, or there is a regional component to it. We experience it in two parts of our business. To some extent, it's more minor than what you would have heard from the beef and pork companies. We experience labour issues in some of our western plants, but certainly not to the same extent as my colleagues at the Canadian Meat Council.

We also experience it in the link between us and the farmers — what we call poultry catching crews. Catching crews do a difficult job working through the night. They go from farm to farm to catch poultry and put it on trucks. The trucks then come to the

sortes d'autres choses. Nous gardons un registre de tout cela, et il est à la disposition des vérificateurs qui viennent à la ferme. En fait, je viens juste de les recevoir il y a quelques jours. Toutes ces démarches sont obligatoires.

Votre question me ramène à ma bête noire, nous effectuons toutes ces démarches, mais personne ne le sait. Nous gardons des registres et les vérificateurs nous surveillent. Ils font leurs vérifications de nos papiers et de nos installations, tout cela. C'est clair, si vous me posez la question, que nous n'en parlons pas assez. Peut-être que c'est de notre faute, mais je ne sais comment mieux faire.

M. Horel : Ce que Bill vient de dire me fait penser à autre chose. Je ne veux pas trop m'éloigner de votre question sur la traçabilité, mais collectivement, notre secteur a déclaré que la salubrité des aliments et le bien-être animal, dont je vous parlerai plus tard, sont des éléments non concurrentiels. Nous l'avons fait délibérément et je crois que c'est la bonne chose à faire. Nous ne faisons pas de publicité sur la salubrité de nos aliments ou sur la plus grande salubrité d'un produit par rapport à l'autre.

Du côté du bien-être animal, on ne dit pas qu'un produit tient plus compte du bien-être animal qu'un autre. Nous croyons que ce sont des enjeux de base. Dans l'industrie canadienne, les consommateurs s'attendent à ce que les aliments soient sains. Ils s'attendent également à ce que le bien-être animal soit respecté. Nous n'allons pas commencer à mettre sur nos produits toutes sortes d'étiquettes qui ne feraient que confondre les gens et mener les autres fournisseurs à faire de même. On ne se vante peut-être pas assez de nos bons coups; je ne suis pas certain. Nous croyons que ces éléments sont non concurrentiels et qu'il s'agit d'enjeux de base.

La sénatrice Merchant : Aujourd'hui, on entend tellement parler des cas qui posent problème dans les fermes. Récemment, on a vu à la télévision toutes sortes d'images répugnantes d'animaux qui n'allaient pas bien. Vous pensez peut-être que les consommateurs ont certaines attentes, mais vous allez peut-être devoir chanter vos propres louanges pour compenser. Bien sûr, c'est à vous de décider. Vous connaissez votre métier.

Certains des intervenants qui ont comparu devant le comité ont parlé de pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Êtes-vous dans cette situation? Je pense à la Saskatchewan en particulier, où le secteur pétrolier demande beaucoup de main-d'œuvre qualifiée. Les travailleurs se dirigent parfois vers ces emplois mieux rémunérés.

M. Horel : Nous connaissons ce problème. Il semble être régional, ou du moins il présente une composante régionale. Deux secteurs de nos entreprises en souffrent. Dans une certaine mesure, la situation est moins pire que celle du secteur bovin et porcin. Nous connaissons une pénurie dans certaines de nos usines de l'Ouest, mais pas au même point que nos collègues au Conseil des viandes du Canada.

On connaît aussi ce problème dans le lien entre nous et les agriculteurs — ce qu'on appelle les équipes de capture de volaille. Ces équipes font un travail difficile tout au long de l'année. Elles vont de ferme en ferme pour ramasser les poulets et les mettre

processing plant. The shortage of labour in that area is pretty acute. Depending on the region, sometimes more than 50 per cent of the catching crews are temporary foreign workers. We've received not an exemption but a ruling from Employment and Social Development Canada that allows those catching crew temporary foreign workers to continue to be employed. Certainly, we have to pay fair wages and we have to do the housing and all that stuff, which makes sense. However, we're not subject to a 10 per cent cap, which frankly would have put that part of the process out of business.

Senator Unger: My supplementary question regarding traceability is to Mr. Mailloux. How often are audits done? What happens when there's an outbreak, as we're seeing in B.C.? What happens to your farm, if anything?

Mr. Mailloux: We have an audit about once a year, I think. We have a partial audit, a supplementary audit and then the next year a full audit of all operations. If I'm wrong on that, I'll correct it, but once a year we have something going on, whether it's just the paperwork you have to prove or the full audit.

If we fail an audit and don't correct it on our farms — and this is in Ontario, and I believe we're getting a little bit more common across the country — your quota allocation will be reduced. There's a penalty if you do not conform to the rules.

Mr. Horel: You referenced avian influenza as an example, for obvious reasons as it is current. To make sure there are no loose ends around avian influenza testing, Canada has a multi-pronged approach to testing for avian influenza. We have passive surveillance, which means that if Bill or any other farmer finds something such as increased mortality in their barn, they talk to their vet and those birds are now routinely tested. But that's passive, in response to something.

We have active ongoing surveillance. We have wild bird surveillance. We have ongoing surveillance in every flock in the primary breeding companies in Canada. We have surveillance through what we call pre-slaughter. My members send information to the CFIA that says when the birds will come to market. Prior to those birds coming to market, on a random basis the CFIA tests those birds. We are testing for avian influenza all the time, over and above the kind of food safety program that Bill is talking about.

[Translation]

Senator Dagenais: Thank you to our witnesses. I have two questions.

I do not know if you are aware, but last week, Radio-Canada broadcasted a story on grocery store chains. Now, suppose you have a packed poultry product, with the best-before date on it. In order to avoid losses, some franchisees, and sometimes the large

dans des camions. Ces camions sont ensuite envoyés aux usines de transformation. Il y a une grave pénurie de main-d'œuvre dans ce domaine. Dépendamment de la région, il se peut que plus de la moitié de ces équipes soient composées de travailleurs étrangers temporaires. Nous avons reçu, non pas une exemption, mais plutôt une décision de la part d'Emploi et Développement social Canada qui nous permet de continuer à employer ces équipes composées en grande partie de travailleurs étrangers temporaires. Il nous faut bien sûr verser un juste salaire et fournir le logement et ainsi de suite, ce qui est logique. Cependant, nous ne sommes pas assujettis au plafond de 10 p. 100, qui aurait mené à la faillite de cette partie du secteur.

La sénatrice Unger : Ma question supplémentaire sur la traçabilité est pour M. Mailloux. À quelle fréquence les vérifications sont-elles effectuées? Que se passe-t-il dans le cas d'épidémies, comme on voit présentement en Colombie-Britannique? Que se passe-t-il à votre ferme, le cas échéant?

M. Mailloux : Les vérifications sont effectuées une fois par année, si je ne me trompe pas. Il y a des vérifications partielles et ensuite supplémentaires, suivies de vérifications complètes de toutes nos installations l'année d'après. Je me corrigerai si je me trompe, mais nous avons chaque année des comptes à rendre, que ce soit au niveau de la paperasse ou des vérifications complètes.

Si nous échouons à une vérification et n'apportons pas de correction à la ferme — et ceci est en Ontario, et je pense que ça devient un peu plus courant partout au pays — notre quota sera réduit. Il y a une sanction si on ne respecte pas les règles.

M. Horel : Vous avez donné la grippe aviaire comme exemple, pour la raison évidente qu'elle est d'actualité. Pour assurer l'efficacité des tests pour la grippe aviaire, le Canada a une approche à plusieurs volets. Nous avons la surveillance passive, qui veut dire que si Bill ou tout autre éleveur remarque quelque chose comme une augmentation de la mortalité dans leurs granges, ils parlent à leur vétérinaire et ces oiseaux se font maintenant tester systématiquement. Mais c'est passif, en réaction à quelque chose.

Nous avons la surveillance active continue. Nous avons la surveillance des oiseaux sauvages. Nous avons la surveillance continue pour tous les troupeaux des principales entreprises d'élevage au Canada. Nous avons la surveillance par l'entremise de ce que nous appelons le préabattage. Mes membres informent l'ACIA de l'arrivée des volailles sur le marché. Avant cette date, l'ACIA les teste sur une base aléatoire. Les tests pour la grippe aviaire sont effectués en permanence, en plus du programme de salubrité des aliments dont parle Bill.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Merci à nos invités. Je vais avoir deux questions à vous poser.

Je ne sais pas si vous êtes au courant, mais la semaine dernière, à Radio-Canada, il y a eu un reportage sur les chaînes d'alimentation. Supposons que vous avez un produit de volaille qui est emballé, il y a une date de péremption sur l'emballage. Or,

chains themselves — I am sure you are aware of this — repack the meat and slap another date on it to extend its shelf life for another four to five days. Obviously, this is going to affect your market, as customers could come to feel a sense of insecurity regarding your product. Have your organizations thought about approaching those grocery store chains and warning them against such actions that could lead to serious consumption problems? We know that sometimes, in these cases, it is the franchisees who act entirely of their own volition.

[English]

Mr. Horel: Thank you for the question. Yes, I certainly noticed the report.

The way my council works, my organization, my members have absolutely talked to their customers. I have not. I have not done that on their behalf. My members have talked individually to the customers, including the ones that were implicated, et cetera. So, yes, there has been some outreach.

I think you're exactly right. We have to take seriously anything that undermines consumer confidence, and that's how we're doing it. I think you're also right when you say the burden is on the retailer to make sure that practices are correct.

The Chair: Mr. Boyd, did you wish to comment?

Mr. Boyd: My comments were actually a question ago, on the matter of outbreak and traceability.

The Chair: You can comment on it, please.

Mr. Boyd: I just wanted to identify that they are two separate issues.

At Turkey Farmers of Canada, we have two programs. One is the On-Farm Food Safety Program that makes sure that when birds leave, they're not going to contribute to any food-borne illness. We mitigate the risk of that through a program. As Bill has indicated, it's subject to audit.

Secondly, we have a Flock Care Program, which is also subject to audit. It goes to the question of animal welfare and the seriousness with which our organization and our producers take that whole set of issues and deal with it.

At this point, about 99 per cent of our farmers are certified on the On-Farm Food Safety Program and 75 per cent are certified on the Flock Care Program. In each of the provinces, both programs will be mandatory at some point in 2015.

On the question of traceability, for example in the outbreak that Senator Unger had mentioned and Robin alluded to, if a problem is identified, within hours the local marketing boards in the province — so in Bill's case, Ontario — would have a map of the poultry farms in the area. They would know how many birds

pour éviter de subir des pertes, les franchisés et, parfois, les grosses chaînes d'alimentation — je pense que vous êtes au courant — refont l'emballage et changent la date de péremption afin de la prolonger d'environ quatre à cinq jours. Évidemment, cela peut nuire à votre marché, parce que cela peut créer un climat d'insécurité chez la clientèle. Est-ce que vos organisations ont pensé à intervenir auprès de ces chaînes d'alimentation afin de bien les avertir, parce que cela peut créer un sérieux problème de consommation? On sait que, parfois, ce sont les franchisés qui prennent l'initiative.

[Traduction]

M. Horel : Merci pour la question. Oui, j'ai certainement remarqué le rapport.

Le conseil, l'organisation et les membres ont absolument parlé à leurs clients. Moi je ne l'ai pas fait. Je ne l'ai pas fait en leur nom. Mes membres ont parlé individuellement aux clients, y compris ceux qui étaient concernés, et cetera. Donc oui, il y a eu des efforts de sensibilisation.

Je pense que vous avez tout à fait raison. Nous devons prendre au sérieux tout ce qui porte atteinte à la confiance des consommateurs, et c'est comme ça que nous fonctionnons. Je pense que vous avez aussi raison de dire qu'il incombe au détaillant d'assurer que les pratiques sont bonnes.

Le président : Monsieur Boyd, voulez-vous faire un commentaire?

M. Boyd : J'aimerais faire des commentaires sur la question précédente, au sujet de l'épidémie et de la traçabilité.

Le président : Faites vos commentaires, s'il vous plaît.

M. Boyd : Je voulais juste noter que ce sont deux questions distinctes.

Chez les Éleveurs de dindon du Canada, nous avons deux programmes. L'un s'appelle le Programme de salubrité des aliments à la ferme, qui assure que lorsque les volailles partent, elles ne vont pas contribuer à une maladie d'origine alimentaire. Nous réduisons les risques de cela grâce à un programme. Comme Bill l'a indiqué, il fait l'objet d'une vérification.

Deuxièmement, nous avons le Programme de soins des troupeaux, qui fait aussi l'objet d'une vérification. Il traite du bien-être des animaux et du poids qu'accordent notre organisation et nos producteurs à tout cet ensemble de questions.

Aujourd'hui, environ 99 p. 100 de nos éleveurs ont la certification du Programme de salubrité des aliments à la ferme et 75 p. 100 ont la certification du Programme de soins des troupeaux. Dans toutes les provinces, les deux programmes seront obligatoires à un certain point en 2015.

En ce qui a trait à la traçabilité, par exemple dans l'éruption qu'a mentionnée la sénatrice Unger et à laquelle Robin a fait allusion, si un problème est identifié, les offices de commercialisation locaux de la province — donc dans le cas de Bill, l'Ontario — auraient en quelques heures une carte des

are on that farm and in each barn and the age of those birds, which is really important to understand in terms of containment. Once that's all identified, then decisions on depopulation can be made very quickly and contain the outbreak.

In the case in front of us right now, that map was done within hours of notification of an avian influenza infection, and the focus becomes on what's in that area and how we increase biosecurity immediately to clamp down on movement and make sure that the spread is reduced. It's proof of how effective the traceability system is in terms of that particular kind of situation.

[Translation]

Senator Dagenais: I am sure you are aware that Australia and New Zealand have deregulated their supply management-based production sectors. In turn, this has led to better prices for consumers.

What do you think of the Australian and New Zealand models?

[English]

Mr. Boyd: This is a recurring question, so we're pleased you asked it. I'm speaking not from the standpoint of the turkey industry specifically on these cases.

First of all, in the case of Australia, it's interesting that upon deregulation, the farm price for milk dropped and the retail price for milk increased. It's counterintuitive in the sense that if one buys the argument that supply management contributes to higher consumer prices, which we don't believe it does, there's a false premise, we think, that that's the case.

As explained in our earlier comments, consumer prices are set by the strategy of those that sell to the consumer. That's why we would see, as Bill pointed out, not only different prices for turkey in different regions of the country but different prices between stores in the same region, depending on the strategy of that particular merchant.

In terms of access to the New Zealand market, there's not much New Zealand has to offer Canadian exporters. It's a small market, a long way away, and they're a small population. To chase access into the New Zealand market is really of no consequence. There's no payback on that that we've been able to identify.

They're exporters of dairy products, as you well know. You've had Dairy Farmers of Canada and dairy processors as witnesses, and you understand that dynamic. My recollection, and I may stand corrected, is that 90 per cent of the milk produced in New Zealand is essentially within the control of Fonterra, the large exporting entity out of New Zealand.

exploitations avicoles de la région. Ils sauraient combien de volailles a cette exploitation et dans chaque grange et l'âge de ces volailles, qui est très important à savoir pour l'endiguement. Une fois tout cela établi, on peut prendre des décisions de dépopulation très rapidement et endiguer l'éruption.

Dans le cas qui nous occupe, la carte a été créée en quelques heures après l'avis d'infection de grippe aviaire, et on se concentre sur ce qui se trouve dans cette région et sur les moyens d'augmenter immédiatement la biosécurité pour limiter les déplacements et assurer que la propagation est réduite. C'est la preuve de l'efficacité du système de traçabilité pour ce genre de situation.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Je suis certain que vous êtes au courant que l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont déréglementé leur secteur de production lié à la gestion de l'offre. Cela a permis aux consommateurs de bénéficier de prix plus abordables.

Comment percevez-vous ces modèles australien et néo-zélandais?

[Traduction]

M. Boyd : C'est une question qu'on pose souvent et nous sommes heureux que vous l'ayez posée. Je ne parle pas du point de vue de l'industrie du dindon spécifiquement pour ces cas.

Premièrement, dans le cas de l'Australie, il est intéressant de noter que suite à la déréglementation, le prix à la ferme du lait a baissé et son prix au détail a augmenté. C'est paradoxal, mais l'argument selon lequel la gestion de l'offre contribue à des prix plus élevés pour les consommateurs ne tient pas. Nous n'y croyons pas, car la prémisse est fautive, selon nous.

Comme nous l'avons déjà expliqué, les prix à la consommation sont déterminés par la stratégie des vendeurs. C'est pourquoi on voit, comme l'a dit Bill, que le prix de la dinde diffère, non seulement d'une région à l'autre, mais aussi d'un magasin à l'autre dans la même région, en fonction de la stratégie du marchand.

Pour ce qui est de l'accès au marché de la Nouvelle-Zélande, ce pays n'offre pas beaucoup aux exportateurs canadiens. C'est un petit marché, loin d'ici, et il y a une faible population. Chasser l'accès au marché de la Nouvelle-Zélande est vraiment sans conséquence. Il n'y a aucun bénéfice que nous avons pu identifier.

Ce sont des exportateurs de produits laitiers, comme vous le savez bien. Vous avez eu comme témoins Les producteurs laitiers du Canada et des transformateurs laitiers et vous comprenez cette dynamique. Si je me souviens bien, corrigez-moi si je me trompe, 90 p. 100 du lait produit en Nouvelle-Zélande est essentiellement contrôlé par Fonterra, la grande entité d'exportation de la Nouvelle-Zélande.

The second thing that's really interesting is that under the WTO rules, New Zealand also has guaranteed access into the European market for some dairy products because they have a country-specific TRQ. From our perspective, it's one thing to chirp away about wanting more access and open up competition, but if a nation has a country-specific TRQ into an affluent market like the EU, then they really don't face competition for that amount of access in that marketplace. Not to disrespect our Aussie or New Zealand friends, but at some level talk is a bit cheap. But for the antagonists, for people who are ideologically opposed to supply management, it makes great anecdotal evidence. We think it's pretty hollow.

Senator Enverga: Thank you for your presentations.

I was looking at the details about our import and export capacity and the supply management. Is there a possibility that we could increase the quota on your production so we don't have to import so much of the same turkey? Do we have the capacity, or will it be cost-effective?

Mr. Boyd: In terms of import access, under World Trade Organization rules, we're required to provide a minimum amount of access to the Canadian turkey market. That's a given. That is the result of a negotiation. In our case, it's about 5 million kilograms. That traces along. As our production increases, that number will start to increase as well. It's a given part of our supply. That number of millions of kilograms is a given part of our supply, so increasing quota to deal with that would be of no consequence. It would be of no use to do that.

In terms of increasing quota, we've had increases in the further processing sector because consumer tastes and preferences change over time, so our quota is really set as the significant part of the total supply. The guaranteed market access just adds to that. We gear our quota levels to the domestic requirements for a given year.

Senator Enverga: But with the opening up of new markets, would there be a need for increased quotas, or will your supply be just enough or just the capacity that you can handle?

Mr. Boyd: The increased market we're focused on is the domestic market, so we have the capacity to increase supply to meet those requirements.

As alluded to in previous presentations, our focus is really the domestic market. We look at international trade as a way to balance off our supply so that it meets the needs of the Canadian consumers and what they need from the Canadian farms and processing plants.

Le deuxième aspect très intéressant, c'est qu'en vertu des règles de l'OMC, la Nouvelle-Zélande a aussi un accès garanti au marché européen pour certains produits laitiers puisqu'ils ont un CT spécifique à un pays. Selon nous, c'est une chose de dire vouloir plus d'accès et une concurrence plus ouverte, mais si une nation a un CT spécifique à un pays pour un marché riche comme l'Union européenne, il n'y a pas vraiment de concurrence pour ce niveau d'accès. Je ne veux pas manquer de respect envers nos amis de l'Australie ou de la Nouvelle-Zélande, mais à un certain niveau les paroles sont vides. Mais pour les adversaires, pour les gens qui sont idéologiquement opposés à la gestion de l'offre, c'est une preuve anecdotique excellente. Nous croyons que c'est plutôt creux.

Le sénateur Enverga : Merci pour vos présentations.

J'examinais les détails concernant notre capacité d'importation et d'exportation et la gestion de l'offre. Serait-il possible d'augmenter le quota de votre production pour que nous n'ayons pas besoin d'importer autant? Avons-nous la capacité, ou est-ce que ce serait rentable?

M. Boyd : Pour ce qui est de l'accès à l'importation, selon les règles de l'Organisation mondiale du commerce, nous devons offrir un minimum d'accès au marché canadien de la dinde. C'est établi. C'est le résultat de négociations. Dans notre cas, c'est environ 5 millions de kilogrammes. C'est proportionnel. Alors que notre production augmente, ce chiffre va commencer à augmenter aussi. C'est une proportion donnée de notre offre. Ce nombre de millions de kilogrammes est une proportion donnée de notre offre, donc augmenter le quota pour régler cela serait sans conséquence. Il ne serait pas utile de faire cela.

Pour ce qui est de l'augmentation des contingents, il y a eu des augmentations dans le secteur de la surtransformation, car les goûts et les préférences des Canadiens changent avec le temps. Conséquemment, nos contingents représentent la partie principale de l'approvisionnement global. L'accès garanti au marché ne fait qu'ajouter au tout. Nous établissons nos niveaux de contingents en fonction de la demande intérieure pour une année donnée.

Le sénateur Enverga : Mais avec l'accès à de nouveaux marchés, sera-t-il nécessaire d'augmenter les contingents ou est-ce que le niveau d'approvisionnement comblera la demande, ou seulement la capacité dont vous disposez?

M. Boyd : Nous allons nous concentrer sur la demande accrue du marché intérieur; ainsi, nous aurons la capacité d'augmenter notre approvisionnement pour respecter ces exigences.

Comme je l'ai dit auparavant dans d'autres présentations, nous visons surtout le marché intérieur. Pour nous, le commerce international nous permet d'équilibrer notre approvisionnement afin de combler la demande des consommateurs canadiens auprès des agriculteurs canadiens et des usines de transformation.

Mr. Horel: To add to that, first of all, it's a similar situation in all four poultry commodities. Phil talks for turkey, but in all four poultry commodities, we have commitments, either WTO or NAFTA, whichever one overrides. We have commitments, so we have to fulfill those commitments, and we do.

I sit as a member of an organization called the International Poultry Council. It's folks like me from 25 major poultry-producing countries in the world. Sometimes they look at me like I'm a lamb chop or a turkey on the table. They'd like to get more access. Having said that, though, they all, including the Brazilians and the Americans, say that the business relationship they have with Canada — they are exporting and we are importing — is the easiest one they have in the world. There's not a bunch of red tape and all that other stuff. Yes, it's a controlled amount, but it's simply a business transaction. I find a customer in Canada that's allowed to import. He imports. He pays the bill. I get paid right away. It's all good.

Supply management, and I know you've heard this before, operates on three pillars. Farmers have the responsibility to set the farm-gate price for poultry products, turkey included. There are of course tariff boundaries and an access that is set. But the third pillar is the responsibility, and we try to assist, to set the right amount of production for the domestic market. That's the system and that's what they're doing.

Senator Enverga: Mr. Horel, you mentioned that Canadian poultry processors, egg graders and hatcheries would not be competitive internationally if open access to the Canadian market was granted without a structural realignment of the system. Could you expand on that? What are we supposed to be doing?

Mr. Horel: Notwithstanding Phil's point, which I absolutely agree with, that the consumer price is not set by the farm-gate price, farm-gate prices in Canada, and I will qualify, are significantly higher than the major export market farm-gate prices are. I have to qualify that because our system is structured differently. If we use chicken in Canada and chicken in the United States as the example, chicken in Canada is produced by 2,000-and-some-odd farmers all around the country. They contribute to their local economies. They're independent business people. My members buy the chickens from those farmers at the price set by farmers, which is one of the three pillars.

In the United States, farms are operated by independent individuals, but the birds on a farm are owned by the company, the feed that goes into the birds is owned by the company, and management is all done by the company. The farmer supplies a house and labour. So there is no quoted wholesale or farm-gate price for chicken in the U.S. because it's the company's chicken, which just takes it off the farm that it contracted to.

M. Horel : De plus, la même situation prévaut pour les quatre produits de la volaille. Phil parle au nom du secteur de la dinde, mais pour les quatre produits de la volaille, nous devons respecter les exigences en vertu de l'OMC et de l'ALENA, dépendamment de la situation. Nous avons pris des engagements et nous devons les respecter, ce que nous faisons.

Je suis membre d'une organisation qui s'appelle le Conseil international des volailles, et qui est composée de gens comme moi provenant de 25 grands pays producteurs de volaille. Parfois, ils me regardent comme si j'étais une côtelette d'agneau ou une dinde prête à être mangée. Ils aimeraient avoir un plus grand accès. Cela dit, par contre, tous, y compris les Brésiliens et les Américains, disent que leur relation d'affaires avec le Canada — ils exportent et nous importons — est la plus facile de toutes. Il n'y a pas beaucoup de paperasse. Certes, on parle d'un volume limité, mais au bout du compte, ce n'est qu'une transaction d'affaires. Je trouve un client au Canada qui a le droit d'importer. Il importe. Il paie la note. Je me fais payer. Ce n'est pas compliqué.

La gestion de l'offre, et je sais que vous le savez déjà, est basée sur trois piliers. Les agriculteurs établissent le prix à la ferme pour les produits de la volaille, y compris la dinde. Évidemment, il y a des seuils de tarif et la limitation de l'accès. Mais le troisième pilier, c'est la responsabilité, et nous essayons d'aider à établir le bon seuil de production pour le marché canadien. Voilà comment fonctionne le système et voilà ce que nous faisons.

Le sénateur Enverga : Monsieur Horel, vous avez mentionné que les transformateurs des produits de la volaille, les classificateurs d'œufs et les incubateurs ne seraient pas compétitifs si on ouvrait le marché canadien sans pour autant changer de fond en comble la structure du système. Pouvez-vous nous en dire davantage, qu'est-ce qu'on devrait faire?

M. Horel : Mis à part l'argument de Phil que j'appuie entièrement, le prix à la consommation n'est pas établi en fonction du prix à la ferme, ou des prix à la ferme au Canada — je vous expliquerai ce que cela veut dire — ces prix sont plus élevés que les prix à la ferme pour les produits destinés à l'exportation. La différence s'explique par le fait que notre système est structuré différemment. Si nous comparons le poulet du Canada avec celui des États-Unis, par exemple, celui du Canada est produit par environ 2 000 agriculteurs à l'échelle du pays. Ils contribuent à l'économie locale de leur région. Ce sont des entrepreneurs indépendants. Mes membres achètent le poulet de ces agriculteurs au prix établi par ces mêmes agriculteurs, et ce, en fonction des trois piliers.

Aux États-Unis, les exploitations agricoles sont exploitées par des personnes individuelles, mais la volaille, elle, appartient à la compagnie, l'alimentation pour les animaux appartient à la compagnie, et l'entreprise est gérée par la compagnie. L'agriculteur fournit une installation et sa main-d'œuvre. Donc, il n'y a pas de soi-disant prix de gros ou à la ferme pour le poulet aux États-Unis, car la volaille appartient à la compagnie qui prend cette volaille de l'exploitation avec laquelle elle a un contrat.

The integrated nature of that versus the non-integrated nature of the Canadian system means it would have to be aligned. If the border opened tomorrow, my members would not be able to compete. I hope that answers your question. We could go for an hour on this.

Senator Oh: My question is for Mr. Boyd. In Canada, is there any control over distances between farms to be able to set up in case of disease outbreak?

Mr. Boyd: There is no control in terms of where farms can be located one to another. There may be provincial or municipal regulation that would have some bearing on where barns could be built in proximity to one another, but there's nothing at a national level that I'm aware of.

We see in a couple of parts of the country that obviously as it makes sense to have the supply of live birds reasonably close to the processing plant. In the Annapolis Valley in Nova Scotia, I'm guessing that the farthest farm from a processing plant would be two hours. Our chairman is from Nova Scotia and lives in the Annapolis Valley. I think he ships his birds 20 minutes from his farm to the new plant that was built and opened in the last 12 to 18 months. I think you would bump up against local regulation in terms of new construction at this time.

Mr. Horel: I don't want to connect these dots in such a way to suggest that because of supply management it is a better system in Canada. However, I will point out that in the American system or the Brazilian system, where they have complexes with millions of birds — pick a species, eggs for egg production, chickens and turkeys — that are all within close proximity. That works well from an economic basis. You standardize and keep everything close so costs are kept in line, but there are trade-offs.

In Canada, we have poultry producers of one sort or another in every province in Canada. I have members in every province in Canada. I'm not going to say that we set it up to spread it out and spread the risk, because that's not the case. That's just how it has evolved. It is an interesting point that we are much less densely concentrated than integrated systems in other countries.

Senator Oh: You mentioned that you sell a lot of white turkey meat in Canada. What do you do with the dark meat?

Mr. Horel: We do a few things. We are working, marketing and doing research and develop on products that can be made with dark meat. There is more dark meat product in grocery stores and restaurants than there used to be. Ground turkey is dark meat usually, but not always. We are working more on further processed products that use dark meat. But the North American preference for white meat still rules, so we are working on that. Yes, we are trying to upgrade by selling more products

La nature intégrée de leur système par rapport à la nature non intégrée du système canadien fait en sorte que nous devrions harmoniser les deux systèmes. Si la frontière devait être ouverte dès demain, mes membres ne pourraient pas livrer concurrence. J'espère que cela répond à votre question, car nous pourrions en parler pendant des heures.

Le sénateur Oh : Ma question s'adresse à M. Boyd. Au Canada, établit-on des normes minimums de distance entre les fermes afin de contenir les épidémies?

M. Boyd : Il n'y a aucun contrôle sur la distance entre les fermes. Il y a peut-être un règlement provincial ou municipal qui contrôle où l'on peut construire des granges l'une par rapport à l'autre, mais il n'existe rien de tel au niveau national.

Dans certaines parties du pays, il est tout à fait sensé de situer des installations avicoles proches des installations de traitement. Dans la vallée de l'Annapolis en Nouvelle-Écosse, je pense que la plus grande distance entre une installation avicole et l'installation de traitement la plus proche serait de deux heures. Notre président vient de la Nouvelle-Écosse, et il vit d'ailleurs dans la vallée de l'Annapolis. Je crois qu'il envoie ses volatiles à 20 minutes de chez lui depuis qu'une nouvelle installation de transformation a été construite il y a 12 ou 18 mois. Je pense que maintenant, il y a de nouveaux règlements locaux encadrant la construction.

M. Horel : Je ne dis pas que le système est meilleur au Canada du simple fait de l'existence de la gestion de l'offre. Toutefois, il est vrai qu'aux États-Unis et au Brésil, ils ont des complexes abritant des millions de volatiles de toutes les espèces, des poulets, des dindons, des volailles pondeuses. Toutes ces installations se trouvent très proche les unes des autres, ce qui est très économique. On normalise la production, les installations sont très proches l'une de l'autre, les coûts sont réduits, mais il y a des désavantages par ailleurs.

Au Canada, on trouve de la production de poulet dans toutes les provinces. Nous avons nous-mêmes des membres dans chaque province canadienne. On n'a pas fait exprès pour éparpiller les installations afin de réduire le risque, car ce ne serait pas vrai. C'est tout simplement une fonction de l'évolution naturelle du secteur. Le hasard veut que nos systèmes de production soient bien moins concentrés et intégrés que dans d'autres pays.

Le sénateur Oh : Vous avez dit que vous vendez beaucoup de viande blanche de dindon au Canada. Que faites-vous de la viande brune?

M. Horel : Plusieurs choses. Nous menons actuellement des activités de commercialisation et de recherche sur de nouveaux produits pouvant être faits à base de viande brune. Par ailleurs, on trouve une plus grande proportion de viande brune dans les restaurants et dans les magasins que par le passé. Par ailleurs, le dindon haché est souvent fait à base de viande brune. Nous travaillons actuellement à la création d'autres produits transformés à base de viande brune. Mais en fin de compte,

made with dark meat, but in the meantime, to balance the market, we export a lot of offcuts, which are predominantly dark meat such as drums and wings.

Senator Oh: Where do you export them?

Mr. Horel: To a number of countries, but the United States is our biggest export destination.

Mr. Boyd: We have noticed, as the Canadian population changes through immigration, a larger demand for dark meat. As people come from other parts of the world where dark meat is what they like to eat, we starting to see the change in preference. Boneless thigh meat is a great source of protein with great flavour. We're not exporting thigh meat anymore. It stopped about five to seven years ago because our domestic demand for that is changing.

Also interesting is that in 2008 when we had the recession, Canadians still wanted turkey meat but found that dark meat was a lower-priced protein than white meat, so we saw a nice uptick in dark-meat consumption. We're seeing that in backs and necks and other offcuts; it's not the pure muscle meat as it used to be.

Senator Beyak: Gentlemen, those were excellent presentations. You answered most of my questions on food safety.

For the benefit of those watching at home, could you tell me if there is new research into how and why these viruses occur and new initiatives to deal with them?

Mr. Mailloux: I'll pass that on to Phil. We do spend a great deal of money on research.

Mr. Boyd: Not long ago, the Canadian Poultry Research Council appeared before the committee, within the last 12 months or so. They provided honourable senators with an overview of poultry research in the country.

In our specific case, we have a broad set of priorities for research, as you can imagine. At the top of that is animal welfare research, which is very important, and biosecurity is very important.

Bugs occur, so the focus on biosecurity is how to mitigate the risk of that virus or infection occurring in turkey barns or other poultry houses. We look at that to determine what measures we can take on the farm to mitigate the risk of any outbreak. Sometimes things happen, as we're living now and as we've seen a couple of times since 2004.

l'Amérique du Nord préfère toujours la viande blanche, et il faut s'y résigner. Bien entendu, nous essayons de faire mousser les ventes de produits à base de viande brune, mais, en attendant, afin de rééquilibrer les marchés, nous exportons une grande quantité de chutes, c'est-à-dire de viandes brunes comme les cuisses et les ailes.

Le sénateur Oh : Et où les exportez-vous?

M. Horel : À divers pays, mais les États-Unis sont notre principale destination.

M. Boyd : Nous avons constaté, au fur et à mesure de l'évolution de la population canadienne à cause de l'immigration, que la demande pour la viande brune est à la hausse. Les immigrants viennent de parties du monde où l'on préfère la viande brune, et on commence à constater ce virage dans le marché. Les cuisses désossées sont une excellente source de protéines et sont succulentes en plus. Nous n'exportons donc plus les cuisses. Nous avons cessé de les exporter il y a environ cinq ou sept ans, au moment où la demande au Canada est devenue suffisante.

En 2008, alors que nous étions en récession, les Canadiens ont continué à acheter de la dinde, mais ils trouvaient que la viande brune était meilleur marché que la viande blanche, ce qui s'est traduit par une augmentation marquée de la consommation de viande brune. C'est ce que l'on voit avec les dos, les cous et d'autres coupes; pour la viande musculaire pure, ce n'est plus comme avant.

La sénatrice Beyak : Messieurs, ce furent d'excellents exposés. Vous avez répondu à la plupart de mes questions sur la salubrité alimentaire.

Pour le bénéfice des téléspectateurs, pourriez-vous nous dire si les dernières recherches scientifiques nous ont permis d'en savoir plus sur l'apparition de ces virus et les moyens de les éliminer?

M. Mailloux : Je vais céder la parole à Phil. Nous dépensons bel et bien beaucoup d'argent sur la recherche.

M. Boyd : Le Conseil de recherches avicoles du Canada a comparu devant ce comité il n'y a pas très longtemps. Je crois que c'était au cours des 12 derniers mois. Le conseil avait fait un survol de la recherche sur la volaille au Canada.

En ce qui nous concerne, nous avons, comme vous pouvez l'imaginer, un large éventail de priorités pour la recherche. La priorité absolue, c'est la recherche sur le bien-être des animaux, qui est très importante. La biosécurité revêt également une grande importance.

C'est difficile d'éviter les microbes, c'est pourquoi nous nous employons à atténuer les risques qu'un virus ou une bactérie ne se propage dans les populations avicoles. Nous cernons les mesures que nous pouvons prendre dans les fermes pour atténuer les risques d'une éclosion. Des problèmes peuvent toutefois survenir, comme nous en connaissons en ce moment. Cela s'est produit à quelques reprises depuis 2004.

It really comes down to biosecurity, which can come down to housing systems. Research is ongoing into those kinds of things in order to mitigate the risk of any significant outbreaks.

The Chair: I'd like you to answer a question briefly here or in writing to send to the committee. Does or will country-of-origin labelling impact your industry?

Mr. Horel: Certainly, I'll take the opportunity to follow up in writing, but off the top of my head, there can be a few effects. One is that Canada has sent the United States a list of products that we intend to or could possibly retaliate with. Poultry products are on that list. There certainly will be some impact on that.

Regarding country-of-origin labelling, my organization certainly supports the government's position. It is a red meat more than a poultry meat issue for sure, but we certainly support our colleagues in the red meat industry as well. The American response has been completely unfounded.

The Chair: If you have additional comments, like you said, we would appreciate, through the clerk, if you could send something in writing.

Thank you very much, witnesses.

Mr. Mailloux: I would just like to thank you again for having us here today. We appreciate the opportunity.

The Chair: If you feel that you want to add anything, please don't hesitate to do so in writing. Thank you.

Honourable senators, to our second panel of witnesses, we thank you for accepting our invitation. I've been informed by the clerk that Mr. Kuhl will make a presentation and then we will go to questions.

Mr. Kuhl, the floor is yours.

Keith Kuhl, President, Canadian Horticultural Council: Thank you very much. As indicated, my name is Keith Kuhl. I'm a potato farmer from Manitoba and currently the President of the Canadian Horticultural Council, which in the presentation we will refer to as the CHC.

Mr. Chairman and committee members, thank you for the opportunity to appear and speak to you within the context of your order of reference, dealing with international market access market priorities for the Canadian agriculture and agri-food sector.

The Canadian Horticultural Council represents producers from across Canada primarily involved in the production and packing of over 100 fruit and vegetable crops. Members include provincial and national horticultural commodity organizations, as well as allied and service organizations, provincial governments and individual producers. The CHC represents members on key issues such as crop protection, access to a consistent supply of farm labour, food safety and traceability, fair access to markets, research and innovation, and government programs to ensure more innovative, profitable and sustainable horticultural industry

C'est surtout une question de biosécurité, ce qui est en fait une question d'environnement d'élevage. La recherche se poursuit dans ces domaines pour atténuer les risques d'une éclosion d'envergure.

Le président : J'aurais une brève question à vous poser. Vous pouvez y répondre de vive voix ou par écrit. Le marquage du pays d'origine touche-t-il ou touchera-t-il votre secteur?

M. Horel : Je vous répondrai volontiers par écrit, mais spontanément je pourrais en recenser quelques effets. Le Canada a envoyé aux États-Unis une liste de produits qui pourraient être mobilisés en guise de rétorsion. La volaille figure sur cette liste. On peut certainement s'attendre à ce qu'il y ait des conséquences.

Sur l'étiquetage du pays d'origine, mon organisation appuie assurément la position du gouvernement. C'est une question qui touche davantage le secteur de la viande rouge, mais nous appuyons certainement nos collègues de ce secteur également. La réaction des Américains n'a pas du tout sa raison d'être.

Le président : Si vous avez d'autres éléments d'information, nous vous saurions gré de les transmettre par écrit au greffier.

Je remercie sincèrement tous les témoins.

M. Mailloux : J'aimerais vous remercier de nous avoir invités. Nous en sommes reconnaissants.

Le président : Si vous souhaitez nous envoyer un complément d'information, je vous prie de ne pas hésiter à nous écrire. Merci.

Honorables sénateurs, nous accueillons maintenant le second panel de témoins. Nous vous remercions d'avoir accepté notre invitation. Le greffier me dit que M. Kuhl souhaite faire un exposé, puis nous passerons aux questions.

Monsieur Kuhl, vous avez la parole.

Keith Kuhl, président, Conseil canadien de l'horticulture : Merci beaucoup. Comme vous l'avez indiqué, je m'appelle Keith Kuhl. Je suis un cultivateur de pommes de terre du Manitoba et le président du Conseil canadien de l'horticulture, que nous désignerons dans notre exposé par son acronyme, le CCH.

Monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître dans le cadre de cet ordre de renvoi sur les priorités pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien en matière d'accès aux marchés internationaux.

Le Conseil canadien de l'horticulture représente des producteurs des quatre coins du pays. Ses membres, qui comptent tant des organisations provinciales et nationales de produits horticoles, des organisations associées, des organismes de services et des gouvernements provinciaux que de simples producteurs, s'adonnent pour la plupart à la production et à l'emballage de plus de 100 cultures de fruits et légumes. Le CCH défend les intérêts de ses membres dans divers domaines clés — production des cultures, accès à une main-d'œuvre agricole suffisante en tout temps, salubrité et traçabilité des aliments,

for future generations. Our mission is a commitment to ensuring that strong Canadian farms will continue to be able to provide safe, secure and healthy food for families in Canada and around the world.

The horticultural sector has been an engine for economic growth and can be a foundation for continuing job growth. It is a growing industry. The overall economic contribution of horticultural production in Canada has doubled in the last 25 years. Horticulture is one of Canada's largest agriculture production sectors. Today, farm-gate sales with additional processing, supply chain, and associated financial impacts create an economic footprint of over \$11.4 billion in real GDP, according to a recent Conference Board of Canada report labeled: *More than a healthy habit: Accessing the economic contribution of Canada's produce industry*.

Horticulture is a vital contributor to the health and wellness of Canadians. Consuming fruits and vegetables as part of one's daily diet has been proven to be an essential part of an overall health care solution. Fruits and vegetables have natural attributes that have been shown to help prevent disease. The sector is a contributor to Canada's food security, the health of Canadians and is well positioned to share these attributes with consumers beyond our borders. We are strong proponents of a national fruit and vegetable nutrition policy for Canada. Canada is the only member of the G7 without a national nutrition policy.

With respect to your order of work, I am pleased to offer the following comments for your consideration.

Our industry priorities have been consistent for a number of years: financial protection for produce sellers as a means to achieve a competitive parity with our colleagues and competitors from the U.S. through the U.S. Perishable Agricultural Commodities Act, often referred to as PACA; market access; standardization of maximum residue levels and sanitary and phytosanitary issues as potential barriers to trade; invasive alien species; food safety and traceability. These are important issues for the horticulture industry. Our efforts in these areas have been significant but, as is often the case, progress is difficult to measure.

The Canada-U.S. Regulatory Cooperation Council — also known as the RCC — agreement provided tremendous opportunity to advance Canadian horticultural trade issues with both the Canadian and U.S. governments. For horticulture, the long-standing need to establish a PACA-like mechanism in Canada to address financial risk mitigation for the sale of fresh fruit and vegetables remains a top priority. The recent withdrawal by the U.S. of preferential status for Canada within this framework is a significant blow to horticulture and is an

accès équitable aux marchés, recherche et innovation et programmes gouvernementaux —, tout cela dans le but de garantir aux générations futures une industrie de l'horticulture plus novatrice, rentable et viable. Nous nous engageons à veiller à ce que des exploitations agricoles canadiennes vigoureuses continuent d'offrir aux familles du Canada et du monde entier des aliments sains et salubres.

Le secteur horticole a été un moteur de croissance économique, et on peut s'en servir comme tremplin pour la création d'emplois. C'est un secteur en croissance. Au cours des 25 dernières années, la contribution économique totale de la production horticole au Canada a doublé. L'horticulture est l'un des premiers secteurs de production agricole au Canada. Les ventes à la ferme, la transformation, la chaîne d'approvisionnement et les retombées financières afférentes contribuent plus de 11,4 milliards de dollars au PIB, selon un rapport récent du Conference Board du Canada intitulé *More than a healthy habit : Accessing the economic contribution of Canada's produce industry*.

L'horticulture joue un rôle essentiel dans la santé et le bien-être des Canadiens. La consommation quotidienne de fruits et légumes est reconnue comme un aspect essentiel de la santé publique. Les fruits et légumes revêtent des caractéristiques naturelles qui nous aident à nous protéger des maladies. Ce secteur contribue à la sécurité alimentaire du Canada et à la santé de la population. Il est également bien placé pour permettre aux consommateurs au-delà de nos frontières de profiter de ces qualités. Nous encourageons vivement le Canada à adopter une politique nutritionnelle nationale sur les fruits et légumes. Le Canada est le seul membre du G7 à ne pas avoir une telle politique.

Concernant l'étude que vous avez entreprise, je suis heureux de vous présenter les éléments d'information suivants.

Les priorités de notre secteur sont les mêmes depuis nombre d'années : la protection financière des vendeurs de produits afin qu'ils jouissent d'une parité concurrentielle avec leurs collègues et concurrents des États-Unis par l'intermédiaire de la U.S. Perishable Agricultural Commodities Act, appelée souvent la PACA; l'accès au marché; la normalisation du niveau maximal des résidus et de questions sanitaires et phytosanitaires qui pourraient entraver le commerce; les espèces exotiques envahissantes; la salubrité alimentaire et la traçabilité. Ce sont des questions importantes pour le secteur horticole. Nous avons fait des efforts considérables dans ces domaines, mais comme c'est souvent le cas, il peut être difficile de mesurer les progrès réalisés.

L'accord relatif au Conseil de coopération Canada-États-Unis en matière de réglementation — également appelé le CCR — a été l'occasion idéale de faire avancer les enjeux commerciaux horticoles canadiens à la fois auprès du gouvernement canadien et du gouvernement américain. Pour le secteur horticole, c'est une priorité absolue — cela se fait sentir depuis longtemps — qu'on établisse un mécanisme comme la PACA au Canada pour traiter l'atténuation des risques financiers dans la vente de fruits et légumes frais. Les États-Unis ont récemment retiré au Canada son

indication for horticulture that Canada is not living up to the commitments that were contemplated within the framework of the RCC.

Some progress has been made in the area of fresh fruit and vegetable unified licensing regimes, and this is aligned with the horticulture sector's long-term vision when the dispute resolution cooperation was established. The shift to single licence by the CFIA for produce sellers with a mandatory membership in the DRC will greatly benefit the produce industry in that it will ensure that we will have the tools needed to deal with slow pay and no pay.

The final piece of the puzzle, and the most important, is to allow us to get paid when buyers become insolvent. We must find a way to accomplish this, and anything short of Canadian fruit and vegetable growers and shippers having the same avenues of recourse available to them in Canada as in the U.S. is simply unacceptable. Furthermore, any move to implement security requirements in the form of insurance, bonding, et cetera, as a solution is not acceptable.

To us, and certainly our U.S. competitors and counterparts, despite horticulture's deep concern and frustration that this issue remains unresolved, we would like to recognize the efforts of so many to find a path to success on this, as they are unprecedented, and those involved deserve our collective thanks for their persistence and commitment.

Canada has achieved recent success in market access for Canadian-grown cherries and blueberries to new markets such as China. There are opportunities for greenhouse vegetable products in ASEAN countries — the Association of Southeast Asian Nations. While volumes remain relatively small at present, the opportunity for increased volumes in the future is promising. These are positive developments, and we look forward to other market access success for our crops. It takes a dedicated team to open new markets, and it is imperative to ensure that all of the necessary resources to do so are in place.

Free trade negotiations continue with the conclusion of the Canada-Europe trade agreement and continue to progress with the Trans-Pacific Partnership. It is often difficult for horticulture to find its niche in such agreements as the focus tends to be on other areas of business overall, as well as other sectors of agriculture. We will continue to engage in discussion and look for opportunities in these markets.

There are a number of areas where we see and experience obstacles. Before new markets can be assessed, in most cases a phytosanitary agreement between the plant protection organization of the importing country and the Canadian Food Inspection Agency must be completed to establish the plant health requirements that must be met for exported Canadian produce. Phytosanitary requirements can act as effective barriers to trade. Phytosanitary requirements are becoming increasingly

statut préférentiel, ce qui nuira considérablement au secteur horticole et montre que le Canada ne tient pas les engagements qui ont été envisagés dans le cadre du CCR.

Des progrès ont été faits dans le domaine des systèmes d'octroi de licences unifiées pour les fruits et légumes frais, ce qui cadrerait avec la vision à long terme du secteur horticole quand le mécanisme de résolution des différends a été mis sur pied. Le passage par l'ACIA à l'agrément unique pour les vendeurs de produits, accompagné d'une adhésion obligatoire au mécanisme de résolution des différends, profitera grandement au secteur des fruits et légumes. Grâce à cette réforme, nous aurons les outils dont nous avons besoin pour traiter avec ceux qui tardent à payer ou qui ne paient pas.

Le dernier élément, et le plus important, c'est qu'on soit payé malgré l'insolvabilité des acheteurs. Il faut trouver une façon d'y arriver. C'est simplement inadmissible que les producteurs et expéditeurs de fruits et légumes canadiens n'aient pas les mêmes recours que leurs homologues américains. De plus, toute tentative d'instaurer des exigences de sécurité sous la forme d'assurance, de cautionnement, et cetera; n'est pas acceptable non plus.

Pour nous et certainement pour nos concurrents et homologues américains, malgré la frustration et les profondes inquiétudes du secteur vis-à-vis de ce problème non résolu, nous aimerions reconnaître les efforts qui ont été faits par un grand nombre d'intervenants. Ils se sont mobilisés comme jamais auparavant et ils méritent nos remerciements collectifs pour leur persévérance et leur dévouement.

Récemment, le Canada a obtenu un accès à de nouveaux marchés, comme le marché chinois, pour ses cerises et ses bleuets. Il existe également des perspectives d'exportation de nos légumes de serre vers les pays d'Asie du Sud-Est. Les volumes sont relativement petits à présent, mais on a bon espoir de pouvoir les augmenter dans l'avenir. Ce sont des développements positifs, et nous avons hâte de trouver de nouveaux débouchés pour nos cultures. Pour trouver ces nouveaux débouchés, il faut une équipe dévouée à la cause et il est impératif de veiller à ce que toutes les ressources nécessaires soient en place.

Le Canada vient de conclure un accord commercial avec l'Europe et nous continuons de cheminer vers un Partenariat transpacifique. Il est souvent difficile pour le secteur horticole de trouver sa place dans de tels accords, qui sont surtout centrés sur d'autres secteurs, y compris d'autres secteurs agricoles. Nous allons continuer à participer aux discussions et à essayer de trouver des perspectives commerciales dans ces marchés.

Nous continuons à connaître certaines difficultés. Avant que nous puissions nous pencher sur de nouveaux marchés, dans bien des cas l'Agence canadienne d'inspection des aliments et l'Organisation de protection végétale du pays importateur doivent signer un accord phytosanitaire. Ces accords prévoient les exigences de santé végétale qui doivent être satisfaites pour que nous puissions y exporter nos fruits et légumes. Ces exigences phytosanitaires peuvent représenter des obstacles au commerce.

onerous at a time when resources are diminishing for CFIA. As an example, seed potato exports to Mexico declined from over 6 million in 2005-06 to zero in 2013-14 as Canadian exporters could no longer tolerate the unpredictability and expense associated with meeting import requirements for that country. My farm was part of that loss.

The increasing number of trade agreements and the general expansion of export markets call for enhanced participation of the CFIA to support horticultural producers. Ensuring alignment of sanitary and phytosanitary requirements with trading nations is needed if Canada is to take advantage of these agreements. Further, and perhaps more importantly, once these agreements are established, ensuring appropriate adherence to the established requirements by foreign jurisdictions is a natural extension that Canadian producers must be able to rely upon but is often lacking.

There is often little regard to adequate effort to maintain and enhance existing markets, such as in the United States. We must never forget that the U.S. is and probably will always be our largest trading partner.

Access to technology: There continues to be disparity between crop protection products available to our U.S. counterparts. Products that are not approved within Canada, although readily approved in the U.S. and, in many cases, if so approved, at lower pricing in the U.S. on certain crop protection products, creates an unlevel playing field for Canadian producers.

Canadian growers are extremely concerned with the recent reevaluation decisions published by the PMRA that propose to discontinue several older pesticides that are vital to the management of pest resistance in horticultural crops. It is important to note that the proposed discontinuation of most of these pesticides in Canada is contrary to the recent re-registration decisions by the U.S. EPA that fully support continued use by growers in the U.S., further widening the competitive gap.

Adding to this disparity is the fact that horticultural crops produced south of the border or elsewhere that have used crop protection products not readily available or registered in Canada are imported nonetheless, adding additional disadvantages for domestic producers.

Access to a reliable and consistent workforce: Labour constitutes a major portion of producer expenses, especially in horticulture. Labour accounts for an average of over 33 per cent of the cost of production for fruit farmers, 31 per cent of vegetable farming costs and nearly 20 per cent for potato farmers. Compared to the Canadian average of just below 10 per cent for all agricultural operations combined, labour is most definitely a key horticultural success factor.

Alors que l'ACIA subit des compressions budgétaires, ces exigences deviennent de plus en plus onéreuses. À titre d'exemple, les exportations de semences de pommes de terre vers le Mexique sont passées de plus de six millions en 2005-2006 à zéro en 2013-2014. Les exportateurs canadiens ne pouvaient plus supporter l'imprévisibilité des exigences d'importation de ce pays et les dépenses afférentes. J'en ai personnellement subi des pertes.

L'augmentation du nombre d'accords commerciaux et l'élargissement général des marchés d'exportation demandent une plus grande participation de l'ACIA auprès des producteurs horticoles. Pour que le Canada puisse profiter de ces accords, nos exigences sanitaires et phytosanitaires et celles des pays partenaires doivent s'aligner les unes sur les autres. De plus, et c'est peut-être encore plus important, une fois ces accords conclus, les producteurs canadiens ont besoin de l'assurance que les administrations étrangères se conforment aux exigences établies. Malheureusement, c'est rarement le cas.

On accorde souvent peu d'attention aux marchés existants, comme le marché américain, qui doit être maintenu et développé. Il ne faut jamais oublier que les États-Unis sont et seront probablement toujours notre plus grand partenaire commercial.

L'accès aux technologies : nos homologues américains peuvent se servir de certains produits pour protéger leurs cultures, produits qui sont interdits au Canada. Certains de ces produits sont aisément approuvés aux États-Unis, mais interdits au Canada. Si ces produits sont homologués au Canada, très souvent ils coûtent moins cher aux États-Unis, ce qui donne aux Américains une longueur d'avance sur nous.

Les horticulteurs canadiens sont extrêmement inquiets des réévaluations récentes publiées par l'ARLA proposant d'interdire dorénavant plusieurs pesticides employés depuis longtemps et qui sont essentiels à la gestion de la résistance aux parasites en horticulture. Il est à noter que cette décision va à l'encontre de celle prise récemment par l'EPA, aux États-Unis, de permettre l'usage continu de ces pesticides par les horticulteurs américains. Ce qui, du coup, creuse davantage le fossé de compétitivité entre nos deux pays.

Nos producteurs sont aussi désavantagés par le fait que les cultures horticoles produites au sud de la frontière ou ailleurs à l'aide de produits antiparasitaires non disponibles ou homologués au Canada peuvent être importées au Canada.

L'accès à une main-d'œuvre fiable et permanente : la main-d'œuvre est l'une des principales dépenses des producteurs, surtout en horticulture. Elle représente en moyenne plus de 33 p. 100 des coûts de production de la culture fruitière, 31 p. 100 de la production de légumes et près de 20 p. 100 de la production de pommes de terre. En comparaison, pour toutes les activités agricoles en moyenne au Canada, la main-d'œuvre représente 10 p. 100 des coûts. La main-d'œuvre est donc un important facteur de succès en horticulture.

For horticulture, the key is access to a reliable source of labour. History has shown us that foreign labour is paramount in this equation, as Canadians will not, do not and cannot be forced to fulfill the domestic demand. The current Seasonal Agriculture Worker Program is a long-standing achievement in this regard and a program well worth maintaining.

This is supplemented by the agriculture stream of the Temporary Foreign Worker Program that fulfills needs for agricultural labour where no bilateral agreements exist with foreign jurisdictions under the Seasonal Agricultural Worker Program. In the recent past, as you well know, the Temporary Foreign Worker Program has seen several challenges and changes that, while initially unintended, have affected the flow of agricultural workers through the agricultural stream. In fact, one example of this situation was seen this past production season in Quebec, where a lack of available workers resulted in millions of dollars of fruits and vegetables left to rot on the trees and in the fields.

Recognition of horticulture's need through the Temporary Foreign Worker Program is required, and this must be supported by available resources within Citizenship and Immigration Canada to facilitate the issuance of required documentation, including more flexible work permits that would allow a specific individual to be transferred from one farm to another within Canada's short harvest season.

Facilitating producer access to foreign labour resources in a timely and efficient manner, as well as ensuring that Canada remains an attractive alternative for foreign nationals, is a must for both industry and government.

I will now go on to food diversity, food security and traceability. Canada is recognized for having one of, if not, the safest food safety regimes in the world. CanadaGAP, internationally recognized for on-farm food safety for Canadian-grown fruit and vegetables, is a Canada-made collaborative success story. We must ensure that imports are required to meet standards which we must meet to engage in commerce domestically.

Biosecurity: Growers in the CFA are working cooperatively to develop on-farm biosecurity standards and producer guides to assist growers to develop and implement biosecurity management practices designed to prevent, control and contain pests and disease movement onto and spread within and off the farms. Biosecurity standards have been completed for potatoes and are under development for the fruit and tree nut sectors, as well as greenhouse, nursery and flora culture sectors. The Canadian Horticultural Council is a partner with the CFA in these initiatives, and the CHC members are integral contributors.

Ce qui compte, pour les horticulteurs, c'est l'accès à une main-d'œuvre fiable. Comme nous avons pu le voir par le passé, les travailleurs étrangers sont indispensables parce que les Canadiens ne veulent pas ou ne peuvent pas répondre à la demande nationale, et on ne peut les y obliger. Le Programme actuel des travailleurs agricoles saisonniers est une réussite de longue date et mérite d'être maintenu.

On peut aussi compter sur le volet agricole du Programme des travailleurs étrangers temporaires en l'absence d'accord bilatéral avec un pays étranger. Dans le passé, comme vous le savez, le Programme des travailleurs étrangers temporaires a connu des difficultés et a subi des changements qui étaient bien intentionnés, mais qui ont influé sur le nombre de travailleurs étrangers agricoles. Ainsi, lors de la dernière saison de production au Québec, le manque de main-d'œuvre a entraîné des pertes de millions de dollars en fruits et légumes qui n'ont pas été récoltés.

Le Programme des travailleurs étrangers temporaires devrait tenir compte des besoins particuliers du secteur horticole. Citoyenneté et Immigration Canada devrait pouvoir compter sur les ressources nécessaires pour faciliter la délivrance des documents requis y compris des permis de travail aux règles plus souples aux termes desquelles un travailleur pourrait travailler dans plus d'une ferme pendant la courte saison de récolte au Canada.

Il est essentiel autant pour l'industrie que le gouvernement que les producteurs aient un accès facile, rapide et efficace à la main-d'œuvre étrangère et que le Canada reste une destination attrayante pour les travailleurs étrangers.

Nous passons maintenant à la diversité, à la salubrité et à la traçabilité des aliments. Le régime de salubrité des aliments du Canada est reconnu comme étant, sinon le meilleur, l'un des meilleurs au monde. Le Programme CanadaGAP, reconnu à l'échelle mondiale pour la salubrité des fruits et légumes frais produits au Canada est un exemple de collaboration canadienne couronné de succès. Nous devons nous assurer que les produits importés sont conformes aux normes qui s'appliquent aux commerçants au Canada.

En ce qui concerne la biosécurité, les producteurs de la FCA qui collaborent à l'élaboration de normes et de guides en matière de biosécurité à la ferme visant l'adoption de pratiques de gestion pour la prévention, le contrôle et le confinement des ravageurs et des maladies. Les normes de biosécurité pour les pommes de terre sont prêtes et celles pour les fruits, les noix, les serres, les pépinières et les fleurs sont en voie d'élaboration. Le Conseil canadien de l'horticulture travaille en partenariat avec la FCA et nos membres contribuent à ces initiatives.

Canada has an excellent reputation globally thanks to quality products that are second to none and in demand. There are growth opportunities for horticulture in Canada and beyond.

Canada is an efficient but high-cost producer and there are a number of areas where policy changes would enhance profitability. Much has been said and studied, over time, relative to timely access to new crop protective technology, as well as the costs.

The June 2014 Ontario Farm Input Monitoring Project, done through the University of Guelph, reported that for 30 comparable pesticide products, prices were higher in Ontario as compared to neighbouring U.S. states. Prices for 27 products were higher by a range of 0.4 to 280 per cent. For example, Bravo, a common fungicide used in horticulture, was priced 33.5 per cent higher in Ontario. By comparison, the cost of diesel fuel was 13 per cent higher in Ontario.

In closing, Mr. Chairman, the horticultural sector includes many family farms that have continued to invest their returns back into their businesses. This commitment has allowed Canada to increase sales into foreign markets. Costs of production continue to increase and all too often it is the margins of the producer that get reduced, as it is difficult to increase prices. We must ensure that our producers continue to be in a position to compete in the global marketplace.

Thank you very much.

The Chair: Mr. Kuhl, well done. Thank you very much.

Senator Merchant: Thank you very much to our two guests. You mentioned the lack of workers for your farms. This Express Entry program that's now being implemented by the government, will that be helpful to you?

Mr. Kuhl: Are you referring to the headline in *The Globe and Mail* yesterday?

Senator Merchant: Yes.

Mr. Kuhl: I read that with great interest, but as I read through it, I noted that, if I'm right, it's specifically geared toward highly skilled workers. While we would consider the people that we're hiring highly skilled, I doubt they would fall within the criteria of government under "highly skilled."

Many of the jobs that we're looking to fill are often referred to as stoop labour. When you're growing crops like cauliflower, broccoli, lettuce, cabbage, melons or strawberries, the people who are employed often end up working bent over all day long. That's why it's referred to as stoop labour. There have often been suggestions that we should hire Canadians to do these jobs, but the government has never put in place the requirement that Canadians must do these jobs. So the only alternative for us is to use foreign workers.

Le Canada a une excellente réputation dans le monde grâce à la grande qualité de ses produits, qui sont en demande. Il y a des possibilités de croissance pour l'horticulture au Canada et à l'étranger.

La production au Canada est efficace, mais coûteuse. Quelques changements d'orientation pourraient accroître la rentabilité. L'accès rapide aux nouvelles technologies phytosanitaires et les coûts ont fait l'objet de beaucoup d'études et de discussions.

En juin 2014, le projet d'observation des intrants dans l'agriculture de l'Ontario, mené par l'Université de Guelph, a révélé que les prix de 30 pesticides comparables étaient plus élevés en Ontario que dans les États voisins des États-Unis. Pour 27 produits, la différence de prix allait de 0,4 à 280 p. 100. Par exemple, le fongicide Bravo, couramment utilisé en horticulture, coûtait 33,5 p. 100 de plus en Ontario. En comparaison, on payait 13 p. 100 de plus en Ontario pour le diesel.

En terminant, monsieur le président, le secteur horticole comprend de nombreuses fermes familiales dont les propriétaires continuent d'investir les profits dans l'entreprise. Ces efforts ont permis au Canada d'accroître ses ventes sur les marchés étrangers. Quand les coûts de production augmentent, toutefois, c'est la marge de profit du producteur qui en souffre, car il est difficile d'augmenter les prix. Nous devons aider nos producteurs à rester concurrentiels sur le marché mondial.

Merci beaucoup.

Le président : Très bien, monsieur Kuhl. Merci beaucoup.

La sénatrice Merchant : Je remercie nos deux invités. Vous avez évoqué la pénurie de main-d'œuvre agricole. Est-ce que le nouveau programme Entrée Express vous sera utile?

M. Kuhl : Vous parlez du programme qui a fait la manchette du *Globe and Mail* hier?

La sénatrice Merchant : Oui.

M. Kuhl : J'ai lu l'article avec grand intérêt, mais, si je ne m'abuse, ce programme s'adresse plutôt aux travailleurs hautement qualifiés. Nous estimons que ceux que nous recrutons sont très compétents, mais je doute qu'ils répondent aux critères du gouvernement pour les travailleurs hautement qualifiés.

Bon nombre de ces emplois sont ce que nous appelons du « travail accroupi ». Quand on cultive des choux-fleurs, des brocolis, des laitues, des choux, des melons ou des fraises, les travailleurs finissent par passer leurs journées accroupis. On a souvent suggéré que nous recrutions des Canadiens pour ces tâches, mais le gouvernement n'en a jamais fait une exigence. Notre seule autre solution est d'employer des travailleurs étrangers.

The foreign workers come in and do extremely well. If you look and listen to the success stories for many of these foreign workers, they come in year after year. They go back and their standard of living in their home country is enhanced. Their children receive an education and proper health care. In many cases, those children end up going to university, becoming teachers, doctors and leaders within their country.

Senator Merchant: Most of these workers would come, then, from the Americas?

Mr. Kuhl: It depends. The Seasonal Agricultural Worker Program has a bilateral agreement between the Caribbean countries and Mexico. The agricultural stream for the Temporary Foreign Worker Program does not have a bilateral agreement, so a lot of those workers end up coming from Guatemala, Honduras, Philippines and other countries.

Senator Merchant: You said that Canada needs a policy regarding health benefits — I forgot how you put it: a nutrition program. We all buy into the fact that fruits and vegetables are very good for you, nutritious and good for the waistline. But they're expensive. Not everybody can afford to buy a lot of fruits and vegetables. I live in Western Canada, in Saskatchewan, and most of the vegetables that I see in the supermarket are not Canadian; they come from somewhere else. All the fruits and vegetables that I see in the supermarket are uniform and the same size. Everything has to be so perfect. I'm sure that there are some fruits and vegetables that — why can't they be marketed in some way that may not fit this beauty standard, but that are equally as nutritious? Maybe they could be marketed less expensively. I don't know if they can. What do you do with misshapen tomatoes or cucumbers?

Mr. Kuhl: It is an excellent question. I'll use a home example. As indicated earlier, I'm a potato farmer from Manitoba, so I'm right next door to you. I assure you that the potatoes that we consume in Canada consistently, for most of the year, come from Canada.

In Manitoba, we have a cooperative marketing agreement between the farms. We market through a company called Peak of the Market. The producers provide product to Peak of the Market and they take off-product, or product that's not acceptable to our customer — the Loblaws, Safeway, Sobeys — and provides to organizations like Winnipeg Harvest, other food bank programs, and to the soup kitchens in Winnipeg. Through that venue, we end up providing most of the fresh fruits and vegetables that are needed to continue to drive the food banks in Manitoba. We've recently opened a distribution centre in Calgary and we're moving to take similar actions in Calgary. This is only one example.

As you look through our industry, you will find many examples where our industry is very active in trying to ensure that food products are provided. I believe the farmers at the Ontario Fruit & Vegetable Growers Association have an initiative that they started a number of years ago, providing fresh fruits and

C'est une bonne situation pour ces travailleurs étrangers. Bon nombre d'entre eux reviennent chaque année. Ils ont un meilleur niveau de vie dans leur pays, leurs enfants vont à l'école et ont de bons soins de santé. Souvent, ces enfants vont jusqu'à l'université et deviennent des enseignants, des médecins et des leaders dans leur pays.

La sénatrice Merchant : La plupart de ces travailleurs viennent-ils des Amériques?

M. Kuhl : Ça dépend. Dans le cadre du programme de travailleurs agricoles saisonniers, il y a un accord bilatéral avec les pays des Antilles et le Mexique. Le programme des travailleurs étrangers temporaires ne comprend pas d'accord semblable et bon nombre des travailleurs viennent du Guatemala, du Honduras, des Philippines et d'ailleurs.

La sénatrice Merchant : Vous avez dit que le Canada devrait avoir une politique sur les bienfaits pour la santé — je crois que vous avez parlé d'un programme en matière de nutrition. Nous savons que les fruits et les légumes sont bons pour la santé, sont nutritifs et bons pour la ligne, mais ils coûtent cher. Tous n'ont pas les moyens d'acheter des fruits et des légumes. Moi, je vis dans l'Ouest du pays, en Saskatchewan, et la plupart des légumes vendus au supermarché ne proviennent pas du Canada, mais d'ailleurs. Et tous ces fruits et légumes sont uniformes, de même taille, presque parfaits. Ne pourrait-on pas vendre les fruits et légumes qui ne sont pas à la hauteur de ces normes de beauté, mais qui sont tout aussi nutritifs? Ils pourraient peut-être coûter moins cher. Je ne sais pas si c'est possible. Que faites-vous des tomates et concombres difformes?

M. Kuhl : Voilà une très bonne question. Je vais vous donner un exemple personnel. Comme je vous l'ai dit tantôt, je cultive les pommes de terre au Manitoba, et je suis donc votre voisin. Je vous assure que les pommes de terre que nous consommons au Canada proviennent d'ici même pendant presque toute l'année.

Au Manitoba, les entreprises agricoles ont conclu un accord de commercialisation coopérative. La commercialisation se fait par l'entremise d'une entreprise nommée Peak of the Market. Les cultivateurs fournissent un produit à Peak of the Market, qui sépare les produits que n'accepteraient pas nos clients tels que Loblaws, Safeway, Sobeys, et les fournit aux organisations telles que Winnipeg Harvest, d'autres programmes de banques alimentaires, et les soupes populaires à Winnipeg. C'est ainsi que nous fournissons la plupart des fruits et légumes frais dont ont besoin les banques alimentaires du Manitoba. Récemment, nous avons ouvert un centre de distribution à Calgary, où nous prendrons des mesures semblables. Cela n'est qu'un exemple parmi tant d'autres.

Si vous examiniez notre industrie, vous y trouveriez de nombreux exemples de mesures prises pour essayer d'assurer la distribution des produits alimentaires. D'ailleurs, je crois que les cultivateurs qui sont membres de l'Association des fruiticulteurs et des maraîchers de l'Ontario ont une initiative qui date de

vegetables into northern Quebec. They're looking for governments to partner with them. As we've heard on the news in recent days, access to fresh fruits and vegetables is a significant issue in our northern communities. We know that if we were to provide better nutrition to these communities, our health care costs in those communities would go down.

There is tremendous incentive for government to work together with our industry to ensure that the consumption of fresh fruits and vegetables in Canada goes up. We're excited about it. We continue to work with Health Canada and Agriculture and Agri-Food Canada on this, encouraging them to buy in and become partners with us.

Senator Merchant: Thank you, and good luck.

Senator Ogilvie: I have two questions related to the documentation we received produced by the Canadian Horticultural Council.

Mr. Kuhl, the first one deals with an item you raised that is exceedingly important: the value of the farm cash receipts that determine whether farms will be successful on an ongoing basis. This document, published in the fall of 2013, indicates that the value of exports in 2012 for vegetables — all my questions will be specifically with regard to vegetables as defined by your documents — was \$3.16 billion to the 12 top export countries. That would be most of it. I assume this would be considered the wholesale price of vegetables.

Can you tell me what the wholesale value of vegetables in that year was in the domestic market, even approximately? One way to approximate it would be the percentage of your vegetable crop output exported.

Mr. Kuhl: Do you have any information on this?

David Jones, Manager, Potato Industry Coordination, Canadian Horticultural Council: For example, the farm value of potatoes is about \$1.1 billion annually for fresh product produced.

Senator Ogilvie: Is that at the wholesale level?

Mr. Jones: No, at the farm gate. The exports we trade for potatoes are primarily to the U.S.

Senator Ogilvie: I'm going right to the next question, because I'm having real trouble with these numbers. You indicated that potatoes alone were worth \$1.1 billion, approximately in 2012. Your document says that the total farm cash receipts value for all provinces was \$1.1 billion.

plusieurs années, visant à fournir des fruits et légumes frais dans le nord du Québec. Ils cherchent à s'établir en partenariat avec des gouvernements. Comme nous l'avons entendu aux nouvelles récemment, l'accès aux fruits et légumes frais pose un problème grave dans nos communautés nordiques. Nous savons que si ces communautés arrivaient à mieux se nourrir, nos coûts de soins de santé baisseraient dans ces mêmes communautés.

Voilà donc un incitatif énorme pour une collaboration entre le gouvernement et notre secteur afin d'assurer une consommation accrue de fruits et légumes frais au Canada. Nous sommes très enthousiasmés par cette idée. Nous poursuivons nos efforts auprès de Santé Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada là-dessus, pour les encourager à se lier en partenariat avec nous.

La sénatrice Merchant : Merci et bonne chance.

Le sénateur Ogilvie : J'ai deux questions au sujet des documents que nous avons reçus, qui ont été produits par le Conseil canadien de l'horticulture.

Monsieur Kuhl, la première question porte sur un point que vous avez soulevé, que je trouve extrêmement important : soit, la valeur des recettes monétaires agricoles qui déterminera la réussite des entreprises à long terme. Selon ce document, publié à l'automne 2013, la valeur des exportations de légumes en 2012 — et toutes mes questions porteront sur le légume tel que défini dans votre document — s'élevait à 3,16 milliards de dollars pour les 12 premiers pays exportateurs. Ce serait principalement cela. Je présume que cela serait considéré comme le prix de gros des légumes.

Pouvez-vous me dire ce qu'était la valeur de gros des légumes cette année-là dans le marché canadien, même la valeur approximative? Une façon rapide de la calculer serait de nous donner le pourcentage des extraits que vous avez exportés.

M. Kuhl : Avez-vous de l'information là-dessus?

David Jones, gestionnaire, Coordination des affaires liées à l'industrie de la pomme de terre, Conseil canadien de l'horticulture : À titre d'exemple, la valeur des pommes de terre à la ferme s'élève à environ 1,1 milliard de dollars par année pour les produits frais.

Le sénateur Ogilvie : S'agit-il du prix de gros?

M. Jones : Non, c'est à la ferme même. Les exportations que nous échangeons contre des pommes de terre se situent principalement aux États-Unis.

Le sénateur Ogilvie : Je passe directement à la question suivante, parce que je trouve ces chiffres difficiles à comprendre. Selon vous, les pommes de terre valaient à elles seules environ 1,1 milliard de dollars en 2012. Pourtant, selon votre document, la valeur totale des recettes monétaires agricoles pour toutes les provinces s'élevait à 1,1 milliard de dollars.

Mr. Kuhl: I haven't seen a copy of the document, senator, and I apologize for that. The numbers are definitely incorrect. As Mr. Jones indicated, for potatoes it is \$1.1 billion. I know that the greenhouse sector is the second largest sector and is just approaching \$1 billion in total farm-gate value.

Senator Ogilvie: I find the numbers surprising, especially since we have another document from you produced in 2014 covering the same periods of time. For example, in your fall 2013 number for Nova Scotia, farm cash receipts in the vegetable category were \$21.3 million. Yet, the larger document says that for the same period of time total vegetable farm cash receipts were \$31.6 million. Those numbers are reasonably close, but \$10 million is still a lot of money. I guess I'm not going to get the answer to the questions; the numbers seem quite different.

Mr. Kuhl, I'll just leave it there. I was trying to get a sense of the markup value from the producer, the exit value from the farm, and the farm cash receipt relative to the wholesale level. While I can't get an accurate estimate here, it looks like it's a minimum of three times wholesale level compared to the farm exit value. Since this is only a part of the total value, the wholesale level is probably several times more. There is an enormous value added to farm products from the time they leave the farm to the time they get to the wholesale level. This has come up many times in many discussions: How does the farmer get a higher percentage of that?

Mr. Kuhl: Excellent question. It's a challenge we continue to work on.

Of course, most often production goes through at least two steps between the farm and the consumer: a wholesaler and then a retailer. The assumption in simple math is that every time the produce moves, the person handling it will assume a 35 per cent margin.

Senator Ogilvie: I know how that increases fairly rapidly.

Mr. Kuhl: Yes. We have to keep in mind that for the producer, the first dollar in to the last dollar out is often a two-year span. For the wholesaler and the retailer, it's a matter of days or weeks.

We will provide accurate information back to you on those questions.

Senator Ogilvie: I would welcome that.

The Chair: Mr. Kuhl, would you please provide the answer to the questions asked this morning? You can go through the clerk of the committee to provide that clarity.

Mr. Kuhl: Absolutely.

The Chair: Thank you.

M. Kuhl : Sénateur, je n'ai pas consulté le document, j'en suis désolé. Les chiffres sont certainement erronés. Comme M. Jones l'a indiqué, pour les pommes de terre, c'est 1,1 milliard de dollars. Je sais que le secteur de la culture en serre est le deuxième et la valeur à la ferme frôle le milliard de dollars.

Le sénateur Ogilvie : Les chiffres m'étonnent, surtout à la lumière d'un autre document que vous avez produit en 2014 portant sur la même période. Par exemple, selon vos chiffres de l'automne 2013 pour la Nouvelle-Écosse, les recettes monétaires agricoles dans la catégorie des légumes s'élevaient à 21,3 millions de dollars. Toutefois, dans l'autre document portant sur la même période, on indique que les recettes monétaires agricoles pour le secteur des légumes s'élevaient à 31,6 millions de dollars. L'écart n'est pas énorme, mais 10 millions de dollars, c'est beaucoup d'argent. J'imagine que je ne trouverai pas réponse à mes questions; les chiffres sont assez différents.

Monsieur Kuhl, je vais m'arrêter là. J'essayais simplement de comprendre la majoration de la valeur du côté du producteur en comparaison à la valeur au sortir de la ferme et aux recettes monétaires agricoles par rapport aux ventes de gros. Je ne peux pas obtenir d'estimation exacte, mais il semblerait que les revenus de la vente de gros sont au moins trois fois supérieurs à la valeur au sortir de la ferme. Étant donné qu'il s'agit d'une partie de la valeur totale, le montant est probablement beaucoup plus élevé pour la vente de gros. Les produits agricoles présentent une grande valeur ajoutée à partir du moment où ils sortent de la ferme jusqu'à la vente de gros. Nous en avons souvent discuté : comment faire en sorte que les cultivateurs obtiennent un pourcentage plus élevé de ces revenus?

M. Kuhl : Très bonne question. Nous tentons toujours de résoudre ce problème.

Bien sûr, très souvent la production passe par au moins deux étapes entre la ferme et le consommateur : on peut supposer qu'à chacune des étapes, la personne qui manutentionne le produit retranche une marge de 35 p. 100.

Le sénateur Ogilvie : Je sais que les chiffres augmentent assez rapidement.

M. Kuhl : Oui. N'oublions pas que pour le producteur, entre l'investissement et la réception du paiement, il peut s'écouler une période de deux ans. Pour les grossistes ou les détaillants, cette période se compte en jours ou en semaines.

Nous vous enverrons davantage de renseignements à propos de ces questions.

Le sénateur Ogilvie : Oui, j'aimerais en prendre connaissance.

Le président : Monsieur Kuhl, pourriez-vous nous fournir des réponses aux questions posées ce matin? Vous pouvez fournir les renseignements supplémentaires au greffier du comité.

M. Kuhl : Absolument.

Le président : Merci.

Senator Tardif: I very much like your publication. It's very interesting and looks good — very appealing.

I read your message, Mr. Kuhl, which you alluded to in your presentation. It appears that in April 2013, Canada and the United States made an agreement to work together to align their approaches to providing financial protection for fresh produce sellers. It seems like things have not progressed in the direction that you would like. You've indicated that you would like Canada to have a system comparable to the American Perishable Agricultural Commodities Act. What's the problem? How much progress are we making? What recommendations do you have?

Mr. Kuhl: The Perishable Agricultural Commodities Act was implemented by the U.S. in the 1930s. It was implemented to ensure that producers of perishable products, such as lettuces, tomatoes, and other products that did not last long on the shelf, would receive payment. It initially dealt with issues of slow pay or no pay. In 1984, a component was added that gave the producers and sellers of produce super priority, in the form of a trust, in the case of bankruptcy and insolvency.

When a company goes bankrupt or becomes insolvent, the people who have provided or sold products to that company have the right to go to that company and demand to take back the inventory they sold to that company. In the case of horticultural crops, lettuce and other perishable horticultural crops will not remain in the business as the turnover is very quick; so they're sold out of the business.

The change in 1984 said that the inventory will be held within trust, within the accounts receivable, of the company that has become bankrupt or insolvent. That means the producer had the right to go to court, and the court had the right to demand of the receiver that the producer get priority on the receivables due from the sale of that produce.

The beauty of this system is that there is no bureaucracy, no administration, and no fund of money needed because everything is administered and done through the courts. The payments come from the accounts receivable of the company that's bankrupt or insolvent.

We've worked aggressively on this over the past years with Agriculture and Agri-Food Canada, Industry Canada and other government departments. We've looked at insurance; we've looked at bonding; we've looked at other solutions. All of the other solutions require either huge input of cash in order to get it going or will inevitably end up having a huge bureaucracy and huge administrative cost. So we continue to look for a solution that would give us something similar to what the U.S. Perishable Agricultural Commodities Act gave us.

Senator Tardif: So Canada does not have something similar?

La sénatrice Tardif : J'aime beaucoup votre publication. Elle est très intéressante et l'apparence est très accrocheuse.

Monsieur Kuhl, j'ai lu le message auquel vous avez fait allusion dans votre exposé. Il semblerait qu'en avril 2013, le Canada et les États-Unis se sont entendus pour travailler ensemble afin d'harmoniser leurs démarches en matière de protection financière pour les maraîchers. On dirait que les choses n'ont pas évolué dans le sens que vous souhaitiez. Vous avez indiqué souhaiter pour le Canada un système comparable à celui en vertu de la Loi américaine sur les denrées agricoles périssables. Quel est le problème? Avons-nous fait des progrès? Quelles sont vos recommandations?

M. Kuhl : La loi américaine sur les denrées agricoles périssables a été mise en œuvre aux États-Unis dans les années 1930. Elle visait à garantir que les producteurs de denrées périssables, comme les laitues, les tomates ou d'autres produits à courte durée de conservation, recevraient leur paiement. La loi portait initialement sur le problème des paiements tardifs ou des non-paiements. En 1984, on a modifié la loi pour accorder une plus grande priorité aux producteurs et vendeurs de denrées périssables. La modification allait constituer une fiducie en cas de faillite ou d'insolvabilité.

Si une entreprise fait faillite ou devient insolvable, les fournisseurs de cette entreprise ont le droit de reprendre les stocks qu'ils lui ont vendus. Dans le cas des cultures horticoles, les laitues ou autres denrées périssables ne seront pas conservées étant donné le roulement rapide des stocks; on procède donc à la liquidation des produits.

Le changement de 1984 indique que l'inventaire serait détenu en fiducie dans la catégorie des comptes clients de l'entreprise qui fait faillite ou devient insolvable. Le producteur a ainsi le droit de s'adresser aux tribunaux et les tribunaux peuvent ordonner au client que le producteur touche en priorité les produits découlant de la vente des denrées.

L'intérêt de ce système est qu'il ne nécessite aucune bureaucratie, aucune gestion et aucun financement parce qu'il relève entièrement des tribunaux. Les paiements proviennent des comptes clients de l'entreprise qui fait faillite ou devient insolvable.

Nous avons travaillé d'arrache-pied à ce sujet au cours des dernières années avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, Industrie Canada et d'autres ministères. Nous avons envisagé les assurances, les cautionnements et d'autres solutions. Toutes les autres solutions exigent d'énormes investissements de départ ou entraîneraient inévitablement la mise sur pied d'une énorme bureaucratie et des coûts d'administration faramineux. Nous cherchons encore une solution qui nous procurerait un système semblable à celui mis sur pied en vertu de la loi américaine sur les denrées agricoles périssables.

La sénatrice Tardif : Donc, le Canada ne dispose pas d'un système semblable?

Mr. Kuhl: We do not.

Senator Tardif: What is the financial protection, then, afforded to the producers in Canada?

Mr. Kuhl: In June 2015, when the Safe Food for Canadians Act is put into law, the laws of Canada will change and we will move to all produce buyers having to have a licence through the CFIA. As part of that licence, there will be a requirement that they also have a membership in the DRC, the Dispute Resolution Corporation.

The Dispute Resolution Corporation is a jointly governed and run organization with agreements between Canada, the U.S. and Mexico. The DRC has the ability to ensure that “slow pay and no pay” is dealt with, so the part that was put in place in the U.S. in 1930 can be done within the DRC. What the DRC cannot do is they cannot allow us to be paid in the case of bankruptcy and insolvency.

So, currently, we continue to have better protection for payment in the U.S. marketplace than we do in our home market.

Senator Tardif: The U.S. department now has revoked Canadian access to the payment protection system to produce supplies under this Perishable Agricultural Commodities Act. How will this loss affect Canadian fruit and vegetable producers?

Mr. Kuhl: When the change was made in 1984, the opportunity for people to collect, in the case of bankruptcy and insolvency, was offered to all trading partners, but the trading partners that were exporting into the U.S. were treated differently than the U.S. producers. The U.S. decided that at that point they would treat a Canadian producer exactly the same as they would a U.S. producer.

So, in the past, if a buyer was not paying, we had the ability to call the buyer and tell them, “If you do not pay, we will file a claim under PACA.” As soon as we file that claim under PACA, it hits the courts, and if they’re financially unstable, they will probably be forced into bankruptcy. Just that phone call would often result in the company paying.

What the U.S. did — and I believe it was October 1 of this year — was they said, “We will now start treating Canada exactly the same as any other country.” So if I now want to file a claim under PACA, in the case of bankruptcy and insolvency — and I’ll just use an example of a claim of \$50,000 — in order to file that claim with PACA, I now have to post a bond equal to double the amount of the claim. If I’m looking at a \$50,000 claim, I have to now post a \$100,000 bond. In other words, I have the \$50,000 plus the \$100,000 tied up. Many of our producers continue to have sales of under \$100,000. For many of our producers, at that point they just walk away. It’s easier for them to leave it. The burden that we put onto the small family operations is tremendous.

M. Kuhl : Non.

La sénatrice Tardif : Alors quelle protection financière est accordée aux producteurs au Canada?

M. Kuhl : En juin 2015, lorsque la Loi sur la salubrité des aliments au Canada entrera en vigueur, les lois au Canada changeront et tous les acheteurs de produits maraîchers devront obtenir un permis de l’ACIA. Pour obtenir le permis, les acheteurs devront également devenir membres de la corporation de règlement des différends.

La corporation de règlement des différends est un organe à gouvernance conjointe qui entérine des ententes entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. La corporation a la capacité de régler les problèmes de paiements tardifs ou de non-paiements, donc la modification faite aux États-Unis en 1930 peut être intégrée dans la corporation. Celle-ci ne peut pas nous permettre d’être payés en cas de faillite ou d’insolvabilité.

À l’heure actuelle, nous disposons d’une meilleure protection en matière de paiement sur le marché américain que sur notre marché.

La sénatrice Tardif : Les États-Unis ont désormais révoqué l’accès du Canada au système de protection de paiements pour les fruits et légumes frais en vertu de leur loi sur les denrées agricoles périssables. Quelle incidence la perte de cet accès aura-t-elle sur les producteurs maraîchers?

M. Kuhl : Quand les changements ont été apportés en 1984, les possibilités de recouvrement, en cas de faillite ou d’insolvabilité, étaient offertes à tous les partenaires commerciaux, mais les partenaires commerciaux exportateurs vers les États-Unis étaient traités différemment que les producteurs américains. Les États-Unis ont à ce moment-là décidé de traiter les producteurs canadiens exactement comme les producteurs américains.

Donc par le passé, si un acheteur ne payait pas, nous pouvions l’appeler et lui dire : « Si vous ne payez pas, nous déposerons une réclamation en vertu de la loi sur les denrées agricoles périssables. » Aussitôt la réclamation déposée en vertu de la loi, les tribunaux en étaient saisis et si l’acheteur était en situation financière précaire, il était probablement forcé de faire faillite. Souvent, cet appel était suffisant pour recevoir le paiement de la compagnie.

Si je ne me trompe pas, en date du 1^{er} octobre de cette année, les États-Unis ont dit : « Nous traiterons désormais le Canada de la même manière que les autres pays. » Alors maintenant, si je souhaite déposer une réclamation en vertu de la loi américaine, en cas de faillite ou d’insolvabilité, et je prends ici l’exemple d’une réclamation de 50 000 \$, je dois désormais déposer une caution équivalente au double du montant de la réclamation. Si la réclamation s’élève à 50 000 \$, je dois déposer une caution de 100 000 \$. En d’autres mots, je dois engager 50 000 \$ plus les 100 000 \$ de caution. Bon nombre de nos producteurs ont encore des ventes en deçà de 100 000 \$ et bon nombre préféreraient laisser tomber. Ce serait plus facile de jeter l’éponge. On fait subir un énorme fardeau aux petites entreprises familiales.

Senator Tardif: I could go on, Mr. Chair, but I will leave it there.

Mr. Kuhl: I'd love to talk off-line any time.

The Chair: We have approximately five minutes left. I'll ask the senators to be direct; and to the witnesses, to shorten the answer. If you want to add, please feel free to send us in writing additional information.

[Translation]

Senator Dagenais: Earlier you spoke about foreign workers. I sympathize with you, because I have friends who own a vegetable farm and who have trouble finding workers in Quebec. People on welfare sometimes go work there for two or three weeks to show that they are looking for work. But after two or three weeks, they leave in July right in the middle of the harvest period. This makes it difficult for producers. They need to call upon foreign workers. In Quebec, the unemployment rate stands at 8 per cent. In Canada, it stands at 6.5 per cent. Despite this, we still need foreign workers. It might be possible to implement programs to encourage them to go work for you during the summer. This is a difficult situation, and it does me good to speak of it.

Canada's brand image is a trade strategy aiming to publicize your food and agricultural products, among others, for export. In your opinion, has the Canada brand improved sales of your products? Do you believe that a follow-up program in your sector would increase your competitiveness on the international markets?

[English]

Mr. Kuhl: I think the food safety program that we put into place, often referred to as CanadaGAP, has been world renowned and has allowed us to become a leader in food safety within the world. We really appreciate the cooperative approach taken between industry and government in creating that document.

I believe that Canada continues to be seen as a supplier of quality product in the world marketplace, and certainly through the Canada brand we want to continue that. Again, this is a partnership relationship between industry and government.

On your comments on labour, as an industry, if we can find ways to encourage Canadians to take those positions, we are more than happy to work with government in doing that. We have to recognize, however, that when the crops are ready to be harvested, they have to be harvested the day they're ready, and

La sénatrice Tardif : Je pourrais continuer, monsieur le président, mais je vais m'arrêter ici.

M. Kuhl : Je serais disposé à en discuter davantage à un autre moment.

Le président : Il nous reste environ cinq minutes. Je demanderais aux sénateurs d'être brefs et aux témoins de répondre rapidement. Si les témoins souhaitent ajouter quelque chose, ils peuvent bien sûr nous faire parvenir d'autres renseignements par écrit.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Je vous ai entendu parler, plus tôt, des travailleurs étrangers. Je sympathise avec vous, parce que j'ai des amis qui ont une ferme de culture maraîchère et qui ont de la difficulté à trouver des travailleurs au Québec. Ceux qui bénéficient de l'aide sociale vont parfois travailler deux ou trois semaines pour montrer qu'ils cherchent du travail. Mais, après deux ou trois semaines, ils quittent les lieux en plein mois de juillet au moment des récoltes, ce qui rend la tâche difficile aux producteurs. Vous devez faire appel à de la main-d'œuvre étrangère. Au Québec, le taux de chômage est de 8 p. 100, et au Canada, il est de 6,5 p. 100. Malgré cela, on doit faire appel aux travailleurs étrangers. Il y aurait peut-être moyen de mettre en œuvre des programmes pour les inciter à aller travailler chez vous l'été. Ce n'est pas une situation facile, et il me fait du bien d'en parler.

On sait que l'image de marque du Canada est une stratégie commerciale qui vise à faire connaître vos produits, autant sur le plan alimentaire que sur le plan agricole, entre autres, pour l'exportation. Selon vous, est-ce que la marque Canada a amélioré la vente de vos produits? Croyez-vous qu'un programme de suivi dans votre secteur renforcerait votre compétitivité sur les marchés internationaux?

[Traduction]

M. Kuhl : Je pense que le programme en matière de salubrité alimentaire que nous avons mis sur pied, qu'on appelle souvent le CanadaGAP, est reconnu dans le monde et nous a permis de devenir un chef de file en matière de salubrité des aliments. Nous sommes ravis de la démarche coopérative adoptée par le secteur et le gouvernement lors de l'élaboration du document.

Je pense que le Canada est toujours perçu comme un fournisseur de produits de qualité dans les marchés mondiaux, et c'est certainement ce que nous souhaitons cultiver pour l'image de marque du Canada. Encore une fois, il s'agit d'un partenariat entre l'industrie et le gouvernement.

Vous avez parlé de main-d'œuvre. En tant que secteur, si nous pouvons trouver des manières d'encourager les Canadiens à assumer ces postes, nous serons heureux de collaborer avec le gouvernement à cet égard. Nous devons toutefois reconnaître que quand les produits sont prêts pour la récolte, ils doivent être

we cannot allow for people to choose which day they will or will not come to work. We would be happy to engage further on either one of these topics.

Senator Unger: My question refers, Mr. Kuhl, to what you were speaking about with Senator Tardif. Without PACA access, Canadian companies — and you explained that. My first question is this: Why did the U.S. do that? Second, what is it exactly that Canada needs to do to level this playing field?

Mr. Kuhl: The agriculture in the U.S. I think has often been a higher priority than it has been in Canada and has a greater ability to influence the legislative agenda in the U.S. Having said that, we certainly continue to foster a very good relationship with government, and we work aggressively with Agriculture and Agri-Food Canada.

The reason that the U.S. put this system in place is that they realized that access to fresh fruits and vegetables is imperative for food security within the U.S.; and they wanted to recognize the fact that for fresh fruits and vegetables it's more difficult to ensure they get paid than it is if you're selling grains or corn or, very often, meat products, which can be frozen, just due to the nature of the perishability of that product. So they said because fresh fruits and vegetables is separate and unique, we have to provide separate and unique legislation for them.

I will not go into detail, but we are in the process and have provided a solution to the Canadian government. We will continue to work with the Canadian government on that solution. That would allow for us to have the same success in Canada that we did in the U.S. As soon as I'm done here, I'm going right next door to a meeting with the PMO to discuss that further.

Senator Unger: Would you be able to provide the committee with more information about this?

Mr. Kuhl: I certainly will. As we continue to work with Agriculture and Agri-Food Canada, Industry Canada and the PMO on this, we will continue to provide additional information going forward.

The Chair: Mr. Kuhl and Mr. Jones, thank you very much. It was very informative. If you feel that you want to add anything, please don't hesitate to do so through the clerk.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Thursday, December 11, 2014

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 8:05 a.m. to begin its study on Bill C-18, An Act to amend certain Acts relating to agriculture and agri-food.

récoltés le jour où ils sont prêts et on ne peut pas permettre aux travailleurs de choisir le jour où ils préfèrent travailler. Nous serions heureux de discuter davantage de ces questions.

Le sénateur Unger : Monsieur Kuhl, j'aimerais revenir sur ce que vous avez répondu à la sénatrice Tardif. Vous avez expliqué à quoi se heurtent les entreprises canadiennes sans accès en vertu de la loi américaine. Ma première question est donc : pourquoi les États-Unis ont-ils retiré cet accès? Que doit faire le Canada exactement pour arriver à un régime équitable?

M. Kuhl : Je pense qu'aux États-Unis, l'agriculture est une question plus prioritaire qu'au Canada et le secteur profite d'une plus grande influence sur le programme législatif du gouvernement américain. Cela étant dit, nous entretenons une excellente relation avec le gouvernement et nous travaillons d'arrache-pied en collaboration avec Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Les États-Unis ont mis sur pied ce système parce qu'ils ont compris que l'accès aux fruits et légumes frais est essentiel à la sécurité alimentaire nationale. Ils souhaitent reconnaître qu'en ce qui concerne les fruits et légumes frais, il est plus difficile de garantir les paiements que dans le cas de la vente de grains ou de maïs ou, dans le cas des produits de la viande qui peuvent être congelés, justement parce que les fruits et légumes sont périssables. Ils ont donc reconnu que les fruits et légumes frais sont des produits uniques et par conséquent ils doivent être régis en vertu d'une loi unique.

Je n'entrerai pas dans les détails, mais nous avons entamé le processus et fourni une solution au gouvernement canadien. Nous comptons continuer à œuvrer en collaboration avec le gouvernement canadien pour élaborer cette solution. Cela nous permettrait d'avoir le même succès au Canada que nous avons connu aux États-Unis. Dès que j'aurai terminé ici, je me rendrai directement au bureau du premier ministre pour en discuter plus longuement.

La sénatrice Unger : Allez-vous pouvoir renseigner le comité davantage à ce sujet?

M. Kuhl : Absolument. Au fur et à mesure que nous poursuivons nos travaux avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, Industrie Canada et le cabinet du premier ministre, nous allons continuer à vous fournir d'autres informations.

Le président : Monsieur Kuhl et monsieur Jones, je vous remercie. Vous nous avez bien renseignés. Si vous avez d'autres choses à rajouter à l'avenir, n'hésitez surtout pas à le faire par le biais du greffier.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le jeudi 11 décembre 2014

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 8 h 5, pour entamer son étude du projet de loi C-18, Loi modifiant certaines lois en matière d'agriculture et d'agroalimentaire.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry. I would like to thank you for being here this morning for the study of Bill C-18.

[*English*]

My name is Percy Mockler, senator from New Brunswick and chair of the committee. At this time, I would like to ask senators to introduce themselves.

Senator Beyak: Senator Lynn Beyak from Ontario.

Senator Merchant: Senator Pana Merchant from Saskatchewan.

Senator Tardif: Good morning, minister. Claudette Tardif from Alberta.

[*Translation*]

Senator Dagenais: Senator Jean-Guy Dagenais from Quebec.

[*English*]

Senator Plett: Don Plett. I'm from Manitoba.

[*Translation*]

Senator Maltais: Ghislain Maltais from Quebec.

[*English*]

Senator Oh: Victor Oh, Ontario.

Senator Enverga: Tobias Enverga from Ontario.

Senator Unger: Betty Unger from Alberta.

Senator Ogilvie: Kelvin Ogilvie, Nova Scotia.

The Chair: Thank you very much to the minister and your officials for having accepted our invitation to come and share your opinions and your leadership on C-18.

This bill is designed to modernize and strengthen federal agriculture legislation, support innovation in the Canadian agriculture industry and enhance global market opportunities.

Honourable senators, this morning, the Honourable Gerry Ritz, P.C., M.P., Minister of Agriculture and Agri-Food, will be making a presentation. He is accompanied by Veronica McGuire, Executive Director, Program, Regulatory & Trade Policy, Canadian Food Inspection Agency; and Rosser Lloyd, Director General, Business Risk Management Programs Directorate, Programs Branch, Agriculture and Agri-Food Canada.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts. J'aimerais vous remercier d'être présents ce matin pour l'étude du projet de loi C-18.

[*Traduction*]

Mon nom est Percy Mockler. Je suis un sénateur du Nouveau-Brunswick et le président de ce comité. Je demanderais à mes collègues sénateurs de se présenter à leur tour.

La sénatrice Beyak : Je suis la sénatrice Lynn Beyak, de l'Ontario.

La sénatrice Merchant : Sénatrice Pana Merchant, de la Saskatchewan.

La sénatrice Tardif : Bonjour, monsieur le ministre. Claudette Tardif, de l'Alberta.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Sénateur Jean-Guy Dagenais, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Plett : Mon nom est Donald Plett, du Manitoba.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Ghislain Maltais, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Oh : Victor Oh, de l'Ontario.

Le sénateur Enverga : Tobias Enverga, de l'Ontario.

La sénatrice Unger : Betty Unger, de l'Alberta.

Le sénateur Ogilvie : Kelvin Ogilvie, de la Nouvelle-Écosse.

Le président : Je remercie le ministre et ses représentants d'avoir accepté notre invitation à venir partager leurs opinions et leur leadership au sujet du projet de loi C-18.

Ce projet de loi vise à moderniser le cadre législatif canadien en matière d'agriculture, à soutenir l'innovation dans le secteur agricole canadien et à accroître les débouchés sur les marchés mondiaux.

Honorables sénateurs, l'honorable Gerry Ritz, C.P., député ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, fera une présentation ce matin. Il est accompagné de Veronica McGuire, directrice exécutive, Politiques sur les programmes, la réglementation et le commerce, Agence canadienne d'inspection des aliments; et de Rosser Lloyd, directeur général, Direction des programmes de gestion des risques de l'entreprise, Direction générale des programmes, Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Minister, we will now ask you to make the presentation, and it will be followed by questions from the senators.

Hon. Gerry Ritz, P.C., M.P., Minister Agriculture and Agri-Food: Thank you, Mr. Chair and senators. Good morning. I am pleased to be here today to speak to you in support of Bill C-18, the proposed agricultural growth act. As the chair has already introduced my colleagues, I won't do that again. I'll just say that I welcome them here. They have the expertise on some technical questions you may have.

With the emergence of new agricultural production techniques and new scientific developments, legislative tools for agriculture must keep pace.

The act proposes to modernize and streamline nine different statutes, some of which have not been updated in over 60 years. By updating these acts in tandem, C-18 puts farmers first in their quest to produce more safe and high-quality food to be enjoyed both here at home and around the world.

Innovation and efficiency have always been the hallmarks of agriculture in Canada. Perhaps more than in any industry, the pressure to innovate and advance is stronger today than ever before.

As the global population grows to a projected 9.3 billion by the year 2050, so too must Canada's role in helping to meet global demand for safe, sustainable food supplies. The year 2013 saw Canadian agriculture and processed food exports hit a record \$50.4 billion, so it's no surprise that this act has the support of a wide range of farm and agricultural industry organizations.

When it comes to farmers' privilege, Bill C-18 creates a stronger climate of innovation, while fully protecting farmers' right to save, store, clean and use seed for their own operations. Our government heard from stakeholders on this issue, and we passed an amendment to clarify the language around the storage of seed.

The farmers' privilege — explicitly stated in the act — known as UPOV 91, is now crystal clear. A farmer does not need to seek permission from the rights holder to store saved seed for replanting in future years.

Our government has heard concern raised over the potential for farmers' privilege to be adjusted through regulations made by the Governor-in-Council.

Let me explain why it is necessary to have this ability to adjust farmers' privilege in regulations. There are over 300 species of plants that have protected varieties, and this number, of course, will grow. This is not a homogenous sector. There are protected

Monsieur le ministre, vous pouvez commencer votre présentation. Les sénateurs vous poseront ensuite des questions.

L'honorable Gerry Ritz, C.P., député, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire : Merci, monsieur le président, sénateurs. Bonjour. Je suis heureux d'être ici aujourd'hui pour appuyer le projet de loi C-18, la Loi sur la croissance dans le secteur agricole. Comme le président a déjà fait la présentation de mes collègues, je ne vous les présenterai pas à nouveau. Je dirai simplement que j'apprécie leur présence à mes côtés. Ils possèdent l'expertise qui leur permettra de répondre à certaines questions de nature technique que vous pourriez nous poser.

Avec l'avènement des nouvelles techniques de production agricole et des nouvelles avancées scientifiques, les outils législatifs qui visent les produits agricoles doivent pouvoir suivre le rythme des changements.

La loi viendra moderniser et simplifier neuf lois différentes, dont certaines n'ont pas été mises à jour depuis plus de 60 ans. En actualisant ces lois simultanément, le projet de loi C-18 accorde la priorité aux agriculteurs qui s'efforcent de produire des aliments sains de grande qualité pour les consommateurs tant au pays qu'à l'étranger.

L'innovation et l'efficacité ont toujours été des caractéristiques distinctives de l'agriculture au Canada. Le besoin d'innover et d'accélérer les progrès est plus fort que jamais dans le secteur agricole, peut-être plus que dans tout autre secteur.

Avec la croissance démographique qui devrait porter la population mondiale à 9,3 milliards d'ici 2050, le Canada aura un rôle accru à jouer pour répondre de façon durable à la demande mondiale en aliments sains. L'année 2013 a vu les exportations de produits agricoles et d'aliments transformés atteindre un montant record de 50,4 milliards de dollars. Il n'est donc pas surprenant que le projet de loi reçoive l'appui d'un large éventail d'exploitants et d'organisations de l'industrie agricole.

En ce qui concerne le privilège de l'agriculteur, le projet de loi C-18 crée un climat d'innovation plus solide tout en protégeant pleinement les droits des agriculteurs de conserver, de nettoyer et d'utiliser des semences pour leurs propres exploitations. Notre gouvernement a écouté l'opinion des intervenants sur ce sujet, et nous avons adopté un amendement visant à préciser le texte sur la conservation des semences.

Le privilège de l'agriculteur, énoncé de façon explicite dans la loi et connu sous l'appellation UPOV 91, est maintenant clair comme de l'eau de roche : l'agriculteur n'a pas besoin d'obtenir la permission du titulaire du certificat d'obtention pour conserver des semences afin de les replanter les années suivantes.

Notre gouvernement a entendu les inquiétudes quant à la possibilité que le privilège de l'agriculteur soit modifié par un règlement pris par le gouverneur en conseil.

Laissez-moi expliquer pourquoi il est nécessaire d'avoir la capacité de modifier le privilège de l'agriculteur par règlement. Plus de 300 espèces végétales ont des variétés protégées, et leur nombre va bien sûr en augmentant. Ce n'est pas un secteur

grapevines, fruit trees, cereal crops, ornamentals and countless other plant varieties. There may be necessary and legitimate reasons, supported by both the sector and by farmers, in certain crop types, for adjusting farmers' privilege in the future. This regulation-making authority gives the government the flexibility to be able to address the varying needs of the farmers and industry overall.

However, our government has been very clear that no regulations would be advanced in this area without very comprehensive consultation and work with both the sector and farmers, figuring out the best solution for them and for the benefit of all. After all, we have been 23 years getting to this point, Mr. Chair.

The practice of developing new plant varieties through breeding is as old as agriculture itself. Seeds from well-performing crops are saved and replanted the following year. Through this cycle of selective cultivation, improved versions emerge. More recently, scientific methods and innovative techniques have yielded new plant varieties with superior traits and characteristics.

Plant breeding is a long, intensive process and requires a significant investment of both time and money. The reward for developing a successful new breed must outweigh the risk of failure. To succeed, plant breeders must enjoy conditions that will attract investment.

Unfortunately, at present in Canada, this is not the case. Canada lags behind the rest of the world in this regard due to outdated legislation covering intellectual property protection for plant breeders. In fact, Mr. Chair, our current legislation conforms to an outdated international convention put in place more than 35 years ago. A lot of innovation has happened since then. This proposed agricultural growth act will get us back into the right era when it comes to innovation. The act proposes to extend Canadian plant breeders' rights protection and also to bring us into line with our colleagues in the international community.

This will improve Canadian farmers' access to innovative new varieties, regardless of where around the world they are developed. In the case of domestic plant breeders, the possibility of greater returns will attract investment — we have seen that happen already — which, in turn, will encourage more players to enter the field. That's a little bit of a pun — enter the field — right?

Our agricultural industry has been asking for innovation and modernization, Mr. Chair. Bill C-18 is part of our government's comprehensive plan to modernize Canada's world-class grain sector to meet the needs of an ever innovative industry. The industry has moved forward over the past number of years, and our legislative tools must move in step with it. As well, our

homogène : il y a des vignes, des arbres fruitiers, des céréales, des plantes ornementales et de multiples autres variétés d'espèces végétales qui sont protégés. Il pourrait y avoir des raisons nécessaires et légitimes, reconnues à la fois par le secteur et par les agriculteurs, de modifier le privilège de l'agriculteur dans certains types de cultures. Le pouvoir de prise de règlement donne au gouvernement la souplesse nécessaire pour répondre aux besoins changeants des producteurs et de l'industrie.

Toutefois, notre gouvernement a clairement souligné qu'aucun règlement ne serait présenté à cet effet sans des consultations exhaustives et des échanges avec le secteur et les agriculteurs afin de trouver la meilleure solution pour eux et au bénéfice de tous. Après tout, il nous a fallu 23 ans pour en arriver là, monsieur le président.

La pratique de mise au point de nouvelles variétés végétales par le truchement de la sélection est aussi vieille que l'agriculture elle-même. Les semences provenant de cultures performantes sont conservées et plantées l'année suivante. Ce cycle de culture sélective a permis l'émergence de versions améliorées. Récemment, des méthodes scientifiques et des techniques novatrices ont permis d'obtenir de nouvelles variétés végétales possédant des traits et des caractéristiques supérieurs.

La sélection des végétaux est un processus long et exhaustif qui nécessite un investissement important de temps et d'argent. Les résultats découlant de la mise au point de nouvelles variétés productives doivent l'emporter sur les risques d'échec. Pour mener leurs travaux à bien, les sélectionneurs de végétaux doivent bénéficier de conditions propices à attirer les investissements.

Tel n'est malheureusement pas le cas à l'heure actuelle au pays. Le Canada est en retard à cet égard par rapport à d'autres pays en raison des lois désuètes qui régissent la protection de la propriété intellectuelle pour les sélectionneurs de végétaux. En fait, monsieur le président, nos lois actuelles sont conformes à une convention internationale désuète qui a été mise en place il y a plus de 35 ans. Bien des innovations ont été réalisées depuis. Le projet de loi sur la croissance dans le secteur agricole nous ramènera à la période actuelle pour ce qui est de l'innovation. Il propose d'élargir la protection des obtentions végétales canadiennes et de favoriser l'harmonisation avec la communauté internationale.

Cela améliorera l'accès pour les agriculteurs canadiens à de nouvelles variétés novatrices, peu importe l'endroit où elles sont mises au point dans le monde. Dans le cas des sélectionneurs canadiens, la possibilité d'obtenir des recettes plus importantes permettrait d'attirer des investissements — c'est d'ailleurs déjà commencé — ce qui en retour encouragerait plus de joueurs à se lancer en affaires.

Notre industrie agricole demande depuis longtemps l'innovation et la modernisation, monsieur le président. Le projet de loi C-18 fait partie du vaste programme du gouvernement visant à moderniser l'industrie céréalière de calibre mondial du Canada, pour répondre aux besoins d'une industrie en constante innovation. L'industrie a fait des progrès

modernization agenda includes marketing freedom for western grain growers; legislation to get the grain moving and keep it moving; an aggressive trade strategy including new agreements with Europe and Korea; Bill C-48, which we just introduced, the modernization of Canada's Grain Industry Act; and investments in innovation, including over \$73 million in industry-led grain science clusters for grains and oilseeds.

Bill C-18 proposes another way to modernize, which I would like to clarify. I'm referring to the authority in the bill for the regulations under the Feeds Act, the Fertilizers Act, the Seeds Act, the Health of Animals Act and, of course, the Plant Protection Act to incorporate documents by reference. Incorporation by reference is a very well-understood regulatory drafting tool. Incorporation of documents occurs in many government regulations already. The bill seeks to lay a baseline or foundation for the use of incorporation of regulation.

When a document is proposed for incorporation, it will go through the normal rigorous government regulatory-making process, where stakeholders are consulted and the issue is weighed as to whether incorporation is the right tool in the tool kit at that time. Once the document is incorporated, the bill sets out specific provisions on the government making sure that incorporated documents are accessible and that no one can be found in non-compliance for not following a document they couldn't access.

Mr. Chair, our farmers deserve to have the best agricultural tools and products at their disposal, meaning that anything we can do as government to encourage new and innovative products coming to the Canadian market will be a benefit to farmers. To support this, Bill C-18 proposes to add provisions in the Feeds Act, the Fertilizers Act, the Seeds Act and the Health of Animals Act to explicitly provide for foreign data and analysis to be submitted as part of a package supporting the authorization and review of a new product, such as a fertilizer or a veterinary biologic. This confirms the practice that currently goes on where Canadian scientists review all information they can in making a determination of whether a product should be allowed to be sold or marketed in Canada.

This does not take away from the rigorous scientific assessment but simply sets out that the Canadian Food Inspection Agency can consider foreign data and in no way means that Canada will simply accept what foreign jurisdictions have accepted with a rubber stamp. Using sound science, the CFIA will always make its own determination. This amendment has been supported by

au cours des dernières années, et nos outils législatifs ont besoin d'évoluer en conséquence. En plus du projet de loi C-18, notre programme de modernisation comprend ce qui suit : le libre choix du mode de commercialisation pour les producteurs de grains de l'Ouest; un projet de loi pour faciliter le transport des grains; une stratégie commerciale énergique, dont la conclusion d'accords avec l'Europe et la Corée; le projet de loi C-48, Loi sur la modernisation de l'industrie des grains au Canada, que nous venons de présenter; et des investissements dans l'innovation, dont plus de 73 millions de dollars dans des grappes scientifiques dirigées par l'industrie des céréales et des oléagineux.

Le projet de loi C-18 propose une autre mesure de modernisation que j'aimerais clarifier. Je parle du pouvoir prévu dans le projet de loi afin que les règlements pris en vertu de la Loi relative aux aliments du bétail, de la Loi sur les engrais, de la Loi sur les semences, de la Loi sur la santé des animaux et, bien entendu, de la Loi sur la protection des végétaux incorporent des documents par renvoi. L'incorporation par renvoi est un outil de rédaction réglementaire très bien compris, et l'incorporation des documents se fait déjà dans de nombreux règlements du gouvernement. Le projet de loi vise à établir le fondement de l'incorporation par renvoi dans les règlements.

Lorsqu'un document est proposé pour incorporation, il passe par le processus réglementaire normal et rigoureux du gouvernement, qui prévoit la consultation des intervenants, et la question est évaluée afin de déterminer si l'incorporation est la bonne voie à suivre. Une fois que le document est incorporé, le projet de loi énonce des dispositions très précises afin que le gouvernement s'assure que les documents incorporés sont accessibles, et prévoyant que nul ne peut être déclaré coupable de ne pas avoir respecté un document qui n'était pas accessible.

Monsieur le président, nos agriculteurs méritent de disposer des meilleurs outils et produits agricoles. Ainsi, tout ce que nous pouvons faire pour faciliter l'entrée de produits nouveaux et innovateurs sur le marché canadien profitera aux agriculteurs. À cette fin, le projet de loi C-18 propose d'ajouter dans la Loi relative aux aliments du bétail, la Loi sur les engrais, la Loi sur les semences et la Loi sur la santé des animaux des dispositions qui permettent explicitement de soumettre des données et analyses de pays étrangers dans le dossier à l'appui de l'examen et de l'autorisation d'un nouveau produit, comme un engrais ou un produit biologique vétérinaire. Cette disposition confirme la pratique actuelle des scientifiques canadiens, qui examinent tous les renseignements possibles afin de déterminer si la vente d'un produit devrait être autorisée au Canada.

Cela ne remplace pas une évaluation scientifique rigoureuse. Il s'agit simplement d'établir que l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ou ACIA, peut tenir compte des données étrangères, et cela ne signifie aucunement que le Canada se contentera d'accepter automatiquement ce que des administrations étrangères ont accepté. En se fondant sur de solides données

many farm organizations to make it clear that we can consider what foreign jurisdictions have concluded on a product.

Mr. Chair, as well as innovative tools, Canadian farmers need tools to manage the business risks inherent in agriculture. Bill C-18 will proactively help farmers manage their business risk through proposed enhancements to the Advance Payments Program. Offering interest-free cash advances, the APP helps producers to manage cash flow during peak periods so they can market their products for optimal profitability. Responding directly to stakeholder engagement and input, C-18 will amend the APP legislation to provide better service delivery; enhanced accessibility to the programs; additional repayment options with greater flexibility; and reduced administrative burden for farmers, producers and producer organizations. Bill C-18 proposes to make it easier for our hardworking farmers to finance their operations, take advantage of emerging market opportunities, and overall grow their business.

A key to competitiveness for our world-class producers is an efficient and effective regulatory framework. Bill C-18 is designed to enhance our farmers' ability to remain internationally competitive in the years to come. Continued investment in science and innovation through the tools provided within this proposed legislation will bring unparalleled success to our agricultural industry.

In the end, farmers and the Canadian economy will benefit. After 23 years of discussion, it is time to act. This is the right bill at the right time. Thank you, and I look forward to your questions.

The Chair: Thank you very much, honourable senator.

Mr. Ritz: Not yet.

The Chair: It was well presented and very informative.

Senator Tardif: Thank you, minister, for your presence here today and for presenting the bill. This is a large and fairly technical bill. As you stated, it proposes to amend nine acts. One could almost call it an omnibus bill.

Mr. Ritz: We prefer "comprehensive" because it all pertains to agriculture.

Senator Tardif: There is a lot that's good in this bill. It modernizes the legislation and provides for enhanced trade opportunities. However, areas of concern have been raised. As you mentioned, one of them is around the question of farmers' privileges. Can you explain why farmers are given privileges while the breeders are handed rights? You keep saying that the bill will

scientifiques, l'ACIA tirera toujours ses propres conclusions. Cette modification a reçu l'appui de nombreuses organisations agricoles, afin qu'il soit clair que nous pouvons tenir compte des conclusions d'États étrangers sur un produit.

Monsieur le président, en plus d'outils novateurs, les agriculteurs canadiens ont besoin d'outils pour gérer les risques d'entreprise liés à l'agriculture. Le projet de loi C-18 aidera de façon proactive les producteurs d'aliments à gérer leurs risques opérationnels grâce aux améliorations proposées au Programme de paiements anticipés, ou PPA. En offrant des avances de fonds sans intérêts, le PPA aide les producteurs à gérer leurs besoins de trésorerie en période de pointe, pour qu'ils puissent commercialiser leurs produits avec une rentabilité optimale. En répondant directement à la mobilisation et aux commentaires des intervenants, le projet de loi C-18 modifiera la loi régissant les PPA de façon à offrir une meilleure prestation des services; un accès accru au programme; d'autres options de remboursement plus souples; et un allègement du fardeau administratif pour les agriculteurs, les producteurs et les organisations de producteurs. Le projet de loi C-18 propose qu'il soit plus facile pour nos vaillants agriculteurs de financer leurs activités, de tirer parti de nouveaux débouchés et de faire croître leur entreprise.

La mise en place d'un cadre réglementaire efficace et efficient est essentielle à la compétitivité de nos producteurs de calibre mondial. Le projet de loi C-18 vise à accroître la capacité des agriculteurs à demeurer concurrentiels sur la scène internationale pour les années à venir. L'investissement continu dans la science et l'innovation, grâce aux outils offerts par ce projet de loi, permettrait au secteur agricole de connaître un succès sans précédent.

Au bout du compte, les agriculteurs et l'économie canadienne en profiteront. Après 23 ans de discussions, il est temps de passer à l'action. C'est le bon projet de loi, au bon moment. Je vous remercie, et j'ai hâte de répondre à vos questions.

Le président : Je vous remercie, honorable sénateur.

M. Ritz : Pas encore.

Le président : C'était une excellente présentation, fort instructive.

La sénatrice Tardif : Monsieur le ministre, je vous remercie d'être ici aujourd'hui et d'avoir présenté le projet de loi. Il s'agit d'un gros projet de loi plutôt technique qui — comme vous l'avez indiqué — propose la modification de neuf lois. On pourrait presque parler d'un projet de loi omnibus.

M. Ritz : Nous préférons dire qu'il est « global », car il porte entièrement sur l'agriculture.

La sénatrice Tardif : Le projet de loi prévoit de nombreuses bonnes mesures. Il met à jour la loi et augmente les débouchés commerciaux. Toutefois, il suscite des inquiétudes. Comme vous l'avez dit, l'une d'elles concerne la question du privilège de l'agriculteur. Pouvez-vous expliquer pourquoi on accorde des privilèges aux agriculteurs et des droits aux obtenteurs? Vous

give farmers more than they already have, but privileges can be revoked while rights cannot. Why were farmers not granted rights?

Mr. Ritz: Actually, rights can be revoked by any government at any time, too. In a majority, they can pass bills that will change rights. We have seen that happen with other instances. At the end of the day, it is more legal jargon and the way it is done around the rest of the world so that we are in parallel with how it is applied in other jurisdictions. That's what it is about, senator. The only group that has concerns around farmers' privilege is the National Farmers Union. Every other relevant farm group is supportive of this; so that's what we based our discussions on.

As I said, there've been 23 years of discussions, and no one has changed their mind an iota as to what needs to be done or not to be done. It hasn't changed, so it is time to act. I think there are only two countries in the world that haven't embraced UPOV 91, and we're one of them. As a major agricultural producer, it is time to get it done.

Senator Tardif: I understood there were 17 countries. They may not be developed countries, but I believe that 17 countries have not adhered to the UPOV 91 standards.

Mr. Ritz: They don't export like we do.

Senator Tardif: Countries like Brazil and Argentina export a lot of beef, minister. They're pretty good agricultural producers. Let me get back to the point of the farmers' privilege, as you state.

Mr. Ritz: Yes.

Senator Tardif: It is my understanding, if it is correct, that the government through Governor-in-Council could pass regulations that would amend the privileges that farmers could have. Is that correct?

Mr. Ritz: As the bill outlines, only through discussion with affected parties. The regulatory process would take place — gazettement and all those legal challenges and so on that could come out of that. I can assure you that our government has no intention of changing farmers' privilege, the rights of a farmer, to save seed at the end of the day. I'm sure your government would never do the same. We're both looking for strength for agricultural producers in Canada, not to weaken their stance.

Senator Tardif: I understand your very good intentions, minister, and I do not doubt that in any way, but things change. Regulations could be made later on that could put some of these things in jeopardy.

répétez que le projet de loi avantagera les agriculteurs, mais il est possible de retirer des privilèges, pas des droits. Pourquoi n'accorde-t-on pas des droits aux agriculteurs?

M. Ritz : À vrai dire, un gouvernement peut aussi retirer des droits en tout temps. Lorsqu'il est majoritaire, il peut faire adopter des lois qui modifieront des droits. C'est déjà arrivé. Au bout du compte, il s'agit surtout de jargon juridique — de la façon de procéder ailleurs dans le monde — qui nous permettra de nous mettre au diapason de ce qui se fait dans d'autres pays. Voilà ce dont il s'agit, madame la sénatrice. Le Syndicat national des cultivateurs est le seul groupe qui s'inquiète de la question du privilège de l'agriculteur. Tous les autres groupes d'agriculteurs importants sont en faveur de cette mesure. C'est donc ce qui nous a servi de base pour les discussions.

Comme je l'ai dit, les discussions durent depuis 23 ans, et personne n'a changé d'avis, pas même un peu, quant à ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Rien n'a changé, il est donc temps d'agir. Je crois qu'il n'y a que deux pays qui n'ont pas adopté la convention de l'UPOV de 1991, et nous sommes l'un d'eux. En tant que producteur agricole important, il est temps de le faire.

La sénatrice Tardif : Il me semblait que c'était 17 pays. Ce ne sont peut-être pas des pays développés, mais je crois qu'il y en a 17 qui n'ont pas adopté les normes de la convention de l'UPOV de 1991.

M. Ritz : Ce ne sont pas des pays exportateurs comme nous.

La sénatrice Tardif : Les pays comme le Brésil et l'Argentine exportent beaucoup de bœuf, monsieur le ministre. Ils sont d'assez gros producteurs agricoles. Permettez-moi de revenir à la question du privilège de l'agriculteur, comme vous le dites.

M. Ritz : Oui.

La sénatrice Tardif : Si j'ai bien compris, le gouvernement, par l'entremise du gouverneur en conseil, pourrait prendre des règlements qui modifieraient les privilèges que pourraient avoir les agriculteurs. Est-ce exact?

M. Ritz : Comme l'indique le projet de loi, ce serait seulement après en avoir discuté avec les parties intéressées. Le processus réglementaire suivrait son cours, avec la publication dans la *Gazette du Canada* et toutes les contestations judiciaires qui pourraient en découler. Je peux vous assurer que le gouvernement conservateur n'a aucunement l'intention de modifier le privilège de l'agriculteur, son droit de conserver des semences. Je suis convaincu qu'un gouvernement libéral ne ferait jamais pareille chose non plus. Nous voulons tous deux renforcer la position des producteurs agricoles canadiens, et non l'affaiblir.

La sénatrice Tardif : Je sais que vous êtes animés de très bonnes intentions, monsieur le ministre; je n'en doute pas une seconde. Toutefois, les choses changent. Des règlements pris plus tard à cet égard pourraient compromettre certaines de ces choses.

What concerns me about the incorporation by reference is that any amendments that would be brought further on would not be published in the *Canada Gazette*. Could you explain that, minister?

Mr. Ritz: It is a very technical procedure. It is certainly not unparalleled throughout government, other departments and so on, that this is how things are done. It allows for more flexibility and more discussion with industry. As a government, we're not arbitrarily doing things that farmers are not accepting of before we do that.

Our history proves that we consult broadly and that we act in the best interest of producers. History has proven that the decisions we have taken are well documented as supported; so we continue to move forward. I haven't had it raised by anyone we've had discussions with that they are concerned that somehow this government would do less than what is in their best interests.

Senator Tardif: The concern is that with incorporation by reference and not being published in the *Canada Gazette*, there's no public debate in Parliament because people don't know it is there. How can they react if they don't know everything has changed?

Mr. Ritz: The process would begin by someone raising an issue, and the discussions would go on with all the affected parties within the definition of that issue before anything is done. The discussion is not held in the public purview, as such, but it is certainly a good, frank, open and honest discussion amongst the parties that would be affected.

Senator Tardif: Can you tell me if documents that have foreign standards could be incorporated?

Mr. Ritz: Not without Canadian overview. We're not going to buy them carte blanche. It forms a starting point, rather than go back to zero. We all recognize each other's international science with these free trade agreements — international organizations like Codex and OIE and so on; there are standards out there. If we're dealing with a foreign entity, predominantly the U.S., and we agree with their standards scientifically and they are up to speed with Codex and the governing bodies around the world, then that's our basis to start from. We Canadianize it from that point.

Senator Tardif: I'll leave it at that for now.

Senator Plett: Thank you, minister. I want to congratulate you and our government that have shown so clearly that our largest concern is for farmers in this country by what you have done over the last number of years. I think this is the fifth major bill that you have brought through the House of Commons and now into the Senate. Rightly, this is called C-18 as your first one was

Ce qui m'inquiète dans le cas de l'incorporation par renvoi, c'est que les propositions de modifications ultérieures ne seraient pas publiées dans la *Gazette du Canada*. Pouvez-vous expliquer cela, monsieur le ministre?

M. Ritz : C'est une procédure fort technique. Elle n'est assurément pas sans précédent au gouvernement, dans d'autres ministères et d'autres organismes, où c'est la façon de faire. Elle offre une meilleure marge de manœuvre et permet de discuter plus amplement avec l'industrie. En tant que gouvernement, nous ne prenons pas arbitrairement des mesures auxquelles s'opposent des agriculteurs sans avoir fait cela.

Notre histoire montre que nous menons de vastes consultations et que nous agissons dans l'intérêt des producteurs. L'histoire montre que les décisions que nous avons prises ont reçu un fort appui; c'est bien établi. Nous allons donc de l'avant. Personne ne m'a jamais dit, lors de discussions, craindre que le gouvernement n'en fasse pas suffisamment pour l'intérêt public.

La sénatrice Tardif : Le problème avec l'incorporation par renvoi et le fait qu'il n'y a pas de publication dans la *Gazette du Canada* c'est l'absence de débat au Parlement, car les gens ne savent pas qu'il y a du changement, rien ne l'indique. Comment peuvent-ils réagir s'ils ne savent pas que tout a changé?

M. Ritz : Le processus s'amorcerait lorsqu'une personne signalerait un problème. Avant d'aller plus loin, il y aurait discussions avec toutes les parties intéressées par le problème en question. La discussion ne serait pas du domaine public comme tel, mais il y aurait de bonnes discussions franches, honnêtes et ouvertes entre les parties touchées.

La sénatrice Tardif : Pouvez-vous me dire si les documents ayant des normes étrangères pourraient être incorporés par renvoi?

M. Ritz : Il faudrait d'abord que le Canada les examine. Nous n'allons pas leur donner carte blanche. C'est un point de départ, au lieu de tout reprendre à zéro. Nous reconnaissons tous mutuellement nos données scientifiques grâce aux accords de libre-échange, notamment celles d'organisations internationales comme celle du Codex et l'Organisation mondiale de la santé animale; il y a des normes en place. Si nous avons des échanges avec un pays étranger — surtout les États-Unis —, que nous sommes d'accord avec leurs normes sur le plan scientifique et que celles-ci sont conformes à celles du Codex et des organismes de réglementation du monde entier, nous les prenons comme point de départ. Nous les adaptons ensuite au contexte canadien.

La sénatrice Tardif : J'en resterai là pour l'instant.

Le sénateur Plett : Je vous remercie, monsieur le ministre. Je tiens à vous féliciter ainsi que votre gouvernement d'avoir clairement démontré, par les mesures que vous avez adoptées au cours des dernières années, que nous nous préoccupons d'abord et avant tout des agriculteurs canadiens. Si je ne m'abuse, c'est le cinquième projet de loi important que vous présentez à la

called C-18, the Marketing Freedom for Grain Farmers Act. We have all seen the success there. We know that we will see equal success in this, so thank you, minister.

I'm a small businessperson, or I was before I was in the Senate. So the advanced payment interests me. I know you mentioned it briefly in your remarks, but I would like you to explain the advanced payment a little bit — what it was before, what it is now and some of the improvements.

Mr. Ritz: Sure. I'll have Mr. Lloyd jump in if I forget certain things.

The advanced payment program is a program where a farm entity can borrow up to \$400,000, with the first \$100,000 interest-free. It used to be very much tied to whatever commodity, and livestock was not included at all. This will be part of that under this new regime. You were forced to put product against that loan, and you could only repay that loan with the sale of that product. In some cases, when it came due, you were forced to sell your canola or whatever at a price that you really didn't like. Changes in here now mean that you can actually repay with cash. You can sell your wheat to repay your canola advance. You can do things like that to give a farmer flexibility to actually adjust to the market and make decisions that are in their best interests, as opposed to being forced to resell.

Farmers have the ability to take an advance in both the fall and the spring, so they can pay off their fall expenses and take money against spring expenses — because there are both — which is very timely and helpful in what we saw last year with the railways not moving product. We actually saw applications go up for the cash advances so that farmers could hang on and actually pick the time of their marketing.

Less than 2 per cent of grain, last year, was sold at that stretch basis, which is a good news story, at the end of the day, simply because they were able to do this. We allowed both a spring and a fall advance to be taken out.

Farmers are great. A handshake is their bond; their word is their bond. We have very little slippage on repayments on those terms.

The changes in here will also allow changes in administration, in that you can come in and do the cash advances for multiple years. You can't take the money, but your application says, "I'm into this program. Year one, I take the max available to me, and, year two, I'll do the same, three and four." You do your application all at one time. It saves on administration costs.

Chambre des communes, et maintenant au Sénat. Il est heureux qu'il porte le numéro C-18, le même que le premier projet de loi que vous aviez présenté, la Loi sur le libre choix des producteurs de grains en matière de commercialisation. Nous sommes tous témoins de ses bons résultats. Nous savons que cette mesure-ci connaîtra le même succès. Par conséquent, merci monsieur le ministre.

Je suis un petit entrepreneur, du moins je l'étais avant de devenir sénateur. Par conséquent, le Programme des paiements anticipés m'intéresse. Je sais que vous en avez glissé un mot pendant votre exposé, mais j'aimerais que vous nous en disiez un peu plus à ce sujet, sur l'ancienne formule et sur la formule actuelle, ainsi que sur les améliorations apportées.

M. Ritz : Certainement. Je vais demander à M. Lloyd d'intervenir si j'oublie quelque chose.

Le Programme de paiements anticipés permet à une exploitation agricole d'emprunter jusqu'à concurrence de 400 000 \$, dont une première tranche de 100 000 sans intérêt. Avant, le programme était étroitement lié au produit agricole et excluait les animaux, mais la nouvelle formule prévoit l'inclusion de ceux-ci. Il fallait offrir un produit en garantie du prêt, et le prêt ne pouvait être remboursé qu'en vendant ce produit. Parfois, à l'échéance, il fallait vendre son canola ou un autre produit à un prix décevant. Les changements apportés permettent maintenant de rembourser le prêt avec de l'argent. Vous pouvez vendre votre blé pour rembourser l'avance reçue pour le canola. Il est possible de faire cela pour donner à l'agriculteur la capacité de s'ajuster au marché et de prendre des décisions qui sont dans son intérêt, plutôt que d'être contraint à revendre.

Les agriculteurs peuvent demander un paiement anticipé à l'automne et au printemps. Ils peuvent ainsi payer leurs dépenses de l'automne et emprunter en prévision de celles du printemps — car il y a les deux —, ce qui est très commode lorsque, comme nous l'avons vu l'an dernier, les compagnies ferroviaires ne transportaient pas le produit. Les agriculteurs ont d'ailleurs présenté un plus grand nombre de demandes de paiements anticipés afin de tenir le coup et choisir le moment où ils feraient la mise en marché de leur produit.

L'an dernier, moins de 2 p. 100 du grain a été vendu pendant cette période. Au bout du compte, c'est une bonne nouvelle, ne serait-ce que parce que les agriculteurs ont pu le faire. Nous avons permis le versement de paiements anticipés à la fois pour le printemps et pour l'automne.

Les agriculteurs sont des gens fantastiques. Ils s'engagent en donnant une poignée de main et leur parole. Il est très rare d'avoir un retard de remboursement sur ces prêts.

Les modifications prévues permettront aussi d'apporter des changements d'ordre administratif. Il sera possible de demander des paiements anticipés pour plusieurs années d'affilée. Vous ne pouvez pas partir avec l'argent, mais votre demande indiquera que vous participez au programme, et que la première année, vous comptez demander le maximum auquel vous avez droit, que vous

Senator Plett: Five years?

Mr. Ritz: For up to five years, yes. So there are a lot of good things in here that actually streamline the product and make it far more farmer-friendly than it's ever been before.

Senator Plett: Thank you. Minister, administrator liability has been increased from 1 per cent to 3 per cent. Could you explain that one for me as well, please?

Mr. Ritz: I'm going to let Mr. Lloyd explain that one because it is fairly technical.

Rosser Lloyd, Director General, Business Risk Management Programs Directorate, Programs Branch, Agriculture and Agri-Food Canada: We changed our entire approach to the administrator liability. Under the previous legislation, we didn't give them 100 per cent guarantee. The administrators remained responsible for a portion of any default under the program. Maybe I should back up here. Producer organizations —

Senator Plett: Tell me first who the administrator is.

Mr. Lloyd: The producer organizations, the administrators —

Mr. Ritz: It varies across the country, province by province.

Mr. Lloyd: Yes. There are about 60 of them across the country, and they issue advances to producers. Should that producer fail to reimburse that advance, we offer a guarantee on that advance. The administrators currently remain responsible for a portion of that advance to ensure that they show due diligence in issuing that advance.

We recognized that in the current legislation, that wasn't working. What the administrators were doing was simply holding back a portion of the producer's advance and sticking it in a bank account. In the event of a default, they'd pull that money out of the bank account and reimburse their administrator's liability.

Mr. Ritz: They were using farmers' money to hedge it and not giving the farmer full value.

Mr. Lloyd: What we have done under this legislation is taken that away and put it onto the advance rate itself. So the administrators won't be issuing as much up front, but dependent upon their experience under the program. A good administrator

ferez de même l'année suivante, et ainsi de suite. Vous faites vos demandes en une fois. Cela permet d'épargner sur les frais d'administration.

Le sénateur Plett : Pendant cinq ans?

M. Ritz : Jusqu'à concurrence de cinq ans, en effet. Le projet de loi compte donc de nombreuses bonnes mesures qui simplifient le produit et le rendent plus avantageux que jamais pour les agriculteurs.

Le sénateur Plett : Je vous remercie. Monsieur le ministre, la responsabilité des agents d'exécution passera de 1 p. 100 à 3 p. 100. Pourriez-vous m'expliquer en quoi consiste cette mesure, s'il vous plaît?

M. Ritz : Je vais laisser M. Lloyd expliquer cet aspect, car c'est plutôt technique.

Rosser Lloyd, directeur général, Direction des programmes de gestion des risques de l'entreprise, Direction générale des programmes, Agriculture et Agroalimentaire Canada : Nous avons entièrement modifié notre approche à l'égard de la responsabilité des agents d'exécution. Sous l'ancienne loi, ceux-ci ne disposaient pas d'une garantie de 100 p. 100. Ils demeuraient responsables d'une partie de tout paiement en souffrance aux termes du programme. Je devrais peut-être revenir en arrière. Les organisations de producteurs...

Le sénateur Plett : Dites-moi d'abord qui est l'agent d'exécution.

M. Lloyd : Les organisations de producteurs, les agents d'exécution...

M. Ritz : C'est différent partout au pays, cela varie d'une province à l'autre.

M. Lloyd : Exact. Il y a environ 60 agents d'exécution à l'échelle du pays et ils versent des paiements anticipés aux producteurs. Si les producteurs ne remboursent pas les paiements, nous offrons une garantie sur ces montants. Les agents d'exécution demeurent quand même responsables d'une partie des paiements, cela permet de nous assurer qu'ils font preuve de la diligence nécessaire lors du versement des paiements.

Nous sommes conscients que, sous la loi présentement en vigueur, cela ne donnait pas les résultats escomptés. Les agents d'exécution renaient simplement une partie des paiements anticipés destinés aux producteurs et la conservaient dans un compte bancaire. En cas de défaut de paiement de la part d'un producteur, l'agent d'exécution utilisait l'argent contenu dans ce compte bancaire pour rembourser la partie dont il était responsable.

M. Ritz : Ils utilisaient l'argent des agriculteurs pour se protéger au lieu de donner aux agriculteurs le montant total auquel ils avaient droit.

M. Lloyd : Dans le projet de loi, nous avons éliminé ce problème et avons fait en sorte que la responsabilité soit liée au taux appliqué aux paiements anticipés. Ainsi, les agents d'exécution ne verseront pas nécessairement des sommes élevées

will issue at the top-of-the-line advance rate. A poorer administrator will be issuing at a lower advance rate, thereby providing some encouragement to show due diligence and make sure that the advances are given in the right form so that we get the money back.

Senator Merchant: Welcome to all of you, and welcome, minister. Minister, I would like to ask a couple of questions about the amendments to the Plant Breeders' Rights Act. It has to do with the fact that the plant breeders are granted exclusive rights to sell reproductive material — the new plant variety — for the term of the plant breeders' rights. Could you explain to us how the royalties are collected and paid to the holder of the plant breeder's rights and how much these royalties could amount to?

Mr. Ritz: I'm not sure you could quantify what the royalties will amount to. It would depend on the variety and how many farmers would take it up and put it into their cropping rotation. That's very much a variable. When it comes to return on investment, we're looking at anywhere between 10 and 15 years to actually commercialize, to bring a seed into that commercial aspect where farmers would have the ability to buy it in volume and work it into their cropping rotation.

We went for a lot of years without much of any kind of investment in wheat varieties especially. We have targeted that. I was part of some investments in Saskatoon, at the University of Saskatchewan, \$100 million on new wheat varieties that was actually done through Industry Canada, not necessarily Agriculture Canada, but we were a big portion of making that work. We have actually reconfigured a lot of our science and research along the ideas of new varieties coming out. It is not just Agriculture Canada anymore that does that on our experimental farms. It is now a combination of industry saying, "I need this variety. Something that is *Fusarium*-resistant, something that actually makes use of the protein and the nitrogen left in the soil because it is all now cropping rotation."

It is very important that we have the right varieties to put in the ground. We have seen that other countries, like the U.S., have made some changes to take advantage of those types of inputs in a cropping rotation that we were falling behind on.

So there are some new varieties down there that we can capture now that we couldn't before. Everything that came into Canada and the U.S. was considered a feed variety under the old Canadian Wheat Board Act. Now we are able to actually ascertain and assign an act. Under the piece that we just proposed the other day in the house — and you will see that shortly —

dès le départ, puisqu'elles varieront en fonction de leur expérience du programme. Les agents d'exécution expérimentés offriront d'excellents taux de paiements anticipés, tandis que les agents d'exécution moins bien nantis offriront des taux moins élevés. Par conséquent, cela les encouragera à faire preuve de diligence et fera en sorte que les paiements anticipés soient versés correctement. Ils pourront ainsi s'assurer de récupérer l'argent versé.

La sénatrice Merchant : Je vous souhaite la bienvenue, monsieur le ministre, et je souhaite également la bienvenue à tout le monde. Monsieur le ministre, j'aimerais vous poser quelques questions au sujet des modifications à la Loi sur la protection des obtentions végétales. Les titulaires de certificats d'obtention ont le droit exclusif de vendre le matériel de reproduction — c'est-à-dire la nouvelle variété d'espèces végétales — pendant la période de validité du certificat d'obtention. Comment les redevances sont-elles versées au titulaire du certificat d'obtention? À combien pourrait s'élever la valeur de ces redevances?

M. Ritz : Je ne sais pas comment on pourrait quantifier la valeur des redevances, puisqu'elle dépend de la variété cultivée et du nombre d'agriculteurs qui décident de la cultiver : les montants peuvent varier énormément. Pour ce qui est du rendement des investissements, on estime qu'il faut de 10 à 15 ans pour effectuer la commercialisation d'une semence, c'est-à-dire pour que celle-ci puisse être achetée en grande quantité par les agriculteurs et ajoutée à leur rotation de cultures.

Pendant de nombreuses années, nous avons très peu investi dans les variétés de blé. Nous avons maintenant choisi de nous concentrer là-dessus. Je sais que nous avons contribué à des investissements visant à développer de nouvelles variétés de blé à Saskatoon. En effet, Industrie Canada a versé 100 millions de dollars à l'Université de la Saskatchewan — cet argent ne provenait pas nécessairement d'Agriculture Canada, mais nous avons certainement contribué à rendre ces travaux possibles. Nous avons revu une grande partie de nos méthodes scientifiques et de nos méthodes de recherche de façon à tenir compte de possibles nouvelles variétés. Agriculture Canada n'est plus le seul à faire ce genre d'étude dans nos fermes expérimentales. En effet, le ministère travaille en collaboration avec l'industrie. Celle-ci exprime ses besoins. Par exemple, elle peut suggérer que l'on développe une variété résistante au fusarium et qui utilise les protéines et l'azote restés dans le sol — puisque la culture se fait maintenant en rotation.

Il est primordial que nous puissions cultiver des variétés adéquates. D'autres pays, comme les États-Unis, ont apporté des changements afin de tirer profit de tels intrants agricoles dans le cadre de la rotation de leurs cultures. Nous accusons du retard dans ce domaine.

Il y a de nouvelles variétés aux États-Unis et nous y avons maintenant accès, ce qui n'était pas le cas auparavant. Aux termes de l'ancienne Loi sur la Commission canadienne du blé, tout ce qui entrait sur le territoire canadien ou américain était considéré comme une variété fourragère. Aujourd'hui, nous pouvons évaluer avec précision de quoi il s'agit et faire appliquer la loi

those changes can come into play so that that variety comes up here and is usable by Canadian farmers, not just as a feed variety. There are a number of things in the works.

When it comes to how it all works, when it comes to the owner of the rights and a farmer, contracts will be signed. At that point, they can decide how they're going to ascertain and make it work. Some of the royalties will come back through government because of our actions through Agriculture Canada and other science centres within the government, depending on who has made the discovery and how it works. Certainly, I'm sure that if that doesn't work out, a good lawyer will be suing me and figuring out how to get that money back.

Senator Ogilvie: Minister, I too want to congratulate you on the improvements in the various acts that you have covered in this bill. I want to speak to one in particular because I have some history with it. That is the plant breeders' rights developments and progress that we're making in that area. I was on a national biotechnology advisory committee in the 1980s that initiated the recommendations that Canada develop plant breeders' rights. We had none at all at that time.

I think it is important for us to understand that there are two aspects to plant breeders' rights, not only for the plant breeder that comes up with a novel plant within Canada but also for producers to gain access to novel plants made elsewhere.

Mr. Ritz: One does no good without the other.

Senator Ogilvie: Absolutely because a breeder in another country who comes up with a novel plant will not sell it into a country that doesn't have plant breeders' rights because, under biotechnology, which is what we developed in the early 1980s, all you have to do is take a leaf off of any plant and break it down into as small parts as you want, thousands of pieces from a single leaf, for example, and you can make an identical plant from each little piece, in a technique called tissue culture. That was a development that occurred in the early 1980s on a large scale.

In order for producers or nurseries or anybody to gain access to plants in the international market, we had to have rights. Similarly, for Canadian producers, if you came up with a novel plant and somebody sneaks into your yard and takes a leaf, your invention is gone.

Mr. Ritz: Right.

qui convient dans chaque cas. Dans le cadre de la mesure législative que nous avons proposée récemment à la Chambre — et qui vous sera présentée sous peu —, des changements seront appliqués afin que les nouvelles variétés qui entrent au pays puissent être utilisées par les agriculteurs canadiens, et pas seulement à titre de variété fourragère. Un certain nombre de processus sont en cours.

En ce qui concerne le fonctionnement, ce sera au titulaire du certificat d'obtention et à l'agriculteur de signer un contrat. C'est à cette étape qu'ils pourront établir les détails de leur entente. Une partie des redevances sera versée par le gouvernement, grâce aux mesures établies par Agriculture Canada et les autres centres de recherche du gouvernement. La proportion des redevances provenant du gouvernement pourra varier en fonction de l'organisation qui a fait la découverte et des ententes préalables. Je suis certain que si les ententes ne sont pas respectées, il y aura un bon avocat qui me poursuivra et qui trouvera une façon de récupérer l'argent.

Le sénateur Ogilvie : Monsieur le ministre, j'aimerais aussi vous féliciter pour les améliorations apportées aux différentes lois abordées dans ce projet de loi. J'aimerais que l'on parle un peu plus d'une de ces lois que j'ai étudiée par le passé, soit la Loi sur la protection des obtentions végétales, ainsi que des avancements qui ont été faits dans ce secteur. Dans les années 1980, je faisais partie du comité consultatif national sur la biotechnologie qui a recommandé que le Canada établisse des mesures de protection des obtentions végétales. À l'époque, il n'y en avait aucune.

Je crois qu'il est important de comprendre que les mesures de protection des obtentions végétales comportent deux volets : elles protègent les droits des obtenteurs qui mettent au point une nouvelle variété de végétaux ici même, au Canada, et elles donnent aussi aux producteurs la possibilité de se procurer des espèces végétales mises au point ailleurs dans le monde.

M. Ritz : L'un ne va pas sans l'autre.

Le sénateur Ogilvie : Exactement. Un obtenteur qui met au point une nouvelle espèce végétale dans un autre pays refusera de la vendre dans un pays qui n'a pas adopté de mesures de protection des obtentions végétales. En réalité, grâce à la biotechnologie, on peut, par exemple, arracher une feuille d'une plante, la subdiviser en milliers de petits morceaux et créer une nouvelle plante identique à partir de ces morceaux. Cette technique, appelée culture de tissus, a été développée au début des années 1980 et a été utilisée à grande échelle.

Il fallait créer des mesures de protection des droits pour que les producteurs et les pépinières et autres aient accès aux espèces végétales disponibles sur le marché international. Ces mesures protègent également les producteurs canadiens : sans celles-ci, n'importe qui pourrait arracher une feuille d'une nouvelle espèce et s'attribuer le mérite et les droits d'une invention.

M. Ritz : Tout à fait.

Senator Ogilvie: These were tremendously important developments for Canada. We hadn't even signed on to the then-feeble existing international rights.

Mr. Ritz: Right.

Senator Ogilvie: It took almost a decade, until 1990, to get the act imposed and then of course, to get the cultivars identified and the exemplars and so on.

Your proposed developments here will modernize that act in particular and bring it up-to-date to try to bring a compromise between the rights of users and the protectors of intellectual property. That's a real challenge in that area, as everybody knows. I want to congratulate you on the developments here. I find it a significant irony having been one of the two or three who strongly advocated for plant breeders' rights in the 1980s to be here today to help adjudicate this tremendous improvement to the act that you've brought in. Thank you very much.

Mr. Ritz: I face the same type of thing, senator. My father was a seed grower. He didn't farm; he gardened. He was unbelievably good at what he did. He's still forgotten more than I'll ever know when it comes to agriculture.

Look at some of the significant changes that have come out of Canada that we haven't been able to take advantage of, such as genome mapping and all those things done now. With this new legislation, we'll start to capture the ability to export and market those types of significant scientific discoveries around the world. There's a tremendous amount of agricultural expertise in Canada that's not being taken advantage of right now because it's not protected. Certainly, this is the right line to take.

Again, nothing's static when it comes to agriculture. Look at the size and scope of what Canada is going to be asked to do in the future. It's only through biotechnology and efficiencies through innovation that we'll be able to come anywhere close to starting to deliver what's going to be required.

Senator Ogilvie: Absolutely.

[Translation]

Senator Dagenais: Thank you for your presentation, Mr. Minister. Good morning again, Ms. McGuire and Mr. Lloyd.

Le sénateur Ogilvie : L'adoption de ces mesures de protection a marqué un tournant important pour le Canada. À l'époque, nous n'avions même pas encore signé l'accord international à cet égard, qui faisait alors bien piètre figure.

M. Ritz : Vous avez raison.

Le sénateur Ogilvie : Il a fallu près de 10 ans pour que la loi soit appliquée, il a fallu attendre l'arrivée de 1990. Nous avons ensuite dû identifier les cultivars, les exemplaires, et ainsi de suite. Ce fut un long processus.

Les modifications que vous proposez dans le projet de loi permettront de moderniser la loi. Plus particulièrement, elles permettent de la mettre au goût du jour et d'établir un compromis entre le respect des droits des utilisateurs et la protection de la propriété intellectuelle. C'est tout un défi dans ce domaine, comme tout le monde le sait. Je veux vous féliciter pour les progrès que ce projet de loi représente. Dans les années 1980, je faisais partie des quelques personnes qui défendaient ardemment l'adoption d'une loi sur la protection des obtentions végétales, et me voilà ici, aujourd'hui, en train d'examiner la magnifique amélioration que vous proposez d'apporter à cette même loi. C'est plutôt ironique comme situation. Merci beaucoup, monsieur le ministre.

M. Ritz : À vrai dire, sénateur, j'ai sensiblement la même impression que vous. Mon père était producteur de semences : il n'était pas agriculteur, il jardinait. Il était incroyablement doué pour ce travail. Il a maintenant oublié beaucoup de choses, mais l'étendue de ce qu'il a oublié est plus vaste que tout ce que je pourrai apprendre sur l'agriculture.

Le Canada a été à l'origine de certains changements importants, comme la cartographie du génome, entre autres, mais nous n'avons jamais été en mesure d'en tirer profit. Cette nouvelle mesure législative nous donnera la capacité d'exporter et de mettre en marché partout dans le monde des découvertes scientifiques majeures comme celles-ci. Le Canada s'y connaît fort bien en agriculture, mais on ne tire pas profit de ces connaissances à l'heure actuelle parce que les mesures de protection ne sont pas suffisantes. Nous devons certainement poursuivre dans cette voie.

Je le répète, il n'y a jamais rien d'acquis dans le domaine de l'agriculture. Il suffit d'examiner l'envergure et la portée de ce que le Canada devra accomplir dans les années à venir pour le constater. Pour arriver à offrir ne serait-ce qu'une partie de ce qu'on attend de nous, nous devons absolument utiliser la biotechnologie et gagner en efficacité en favorisant les innovations.

Le sénateur Ogilvie : Vous avez tout à fait raison.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Merci pour votre présentation, monsieur le ministre. Rebonjour, madame McGuire et monsieur Lloyd.

I think Bill C-18 will amend nine federal acts, which should improve competitiveness and innovation in the agriculture industry. Passing the bill will also improve trade and the Canadian economy. I have no doubt whatsoever.

Could you tell us more about how competition and innovation will be improved? I would also like to hear how passing the bill will strengthen trade and the Canadian economy in terms of access to the international market.

[English]

Mr. Ritz: Thank you, senator, for those pertinent questions. I'll start with the last point first because it underscores everything we're doing. The international marketplace is never static. The demands are ever changing as countries come up to speed. I guess the biggest example would be China, where the middle class is in excess of 450 million people and growing at a rate of Canada's population every year. The demands are ever changing there.

For the first time last year, we saw the diet in Japan change from predominantly rice to wheat flour. There are new demands for us to produce, and they're asking for products pertinent to their marketplace. They want things that they can put on their menus either in their own kitchens or in their restaurants that address the palate and desire of their people.

The international marketplace is something and I've been talking to our groups when we travel. We do a major trip to China every year; and I was there three times this year. On the major trip last June, we had in excess of 100 industry personnel with us across the spectrum from maple syrup to grains, meats and everything. They realize, and I've been telling them for years, that we have to market what the market wants, not what we have; so it's a matter of re-addressing how and what we grow.

We've been hewers of wood and drawers of water in Canada for so many years. If we try to sell a 16-ounce T-bone steak to Japan, nobody buys it because that's enough to feed a village. Senator Plett might like that on his plate on a Saturday night, but in Japan they're looking for a two-ounce cut. We have to come to grips with how we market that beef without destroying the integrity of how we produce it. To that end, we've opened a centre of excellence in Calgary that will bring in butchers and distributors from around the world to teach us how they want it delivered. That's value added in this country.

Le projet de loi C-18 va apporter des modifications, je pense, à neuf lois fédérales, qui devraient améliorer la compétitivité et l'innovation dans le secteur agricole. L'adoption du projet de loi va également améliorer le commerce et l'économie canadienne. Je n'en doute pas du tout.

J'aimerais que vous nous en disiez davantage sur l'amélioration de la concurrence et de l'innovation. Je voudrais également que vous nous disiez comment l'adoption du projet de loi va favoriser le commerce et l'économie canadienne en ce qui a trait à l'accès au marché international.

[Traduction]

M. Ritz : Je vous remercie, sénateur, pour ces questions fort pertinentes. Je vais commencer par répondre au dernier point que vous avez soulevé, puisqu'il sous-tend tout ce que nous faisons. Le marché international évolue constamment. Les demandes changent au fur et à mesure que les pays se mettent à jour. La Chine constitue le meilleur exemple : la classe moyenne représente plus de 450 millions de personnes et, chaque année, elle augmente au même rythme que la population canadienne. Les demandes dans ce pays sont en perpétuelle évolution.

L'an dernier, pour la première fois, les Japonais ont consommé plus de farine de blé que de riz. Nous recevons de nouvelles demandes de production de blé et on nous demande de fournir des produits qui correspondent aux besoins du marché. Les Japonais veulent qu'on leur fournisse des produits qu'ils peuvent servir autant à la maison que dans les restaurants. De plus, ces produits doivent satisfaire aux goûts et aux envies de la population.

Le marché international est important, et j'en parle souvent aux groupes avec qui je voyage. Tous les ans, nous faisons un grand voyage en Chine. Cette année, j'y suis allé à trois reprises. Au cours du voyage de juin, plus de 100 représentants de l'industrie m'ont accompagné. Ils représentaient l'ensemble des secteurs de l'alimentation : du sirop d'érable en passant par les grains et la viande, ils y étaient tous. Les représentants de ces secteurs savent — et je le répète depuis des années — qu'il faut mettre en marché ce que les gens veulent, et pas nécessairement ce que nous avons déjà. C'est pourquoi il faut revoir les aliments que nous offrons et la manière dont nous les cultivons.

Au Canada, nous sommes depuis toujours des bûcherons et des porteurs d'eau. Or, si nous tentons de vendre un bifteck d'aloyau de 16 onces au Japon, personne ne l'achètera, car, aux yeux des Japonais, c'est assez de viande pour nourrir un village. Peut-être que le sénateur Plett prend plaisir à en manger un le samedi soir, mais les Japonais veulent des portions de deux onces. Nous avons fini par comprendre comment commercialiser le bœuf sans compromettre l'intégrité de notre manière de le produire. À cet effet, nous avons ouvert un centre d'excellence à Calgary qui fera venir des bouchers et des distributeurs du monde entier pour qu'ils nous expliquent ce qu'ils attendent des produits. C'est une valeur ajoutée pour le Canada.

We're doing the same thing with grains and oilseeds. We're starting to look at cropping rotations and new varieties of product. At the end of the single-desk era, we had some of the large mills, such as the largest in the world in Jakarta and Warburtons in Great Britain, a major buyer of Wheat Board products. Through their representation in Canada, they got hold of me and said, "We can't deal with the Wheat Board anymore. They won't supply what we want. All they will ship us is No. 1 Hard Red, and we don't want that anymore. We want new varieties that will actually turn into some of the pastries we're trying to make and so on. We're not just bread anymore. We've diversified and can't just use Hard Red." We've seen Warburtons buying 50 per cent more than they did under the old single desk.

A friend of mine in Saskatchewan had 4,000 acres contracted for a new variety to Warburtons. We're seeing that type of growth — direct producer to consumer connection that we were never able to see before. Again, it's not static. Warburtons is already talking about the next generation, how they want to do it and what they need to do. They're in discussion with groups like the Canadian International Grains Institute and the Canadian Grain Commission as to how we'll get our producers producing them and how we'll bring those new varieties to market so we can maintain that valuable marketplace through Warburtons.

Senator Enverga: Minister, it's a pleasure to have you here. I've been reading about the rights of breeders. We took advantage of going to UPOV 78 to UPOV 91. It's already 2015. Is there anything in the works that would make it UPOV 2015?

Mr. Ritz: There's UPOV 98 out there already but it's not significantly different from UPOV 91. As I said, none of this is static. There are always ongoing changes throughout the world that drive the innovation agenda. We can't be left behind. We're struggling to catch up at this point. UPOV 98: I should be back in about 2023 to push that one through. I'm being facetious.

Senator Unger: Minister, your presentation was extremely interesting — and Mr. Lloyd and Ms. McGuire.

Minister, at the beginning of your speech, you mentioned Codex standards. Will the adoption of UPOV 91 work with Codex standards? Are they linked? Will this allow Canadian farmers to sell their products and enhance the Codex standards?

C'est la même chose avec les grains et les oléagineux. Nous commençons à analyser la rotation des cultures et l'adoption de nouvelles variétés. Peu avant que le guichet unique soit aboli, nous faisons affaire avec certaines des grandes minoteries, notamment la plus grande, qui se trouve à Djakarta. Warburtons, en Grande-Bretagne, figurait aussi parmi les principaux clients de la Commission canadienne du blé. Ses représentants au Canada ont réussi à me contacter pour me dire : « Nous n'en pouvons plus de la Commission canadienne du blé. Elle refuse de nous fournir ce que nous désirons. Elle nous envoie seulement du blé de force roux n° 1 alors que nous n'en voulons plus. Nous désirons de nouvelles variétés qui conviennent aux pâtisseries que nous tentons de produire et ainsi de suite. Nous ne nous contentons plus de faire du pain. Nous nous sommes diversifiés et nous ne pouvons plus utiliser uniquement du blé de force roux. » Warburtons achète 50 p. 100 plus de blé qu'à l'époque du guichet unique.

Un de mes amis, en Saskatchewan, a conclu un contrat avec Warburtons pour 4 000 acres d'une nouvelle variété. C'est le genre de croissance que l'on voit actuellement. Le producteur négocie directement avec le consommateur. Auparavant, c'était impossible. Je répète qu'il n'y a rien de statique. Warburtons envisage déjà la prochaine génération, la manière dont elle procédera et ce qu'elle devra faire. Elle est en pourparlers avec des groupes comme l'Institut international du Canada pour le grain et la Commission canadienne des grains pour déterminer comment inciter les producteurs canadiens à l'approvisionnement et de quelle manière commercialiser les nouvelles variétés de façon à préserver l'important marché qu'elle incarne.

Le sénateur Enverga : Monsieur le ministre, c'est un plaisir de vous accueillir. Je me suis informé à propos des obtentions végétales. Nous profitons de l'occasion pour passer de la convention de l'UPOV de 1978 à celle de 1991. Or, nous sommes déjà à l'aube de 2015. Prépare-t-on une convention de l'UPOV de 2015?

M. Ritz : Il y a bien la convention de l'UPOV de 1998, mais elle n'est pas très différente de celle de 1991. Comme je le répète, il n'y a rien de statique. Le monde entier est en évolution constante. C'est le moteur du programme d'innovation. Nous ne devons pas perdre de terrain. Nous avons déjà du mal à rattraper notre retard actuel. Pour ce qui est de la convention de l'UPOV de 1998, je devrais être de retour vers 2023 pour la faire adopter au Canada. Je blague.

La sénatrice Unger : Quelle présentation fort intéressante, monsieur le ministre. Les vôtres aussi, monsieur Lloyd et madame McGuire.

Au début de votre présentation, monsieur le ministre, vous avez évoqué les normes Codex. L'adoption de la convention de l'UPOV de 1991 sera-t-elle compatible avec les normes Codex? Existe-t-il un lien entre les deux? Cela permettra-t-il aux agriculteurs de vendre leurs produits tout en améliorant les normes Codex?

Mr. Ritz: Codex is the international body that governs a lot of this on plant rights and so on. This allows us to take advantage of what's developed in other countries. We've always had a closed shop in Canada. We develop varieties at some of the experimental farms of Agriculture Canada, some universities and so on. Now, we're doing it as a partnership. Agriculture Canada scientists are part of the solution but not the only part. We've directed all of our science work to be industry-led and results-based: They want this done. How do we get there? It's a combination of Agriculture Canada scientists, private sector and universities putting together a proposal through Agriculture Canada's funding and some from Industry Canada, which I talked about. How do we get to that result? We have a much better working relationship than we've ever had before. There are strengths in all aspects that come together and focus on that result.

Agriculture is diverse in Canada, as it is in a lot of other countries but more so here because of our climate, soil, fresh air and water. We have an abundance of all of those things. One thing I talk about in China all the time that helps us to sell Canadian products is the ability of Canada to produce an environmentally sustainable product with clean land, clean water and clean air, because they have none of those. They literally gobble it up. Our problem is getting enough product and maintaining that flow. It's not hard to get into a market, but it's sometimes hard to sustain it when you're running out of canola or other products. It's going to take investments.

My grandfather went out and homesteaded, and my father did and now my nephew is doing that. So the farm's carrying on generation after generation. The biggest change I notice from when my grandfather farmed to now is that although you still work hard, you have to work smart. Marketing is done on your iPhone and things like that. While he's in the cab of the combine and the GPS is steering the combine, my nephew is on his iPhone marketing whatever's just going into the hopper.

At the speed of commerce, agriculture is no longer take it off, put it in the old wooden bin, shovel it off, shovel it back in, haul it to the elevator. Now they have choices. Now they market ahead. They hedge into next year. They do all sorts of things that are leading edge, cutting edge.

Senator Unger: Is there a connection between this and Codex standards? We heard from earlier witnesses that the Codex standards —

Mr. Ritz: Did you want me to name them?

M. Ritz : Codex, c'est l'organisme international qui s'occupe de ce qui concerne les obtentions végétales et ainsi de suite. Il nous permet ainsi de profiter de ce qui a été mis au point ailleurs dans le monde. Le marché canadien a toujours fonctionné en vase clos. Des fermes expérimentales d'Agriculture Canada et des universités, entre autres, mettent au point des variétés. Maintenant, nous le faisons en partenariat. Les chercheurs d'Agriculture Canada font partie de la solution, mais ils représentent un maillon parmi d'autres. Nous avons donné pour directive d'adapter tous nos travaux de recherche aux besoins de l'industrie et de les axer sur les résultats : voici ce que l'industrie veut, comment y parviendrons-nous? Il faut que les chercheurs d'Agriculture Canada, le secteur privé et les universités formulent une proposition avec le financement d'Agriculture Canada et, un peu, d'Industrie Canada, comme je l'ai mentionné. Comment atteindre ce résultat? Nous entretenons de bien meilleures relations de travail que par le passé. Tous les points forts sont rassemblés, ce qui permet de se concentrer sur les résultats.

L'agriculture est très diversifiée au Canada. C'est aussi le cas dans d'autres pays, mais ce l'est encore plus ici compte tenu du climat, du sol, de l'air frais et de l'eau, autant d'éléments dont le pays regorge. L'une des choses que je mentionne systématiquement lorsque je vais en Chine pour nous aider à vendre des produits canadiens, c'est que le Canada est en mesure de cultiver des produits dans le respect de l'environnement, avec une terre propre, de l'eau propre et un air propre. Les Chinois n'ont rien de tout cela. Ils en redemandent carrément. La difficulté, c'est de réussir à produire en quantité suffisante et de maintenir le rythme. C'est facile d'entrer dans un marché, mais il peut être difficile d'y rester lorsqu'on n'a plus de canola ou d'autres produits. Il faut investir.

Mon grand-père était propriétaire d'une ferme. Mon père aussi et, maintenant, mon neveu leur emboîte le pas. La ferme se transmet donc d'une génération à l'autre. Le principal changement que je constate par rapport à l'époque de mon grand-père, c'est que même si les agriculteurs actuels travaillent encore très fort, ils doivent maintenant le faire de manière plus réfléchie. La commercialisation se fait par iPhone et ainsi de suite. Lorsque mon neveu est à bord de sa moissonneuse-batteuse, il se sert de son iPhone pour commercialiser ce qu'il est en train de récolter.

Le commerce évolue à la vitesse grand V. L'agriculture ne se limite donc plus à récolter un produit, à le mettre dans la vieille caisse de bois et à le pelleter d'un contenant à une autre pour enfin l'emmagasiner dans un silo. Maintenant, les agriculteurs ont le choix. Maintenant, ils planifient la commercialisation de leurs produits. Ils effectuent des opérations de couverture en prévision de l'année suivante. Ils font toutes sortes de choses en utilisant des techniques de pointe, à la fine pointe de la technologie.

La sénatrice Unger : Y a-t-il un lien entre ce que vous dites et les normes Codex? D'autres témoins nous ont affirmé que les normes Codex...

M. Ritz : Voulez-vous que je les nomme?

Senator Unger: No. Codex needed to be enhanced for it to continue to be used.

Mr. Ritz: Codex is not a static document, either. We're making application. We're the lead country making applications to that governing body at Codex on low-level presence, maximum residue levels and things like that that need to change. It's very much a partnership. Everything happens in parallel. It would do us no good to have all of these brand new varieties, and then, as we trade them with another country, they throw up a non-tariff trade barrier saying, "There's low-level presence in there; there are residue levels of such-and-such a chemical." It's no longer parts per billion. It's parts per trillion. The testing is that intense. We faced that issue in Europe, a short time ago, with Triffid flax, and at first when the genetic marker came up, it looked like a sugar cane variety. Everybody uses the same containers, same trucks, same railways, same boats and all of those types of things. It's very hard to ascertain. Canada is part of the solution as we're driving that, but we're also at zero tolerance as well on those issues. You have to start to recognize and realize what the reality is moving forward. Everything is done through a lens of public safety, of healthy food. We've never had a problem with that to this end.

Senator Beyak: Thank you very much, minister, Ms. McGuire and Mr. Lloyd. My question was just answered, but I want to commend you all as a girl who grew up in farm country and has lived there most of my life, completely non-partisan. Your experience and your comprehension of the issues are evident. It's one of the most perfect bills I've ever read, and I've read all of the acts it pertains to. Congratulations.

Mr. Ritz: Well, we've had 23 years to get it right.

Senator Beyak: You have. Thank you.

Senator Oh: Minister, welcome to the standing committee. I know you travel frequently to China and the Asia-Pacific Rim to promote our agri-food. It's important to grow it well in Canada, but you have to be able to market it well too.

Mr. Ritz: Exactly. We've proven to the world we can grow it. Now, you have to sell it.

Senator Oh: I know you mentioned earlier about the Japanese, that they changed their habit to a different type of oat that they're buying. What about the Chinese? It's such a huge market. How do you work with them on what the next five years will be? What changes in their diet patterns are coming up? That is so important. The market is so big.

La sénatrice Unger : Non. Il fallait améliorer les normes Codex pour pouvoir continuer à les utiliser.

M. Ritz : Les normes Codex ne sont pas non plus figées dans le temps. Nous soumettons des demandes. Le Canada est le principal pays à soumettre des demandes à l'organisme de réglementation de Codex relativement à la présence de faibles concentrations et aux niveaux maximaux de résidus dans les produits et de toutes les autres choses du genre qui doivent changer. C'est vraiment un partenariat. Tout se fait en parallèle. Quelle serait l'utilité de produire toutes sortes de nouvelles variétés si, au moment de les commercialiser à l'étranger, l'autre pays leur opposait une barrière non tarifaire en disant qu'il y a une faible concentration de tel ou tel produit ou qu'on dépasse le niveau maximal de résidus de tel ou tel produit chimique? On ne parle plus de parties par milliard, mais plutôt de parties par billion. Les tests sont aussi précis que cela. Nous nous sommes heurtés à ce problème en Europe, récemment, par rapport au lin Triffid; initialement, le marqueur génétique détecté se rapprochait d'une variété de sucre de canne. Tout le monde se sert des mêmes contenants, des mêmes camions, des mêmes trains, des mêmes bateaux et ainsi de suite. C'est très difficile de tirer les choses au clair. Le Canada fait partie de la solution, et nous travaillons là-dessus, mais nous appliquons aussi une politique de tolérance zéro en la matière. Il faut commencer à prendre conscience de l'évolution des choses. Tout se fait de manière à veiller à la sécurité publique et à la salubrité des aliments. Nous n'avons jamais eu de problème à ce chapitre.

La sénatrice Beyak : Merci beaucoup, monsieur le ministre, madame McGuire et monsieur Lloyd. Je viens d'obtenir la réponse à ma question. Moi qui ai grandi et qui ai passé une bonne partie de ma vie à la campagne, je tiens à tous vous féliciter, en toute impartialité. De toute évidence, vous avez le bagage nécessaire et vous saisissez bien la problématique. C'est l'un des projets de loi les plus achevés que j'ai lu, et j'ai lu toutes les lois qu'il concerne. Félicitations.

M. Ritz : Eh bien, nous avons eu 23 ans pour bien faire les choses.

La sénatrice Beyak : C'est réussi. Merci.

Le sénateur Oh : Monsieur le ministre, bienvenue au comité permanent. Je sais que vous vous rendez régulièrement en Chine et dans la région Asie-Pacifique pour y promouvoir notre industrie agroalimentaire. Que le Canada produise d'excellents aliments, c'est une chose, mais il faut aussi les commercialiser.

M. Ritz : Exactement. Nous avons montré au monde ce que nous sommes capables de produire. Maintenant, il faut vendre.

Le sénateur Oh : Vous avez dit un peu plus tôt que les Japonais ont modifié leurs habitudes et qu'ils achètent aujourd'hui une autre sorte d'avoine. Qu'en est-il des Chinois? C'est un marché énorme. Comment se présente votre collaboration avec eux pour les cinq prochaines années? Comment évoluera leur régime alimentaire? C'est crucial. Le marché est tellement grand.

Mr. Ritz: The biggest change we're seeing in China is more of a red meat base than we've ever seen before. Having said that, we're also doing a tremendous amount of work with Chinese industry over there on blending pea flour into noodles so that you end up with a protein as opposed to just a carbohydrate starch. It's a more complete meal. There are tremendous opportunities in doing that. We are the world's leading producer of durum and some of the pulse crops, peas and so on. If we can put together a package that combines the two, it's a win-win. A lot of good scientific work is being done in partnership with some of the expertise in China as to what they exactly need and how we make that happen. It sounds easy. You just blend the flour and away you go, but there are so many different consistencies to pasta. It has to flow properly. It can't break down. It has to cook properly. It's not like you just blend the flour, whip it up and have a cake. It's very comprehensive. Cigi has been doing a lot of work on that blending. They bought some very specialized equipment and put together some that is proprietary working with some of these groups.

Senator Tardif: Minister, there's concern that Bill C-18 could alter revenue collection methods, including end-point royalties. End-point royalties would allow seed companies, including plant breeders, to collect revenue on harvested grain, not only on the seed sold.

Mr. Ritz: Only if you have made that differential in your contract up front. This would all have to be worked out as a commercial agreement. I know one farm group out there is saying, "They will bill me three, four and five times. Every time I open the bin door and look at it, they're going to charge me." That's ridiculous in the extreme. You will sign a contract that everyone is very familiar with now for their canola, where you pay the royalty, the IP cost, up front as part of that new seed variety. The new seed varieties sell out first every year. Farmers are accepting of that because they need that new trait. The same type of thing would happen in other varieties that come under the auspices of UPOV 91. You would either, under your contractual obligations, pay that IP up front, as we're used to doing now, or, if you decide that you want to keep a few bushels of seed to use on your own crop land next year or the year after, you would pay an end-point royalty on what you save. So you either pay the IP up front, or you pay it on what you save. You don't do both.

M. Ritz : Le plus grand changement constaté en Chine concerne surtout la viande rouge, qui atteint des sommets inégalés de popularité. Cela dit, nous consacrons aussi énormément d'efforts, de concert avec l'industrie chinoise, en vue d'intégrer de la farine de pois à la composition des nouilles, de manière à ce qu'elles deviennent une source de protéines au lieu de n'être que des féculents riches en glucides. Elles deviendraient un aliment plus complet. Les débouchés seraient énormes. Nous sommes le principal producteur mondial de blé dur et de certaines légumineuses, comme les pois. Si nous parvenions à concevoir un produit combinant ces deux éléments, tout le monde en sortirait gagnant. Beaucoup d'excellentes recherches sont réalisées en partenariat avec des spécialistes chinois afin de déterminer précisément ce qu'il leur faut et comment nous pouvons répondre à cette demande. Ça semble facile; il suffit de mélanger la farine et c'est tout. Sauf que les pâtes peuvent avoir toutes sortes de consistances. Elles doivent bien se manipuler. Elles ne doivent pas se décomposer. Elles doivent cuire correctement. Il ne suffit pas de mélanger de la farine pour obtenir un gâteau. C'est une démarche très complexe. L'Institut international du Canada pour le grain a beaucoup travaillé à ce dossier. Il a acheté de l'équipement hautement spécialisé et en a conçu d'autres — de l'équipement propriétaire — en collaboration avec quelques groupes.

La sénatrice Tardif : Monsieur le ministre, certains s'inquiètent du fait que le projet de loi C-18 puisse transformer les modes de perception des revenus, y compris les redevances de fin de chaîne. Les entreprises de semences, notamment les obtenteurs, pourraient utiliser ces redevances pour percevoir des revenus sur le grain récolté et pas seulement sur les semences vendues.

M. Ritz : Cela est vrai seulement si cette différence est incluse dans votre contrat dès le départ. Tout cela devrait être négocié dans le cadre d'un accord commercial. Je connais un groupe d'agriculteurs qui affirme ceci : « Je vais recevoir trois, quatre ou cinq factures. Chaque fois que j'ouvrirai la porte du bac et que je regarderai dedans, on m'enverra une facture. » C'est une exagération ridicule. En fait, vous signerez un contrat que tout le monde connaît maintenant très bien pour le canola, dans lequel les redevances et le coût de la PI sont inclus au départ avec la nouvelle variété de semence. Chaque année, ce sont ces nouvelles variétés qui sont écoulées en premier. Les agriculteurs acceptent ces conditions parce qu'ils ont besoin du nouveau caractère. La même chose se produirait pour d'autres variétés relevant de l'UPOV de 1991. En vertu des obligations contractuelles prévues, soit vous paierez d'avance les frais de PI — comme cela se fait actuellement —, soit vous paierez des redevances de fin de chaîne sur les économies réalisées si vous décidez de conserver quelques boisseaux de semences pour les utiliser sur vos terres l'année prochaine ou l'année suivante. Vous devriez donc payer les frais de PI à l'avance ou en fonction des économies que vous réaliserez. Vous ne paierez pas dans les deux cas.

Senator Tardif: I think there's a concern, minister — and I've heard it from some groups — that the larger companies who are selling the seeds could, with changes in regulations down the line, be able to —

Mr. Ritz: They can't do it arbitrarily. They'd have to come back before us to do that.

Senator Tardif: But would regulations allow it to happen that a company could charge at different points in the production cycle?

Mr. Ritz: I would say they would try. All of that would have to be laid out in a contract, and any farm who would sign on to that, where they will be charged three and four times, shouldn't be farming.

Senator Tardif: So the onus would now be on the farmer to make sure that he negotiates a good contract with the company that does that.

Mr. Ritz: That's always the way. Any farmer runs their business based on contractual obligations right now if they're buying canola and soybean and corn and so on, and they will continue to do exactly that. If someone decides they want to save seed, the opportunity is there to do that. How many farmers will take that up? Very few. As I have said, the newest, best variety of seed sells out first every year. There's never enough. So I don't see any major change. All of the farm groups that we talked to, all of the relevant ones, said that it is highly unlikely that anyone will carry seed over. As a seed grower, I watched my dad every year testing the germination of seed. Every year you grow the seed, the germination goes down. It drops by 25 to 30 per cent the first year; then it drops 50, 60 per cent. It just starts to drop down. The strength of the seed isn't there. The strength is in that year's production. We've developed a number of drought-resistant varieties of canola, and, when we had the flooding in Saskatchewan and Alberta and even a little bit into Manitoba, we saw that strength of seed, even though it's drought-resistant, do well with too much water because it's a stronger seed. It puts everything into that year's growth. It doesn't really put it into the potential of the next generation of seeds. That's just the nature of the beast.

Senator Tardif: Minister, how do you propose going about the extensive consultations that you've said that you will put in place before you move forward to the regulation stage?

Mr. Ritz: A lot of the consultations have been done. If there are changes in regulations going forward, there's a whole new consultative phase moving forward. We're not going to drive changes in regulations. It would be up to the farm groups themselves and maybe the proprietary interest of some seed producer, but they would have to have that interchange. If we need to facilitate that, as a department, we certainly would.

La sénatrice Tardif : Monsieur le ministre, d'après ce qu'on m'a dit, je pense que certains groupes craignent que les futures modifications à la réglementation permettent aux grandes entreprises qui vendent des semences de...

M. Ritz : Elles ne peuvent pas faire cela de façon arbitraire. Elles devraient d'abord nous soumettre une demande à cet égard.

La sénatrice Tardif : Le règlement permettrait-il aux entreprises de facturer des frais à diverses étapes du cycle de production?

M. Ritz : Je pense qu'elles pourraient le tenter. Tous ces aspects devraient être prévus dans un contrat, et l'agriculteur qui accepterait de telles conditions, à savoir de recevoir trois ou quatre factures, ne devrait pas gérer une exploitation agricole.

La sénatrice Tardif : Il incomberait donc à l'agriculteur de s'assurer de négocier un contrat acceptable avec l'entreprise en question.

M. Ritz : C'est toujours ainsi que cela fonctionne. Les agriculteurs qui gèrent actuellement leur entreprise sur la base d'obligations contractuelles pour acheter du canola, du soja, du maïs et ainsi de suite continueront à procéder exactement de la même façon. Un agriculteur qui décide de conserver des semences pourra le faire. Combien d'agriculteurs se prévaudront de cette option? Un très petit nombre. Comme je l'ai déjà dit, c'est la nouvelle variété améliorée de semences qui s'écoule le plus rapidement chaque année. Il n'y en a jamais assez. Par conséquent, je ne pense pas qu'il y aura de grand changement. Tous les groupes d'agriculteurs dignes d'intérêt avec lesquels nous avons discuté ont dit qu'il est très improbable que quiconque veuille conserver des semences pour l'année suivante. Tous les ans, je regardais mon père — qui était producteur de semences — faire des essais sur la germination des semences. Le taux de germination des semences cultivées diminue chaque année : il diminue de 25 à 30 p. 100 la première année, puis il tombe de 50 ou 60 p. 100. Il diminue tout simplement. Les semences ne sont pas assez résistantes. Ce sont les semences de l'année qui le sont. Nous avons créé plusieurs variétés de canola résistantes à la sécheresse. Lors des inondations qui ont eu lieu en Saskatchewan et en Alberta, et dans une moindre mesure au Manitoba, nous avons constaté que ces semences résistantes à la sécheresse réagissaient bien à un excès d'eau parce qu'elles sont plus fortes. Tout est concentré sur la croissance pour l'année en cours, mais pas vraiment sur la génération suivante de semences. Voilà la situation.

La sénatrice Tardif : Monsieur le ministre, de quelle façon comptez-vous tenir les vastes consultations que vous prévoyez mener avant de passer à l'étape de la réglementation?

M. Ritz : Une grande partie des consultations ont déjà eu lieu. Si des changements sont apportés au règlement plus tard, une toute nouvelle étape de consultation sera entreprise. Nous n'allons pas initier de changements à la réglementation. Ce serait aux groupes d'agriculteurs eux-mêmes et peut-être à certains producteurs de semences — en ce qui concerne droit de propriété — de le faire, mais il faudrait qu'ils tiennent cet échange, que le ministère pourrait certainement favoriser au besoin.

Veronica McGuire, Executive Director, Program, Regulatory & Trade Policy, Canadian Food Inspection Agency: Just to add a few comments, there are ongoing consultations by the department, as well as by the CFIA, with stakeholders. Typically, before we recommend embarking on any regulatory process, there are pre-consultations with the various stakeholder groups, in this case producers, private enterprise and other stakeholders. If that pre-consultation indicates an appetite to propose some regulatory changes, there would be a very extensive stakeholder consultation process before government would make any regulatory proposals for further consideration by the Governor-in-Council.

Senator Plett: Minister, we of course in Canada have zero tolerance for animal cruelty. We are making some changes to penalties in this act.

I have one question, but I will break it up into a few pieces. With regard to the penalties imposed, they are being significantly increased. We have terms like “minor violation,” “serious violation” and “very serious violation.” What criteria are used? What goes from minor violation to very serious violation? Who determines that? Is a CFIA inspector solely allowed to hand out a fine to a producer? I know we’re working together with the provinces, but to what extent are we working together with the provinces on this type of issue?

Mr. Ritz: The short answer, senator, is that it would vary case by case. The CFIA official would have the initial contact, and then it would go higher up the chain for penalties to be assessed. As a federal government, we’re not involved at all on the farm. Our oversight begins as the product is loaded on a truck and leaves that farm gate to move to the processing plant or wherever it goes. There are exceptions to that when it comes to moving cattle to pasture, which is still provincial. It’s a clearly defined set of criteria as to when CFIA steps in.

Senator Plett: The farm is provincial. Once it’s on the truck, it’s federal.

Mr. Ritz: It depends on where it’s going on the truck. As I said, if it’s being moved to pasture or, for example, it’s a case of taking pigs to another farm, it’s not necessarily us. Auction marts and so on are provincial. There was a case in Alberta a short time ago where an auction barn was attached to a processing facility. Not everything went into the processing facility, but that’s the disconnect. Everything came in on the truck; some of it was ours, but as it went through the auction barn, it was provincial. There’s a very good working relationship between the two; and

Veronica McGuire, directrice exécutive, Politiques sur les programmes, la réglementation et le commerce, Agence canadienne d’inspection des aliments : J’aimerais ajouter que le ministère et l’ACIA tiennent actuellement des consultations auprès des intervenants. Généralement, avant de recommander d’entreprendre quelque processus réglementaire que ce soit, nous tenons des consultations préalables auprès des divers groupes, à savoir les producteurs, le secteur privé et d’autres intervenants dans le cas présent. Si cette consultation préalable révèle que des parties sont intéressées à proposer certaines modifications réglementaires, des consultations très poussées seraient menées auprès des intervenants avant que le gouvernement ne soumette des propositions en matière de réglementation au gouverneur en conseil pour qu’il les étudie en profondeur.

Le sénateur Plett : Monsieur le ministre, nous savons que le Canada ne tolère aucunement la cruauté envers les animaux. Dans ce projet de loi, nous apportons certaines modifications aux sanctions prévues.

J’ai une question à poser, mais je vais la diviser en plusieurs volets. Les sanctions imposées sont considérablement alourdies. Il y a maintenant des termes comme « violation mineure », « violation grave » et « violation très grave ». Sur quels critères ces catégories sont-elles fondées? Quelle est la différence entre une violation mineure et une violation très grave? Qui décide de quelle catégorie relève une infraction? Les inspecteurs de l’ACIA sont-ils uniquement autorisés à imposer des amendes à des producteurs? Je sais que nous travaillons avec les provinces, mais jusqu’où va cette collaboration sur ce genre de question?

M. Ritz : Pour répondre brièvement, sénateur, cela varierait en fonction des dossiers. Les représentants de l’ACIA établiraient le premier contact, puis le dossier remonterait la hiérarchie pour que les sanctions soient évaluées. Le gouvernement fédéral n’est pas du tout concerné par ce qui se passe dans les exploitations agricoles. Notre surveillance débute lorsque le produit est chargé à bord d’un camion et qu’il quitte l’exploitation agricole en direction de l’usine de transformation ou de n’importe quel autre endroit. Il y a des exceptions en ce qui concerne le déplacement de bétail vers des pâturages, mais elles sont de compétence provinciale. Une série de critères bien définis détermine le moment où l’ACIA intervient.

Le sénateur Plett : Lorsque le produit se trouve dans l’exploitation agricole, il est de compétence provinciale, mais une fois dans le camion, il devient de compétence fédérale.

M. Ritz : Cela dépend où le produit est transporté. Comme je l’ai mentionné, si on déplace du bétail vers un pâturage ou des porcs vers une autre exploitation agricole, ce n’est pas nécessairement de notre ressort. Dernièrement, il y a eu un cas en Alberta où un encan était contigu à une usine de transformation. Les produits n’étaient pas tous destinés à l’usine de transformation, et c’est là que se trouve la différence. Tous les produits arrivaient dans le camion, mais certains relevaient de notre compétence et d’autres, qui étaient destinés à

those discussions continue as to how best to serve industry to ensure that animals are safe and handled humanely. As I say, it varies case by case, jurisdiction by jurisdiction.

Senator Plett: The CFIA inspector would simply file a report as to the allegations that he or she might have.

Mr. Ritz: They have the ability to go beyond that. They can actually stop an action and then recommend how egregious it was and so on.

Ms. McGuire: With respect to the application of the ministry and monetary penalties, how those penalties are applied under the various statutes is defined through regulation. For example, the regulations would set out the provisions subject to the monetary penalties and would identify the seriousness of the offence and whether it constitutes a minor infraction or something more serious.

Mr. Ritz: Whether it's a first time or repeat as well.

Ms. McGuire: That is also a consideration. Through the regulatory process, there are full consultations with stakeholders. The general principle is governed by risk or the consequences of non-compliance. Obviously, if the consequences or the risks are more significant, then it would attract the penalty associated with a serious infraction.

Mr. Ritz: At the end of the day, senator, no one wants a black eye. Industry is very much involved in those discussions as well as an umbrella, down to their partners on the ground.

Senator Plett: I want to echo Senator Beyak's comments. This is a great piece of proposed legislation. Thank you; and I'm proud to be the sponsor of it.

Senator Merchant: I have a question about the proposed amendments to the Farm Debt Mediation Act. Can you tell us what difficulties this proposes to address? How does it work now and so on?

Mr. Ritz: It's more to streamline administration, but Rosser Lloyd is the key guy on that.

Mr. Lloyd: Farm debt mediation provides a service to farmers when they face financial difficulties. They are offered a consulting service to figure out a business plan and then a mediation service to mediate with their creditors to come up with a solution that hopefully sees the farm carrying on business. Currently, as a guarantor of an advance, the minister — the department — is not a participant in those mediation services. The Advance Payments Program can represent a significant debt owing by a producer; so

l'encan, relevaient de la compétence provinciale. Les relations de travail entre les deux ordres de gouvernement sont excellentes, et les discussions se poursuivent pour déterminer quels sont les meilleurs moyens de servir l'industrie pour veiller à ce que les animaux soient en sécurité et traités sans cruauté. Comme je le disais, cela varie au cas par cas et en fonction des domaines de compétence.

Le sénateur Plett : L'inspecteur de l'ACIA se contenterait donc de produire un rapport relatant ses observations.

M. Ritz : Il a le pouvoir d'aller plus loin. Il peut interrompre une activité, puis se prononcer sur sa gravité et ainsi de suite.

Mme McGuire : La mise en application des amendes et des sanctions imposées par le ministère est régie par diverses lois et définie dans la réglementation. Par exemple, la réglementation pourrait établir les dispositions assujetties à des sanctions pécuniaires et déterminer la gravité de l'infraction, à savoir s'il s'agit d'une infraction mineure ou de quelque chose de plus grave.

M. Ritz : On tiendrait aussi compte du fait qu'il s'agit d'une première infraction ou d'une récidive.

Mme McGuire : On tient aussi compte de cela. Des consultations approfondies auprès des intervenants ont lieu tout au long du processus de réglementation. Le principe général qui sous-tend le processus est le risque ou les conséquences qui découlent de la non-conformité. Évidemment, lorsque les conséquences ou les risques d'une activité sont importants, celle-ci se verrait imposer la sanction associée à une infraction grave.

M. Ritz : Au bout du compte, sénateur, personne ne veut voir sa réputation ternie. L'industrie entière, jusqu'à ses partenaires sur le terrain, participe activement à ces discussions et à la coordination.

Le sénateur Plett : Je tiens à faire écho aux propos de la sénatrice Beyak. Le projet de loi qui est proposé est excellent. Je vous remercie et je suis fier d'en être le parrain.

La sénatrice Merchant : J'ai une question à propos des modifications proposées à la Loi sur la médiation en matière d'endettement agricole. Pouvez-vous nous dire quels problèmes elles visent à régler? Comment cela fonctionne-t-il maintenant, et cetera?

M. Ritz : Ces modifications visent plutôt à simplifier l'administration, mais Rosser Lloyd est la meilleure personne pour parler de ce dossier.

M. Lloyd : La médiation en matière d'endettement agricole est un service offert aux agriculteurs qui font face à difficultés financières. On leur offre un service de consultation pour établir un plan d'affaires, puis un service de médiation qui intervient auprès des créanciers pour en arriver à une solution qui, nous l'espérons, permettra à l'exploitation agricole de poursuivre ses activités. À l'heure actuelle, le ministre — en fait, le ministère — ne participe pas à la médiation à titre de garant d'un paiement

we end up in a situation where the farmer is in mediation that doesn't involve all of his creditors. The amendments to the FDMA will allow the minister to participate in those mediations as a guarantor of the advance.

Mr. Ritz: On behalf of taxpayers.

Mr. Lloyd: The producer gets a complete look at his debts and a complete solution to his financial situation.

The Chair: As we conclude, I had said "senator" at the beginning. I would say to the minister that maybe someday he could be a member of this extraordinary committee.

Mr. Ritz: Extraordinary committee. I'll give you that, senator. I'm aging fast, so I think I'll be timed out.

The Chair: Minister Ritz, on behalf of the committee, I sincerely thank you for appearing and being the first witness on Bill C-18, the proposed agricultural growth act. To you, your family and your team, Merry Christmas and Happy New Year for 2015.

Mr. Ritz: I certainly reciprocate that thought, senator, to you and yours and all senators around the table. Enjoy the break; I know how hard you work. Everybody deserves that time. Get reacquainted with your families as I intend to do. My wife told me the other day that I spent more time in China than I did at home. She keeps track of those things.

The Chair: Thank you.

Honourable senators, as we move to the second hour on Bill C-18, I want to recognize the witnesses and thank you for being here and sharing your comments and your opinions and to answer questions from senators.

We have, From Agriculture and Agri-Food Canada, Mr. Rosser Lloyd, Director General, Business Risk Management Programs Directorate, Programs Branch; and Mr. Martin Crevier, Assistant Director, Financial Guarantee Programs Division, Programs Branch. From the Canadian Food Inspection Agency, we have Veronica McGuire, Executive Director, Program, Regulatory & Trade Policy; and Mr. Nicolas McCandie Glustien, Manager, Legislative Affairs. From Justice Canada, we have Ms. Louise Sénéchal, General Counsel and Deputy Executive Director, Agriculture and Food Inspection Legal Services; and Ms. Sara Guild, Acting Manager and Senior Counsel, Agriculture and Food Inspection, Legal Services.

I have been informed by the clerk we have no presentations; therefore, we will go to questions.

anticipé. Puisque le Programme de paiements anticipés peut être une dette exigible considérable pour un producteur, nous nous retrouvons dans une situation où l'agriculteur participe à une médiation à laquelle les créanciers ne prennent pas tous part. Les modifications à cette loi permettront au ministre de participer à ces médiations à titre de garant du paiement anticipé.

M. Ritz : Au nom des contribuables.

M. Lloyd : Le producteur peut voir l'ensemble de ses dettes, et il obtient une solution complète à sa situation financière.

Le président : En terminant, j'ai demandé aux sénateurs de se présenter au début de la réunion. Je dirais au ministre qu'il pourrait un jour devenir membre de ce comité extraordinaire.

M. Ritz : Il est vrai qu'il s'agit d'un comité extraordinaire, sénateur. Je vieillis rapidement, alors je crois que je m'arrêterai là.

Le président : Monsieur le ministre, au nom du comité, je vous remercie sincèrement d'avoir comparu devant nous et d'avoir été la première personne à témoigner sur le projet de loi C-18, Loi sur la croissance dans le secteur agricole. Je tiens à souhaiter un joyeux Noël et une bonne année 2015, à vous et à votre famille, ainsi qu'aux membres de votre équipe.

M. Ritz : Je vous souhaite certainement la même chose, à vous, à votre famille et à tous les sénateurs ici présents. Profitez de ce congé. Je sais à quel point vous travaillez fort. Tout le monde mérite ce temps libre. Profitez-en pour renouer avec votre famille, comme j'ai l'intention de faire. Mon épouse m'a dit l'autre jour que je passais plus de temps en Chine que chez moi. Elle remarque ces choses.

Le président : Merci.

Honorables sénateurs, alors que nous passons à la deuxième heure du débat sur le projet de loi C-18, je tiens à saluer les témoins et à les remercier d'être ici avec nous pour faire part de leurs remarques et de leurs opinions et répondre aux questions des sénateurs.

Nous accueillons des représentants d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à savoir M. Rosser Lloyd, qui est directeur général à la Direction des programmes de gestion des risques de l'entreprise de la Direction générale des programmes; et M. Martin Crevier, qui est directeur adjoint à la Division des programmes de garantie financière de la Direction générale des programmes. Du côté de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, nous avons Mme Veronica McGuire, qui est directrice exécutive des Politiques sur les programmes, la réglementation et le commerce; et M. Nicolas McCandie Glustien, qui est gestionnaire des Affaires législatives. Enfin, pour Justice Canada, nous avons Mme Louise Sénéchal, qui est avocate générale et directrice exécutive adjointe des services juridiques pour Agriculture et inspection des aliments; et Mme Sara Guild, qui est gestionnaire intérimaire et avocate principale des services juridiques pour Agriculture et inspection des aliments.

Le greffier m'a informé qu'il n'y a pas d'exposé. Nous passerons donc aux questions.

Senator Tardif: I want to get back to this question about farmers buying their seed. Now, I understand that if they buy their seed from a corporation, for example, they pay a fair price and their return is the yield they get from the seed. According to Bill C-18, can farmers trade their seeds amongst themselves?

Nicolas McCandie Glustien, Manager, Legislative Affairs, Canadian Food Inspection Agency: Currently that is not a practice that is supported, if it's a protected variety. That's already the case under UPOV 78 and our current plant breeders' rights. As a farmer, I can't trade the seeds across the farm gate to another farmer, because that is essentially a sale; so I'm giving a protected variety for consideration across a farm fence.

That continues to be the case under UPOV 91 and then the Plant Breeders' Rights Act amendments that we are proposing here. So that trading of seeds of a protected variety, if there is a contract in place, continues to not be allowed.

Senator Tardif: If, for example, a corporation found that one of their products appeared in a farmer's field that had not been bought by the farmer, but happened to be there — maybe the wind blew, maybe something happened — could the farmer be prosecuted by the company for that situation?

Mr. McCandie Glustien: It would not be an offence under the act. They would not be prosecuted. However, a civil action could be brought by the rights holder of the protected variety.

The chances of it being wind-blown for this, so what you are looking at is in one field the farmer has variety A, across the street a farmer has variety B, and some seed blows across and pollinates in variety B. You no longer have variety A or B; you have a third variety — variety C, which is not protected and very likely of no benefit to the farmer. It is not what he was hoping to grow, and so if that accidental contamination were to happen, it wouldn't be the protected variety of the first part.

Senator Tardif: There's nothing there that says that the farmer had to show wilful intent to do wrong; right?

Mr. McCandie Glustien: That is true, but that's true for most of the intellectual property-type statutes, such as the Patent Act. If you infringe, you don't need to show a wilful intent to have infringed. That is fairly standard across intellectual property law,

La sénatrice Tardif : Je veux revenir à la question sur l'achat de semences par les agriculteurs. J'ai cru comprendre que s'ils achètent leurs semences d'une personne morale, par exemple, le prix qu'ils doivent payer est juste, et ce qu'ils retirent de cet achat dépend du rendement de ces semences. En vertu du projet de loi C-18, est-ce que les agriculteurs peuvent échanger des semences entre eux?

Nicolas McCandie Glustien, gestionnaire, Affaires législatives, Agence canadienne d'inspection des aliments : Ce n'est pas une pratique qui est actuellement admise, s'il s'agit d'une variété protégée. Ce type d'échange est déjà interdit aux termes de la convention de l'UPOV de 1978, ainsi que dans la Loi sur la protection des obtentions végétales qui est en vigueur actuellement. Les agriculteurs ne peuvent pas faire des échanges de semences avec d'autres agriculteurs parce que cela équivaldrait essentiellement à une vente. Ils donneraient une variété protégée à d'autres agriculteurs en échange d'une rétribution.

Cette pratique est également interdite aux termes de la convention de l'UPOV de 1991, ainsi que dans le cadre des modifications à la Loi sur la protection des obtentions végétales que nous proposons ici. Par conséquent, l'échange des semences d'une variété protégée, si un contrat a été conclu, continue à être interdit.

La sénatrice Tardif : Si, par exemple, une personne morale apprenait qu'un de ses produits se trouvait dans le champ d'un agriculteur qui ne l'avait pas acheté — peut-être parce que le vent l'avait emporté jusque-là ou pour une autre raison — est-ce que l'agriculteur pourrait être poursuivi par l'entreprise?

M. McCandie Glustien : Cela ne serait pas considéré comme une infraction à la loi. Les agriculteurs ne feraient pas l'objet de poursuites. Toutefois, une action civile pourrait être intentée par le titulaire des droits relatifs à la variété protégée.

Pour ce qui est de la possibilité qu'un produit soit emporté par une bourrasque de vent, imaginons le scénario suivant : dans un champ, un agriculteur a une variété A, tandis que l'agriculteur de l'autre côté de la rue a une variété B. Quelques semences s'envolent et se posent dans le champ de l'agriculteur B, ce qui entraîne la pollinisation croisée des deux variétés. Il n'existe plus de variété A ou B, mais plutôt une troisième variété, la variété C, qui n'est pas protégée et ne rapportera probablement rien à l'agriculteur B. Ce n'est pas le produit qu'il espérait cultiver et, si une telle contamination accidentelle se produisait, le produit obtenu par ce croisement ne serait pas une variété protégée comme le produit initial.

La sénatrice Tardif : Il n'y a rien qui indique que, pour avoir commis une infraction, l'agriculteur devait avoir agi de façon intentionnelle, n'est-ce pas?

M. McCandie Glustien : C'est vrai, mais c'est le cas dans la plupart des lois portant sur la propriété intellectuelle, comme la Loi sur les brevets. Il n'est pas nécessaire que le geste soit intentionnel pour qu'il soit considéré comme une infraction. C'est

and perhaps my colleagues at Justice would like to talk about that.

Louise Sénéchal, General Counsel and Deputy Executive Director, Agriculture and Food Inspection, Legal Services, Justice Canada: I can only confirm that this is the case. The intellectual property doesn't usually have an intent content; so, yes, I can only confirm at this point.

Mr. McCandie Glustien: If a civil action were to be brought, both parties would be able to demonstrate this is the situation and this is what happened; so that the finding in that civil action could likely take into account the fact there was no wilful intent if there was some sort of cross-contamination.

Senator Tardif: You see where I'm coming from. I'm trying to protect the small farmer as opposed to the corporate interest and just what that balance is. I don't want to see things tip to the large corporate entity.

Mr. McCandie Glustien: If I can reiterate, that is the current situation under UPOV 78 and the current legislation.

[Translation]

Senator Maltais: Ms. Sénéchal, you talked about civil action. Does the so-called act of God principle not apply in this specific case?

Ms. Sénéchal: Every case is unique. You know what lawyers say: that depends. We would have to see the facts in a specific case. It is possible that an act of God could apply, but once again, everything depends on provincial legislation, because civil action is usually carried out under provincial law. We would have to look at each case separately.

Senator Maltais: Have there been any precedents?

Ms. Sénéchal: Yes, there was one. I would like to specify that there was indeed only one precedent and that this is extremely rare. So the reality is that big companies do not see the real benefits of going against small-scale farmers who have limited resources. It is not to their advantage. This is not really a legal answer.

[English]

Senator Plett: I want to talk about licensing of feed and fertilizer establishments. We have heard that some companies are complaining that they find it more difficult to do business within Canada than internationally. I understand that the proposed changes in this bill for licensing and registration of businesses that sell their animal feed and fertilizer products across provincial and interprovincial borders will facilitate interprovincial trade and

plus ou moins la norme dans les lois sur la propriété intellectuelle, et mes collègues de Justice Canada aimeraient peut-être parler de ce sujet.

Louise Sénéchal, avocate générale et directrice exécutive adjointe, Agriculture et inspection des aliments, Services juridiques, Justice Canada : Je peux seulement confirmer que c'est le cas. Dans le domaine de la propriété intellectuelle, on ne tient habituellement pas compte de l'intention. Je ne peux donc que confirmer les propos de M. McCandie Glustien.

M. McCandie Glustien : Si une action civile était intentée, les deux parties seraient en mesure d'expliquer la situation et ce qui s'est passé. Par conséquent, la décision relative à cette action tiendrait probablement compte du fait qu'il n'y avait pas d'intention délibérée en cas de contamination croisée.

La sénatrice Tardif : Vous comprenez où je veux en venir. Je tente de protéger les intérêts des petits exploitants agricoles, plutôt que ceux des sociétés, et de déterminer s'il existe un juste équilibre entre les deux. Je ne veux pas que les intérêts des grandes sociétés soient privilégiés.

M. McCandie Glustien : Au risque de me répéter, ce sont les règles prévues dans la convention de l'UPOV de 1978 et dans la loi actuelle.

[Français]

Le sénateur Maltais : Madame Sénéchal, vous avez parlé de recours civil. Est-ce que le principe surnommé *act of God* ne s'applique pas dans ce cas précis?

Mme Sénéchal : Chaque cas est un cas d'espèce. Vous connaissez la réponse des avocats : cela dépend. Il faudrait voir les faits dans un cas précis. Il est possible qu'un cas de force majeure du type *act of God* puisse s'appliquer, mais encore là, tout dépend des lois provinciales, car les poursuites civiles, normalement, sont effectuées en vertu du droit provincial. Il faudrait voir dans chaque cas.

Le sénateur Maltais : Est-ce qu'il y a eu des précédents?

Mme Sénéchal : Oui, il y a eu un précédent. J'aimerais mentionner que, justement, il y a eu un seul précédent et que c'est extrêmement rare. Donc, la réalité est que les grosses compagnies ne voient pas d'avantages réels à aller à l'encontre d'un petit fermier qui a peu de moyens. Ce n'est pas à leur avantage. Ce n'est pas vraiment une réponse juridique.

[Traduction]

Le sénateur Plett : Je veux parler de la délivrance de permis aux établissements fabriquant des aliments pour animaux ou des engrais. Nous avons entendu que certaines sociétés se plaignent du fait qu'il est plus difficile de faire des affaires au Canada qu'à l'étranger. Je comprends que les modifications proposées dans le projet de loi en ce qui concerne la délivrance de permis et d'agrément aux entreprises qui vendent leurs aliments pour

eliminate red tape for producers. I know we have an ambitious trade agenda in our government.

What are the advantages of the proposed licensing and registration for businesses that sell their animal feed and fertilizer products across provincial and interprovincial borders?

Ms. McGuire: These are provisions that are being adopted in the food sector in Canada but also by many of our major trading partners. A licensing regime will typically enhance the ability to sell safe products, not only within Canada but abroad. Certainly we have heard from a number of stakeholders in the various sectors who strongly endorse the concept of licensing establishments.

For example, in the case of the Feeds Act and the representations that we have received from the Animal Nutrition Association of Canada, they have been advocating for some years now that we adopt the practice of licensing commercial feed mills and enhance their capacity to sell feed, again, across the country as well as internationally.

Mr. McCandie Glustien: I would like to add a couple of things. We see this as being a benefit to producers in that right now feeds and fertilizers are registered product by product. So I'm making three different types of feeds. I have to have them each registered and looked at and churned out of my facility that way, whereas if we move to a licensing type of regime, you can look at the facility or the manufacturer as a whole. Perhaps there's one registration or one licence that then has multiple products. There is potentially a red tape savings there in terms of looking at the overall facility.

Senator Plett: They don't have to license every product.

Mr. McCandie Glustien: Exactly. As well, from that we see that there are a lot of potential safety benefits. If we're looking at information around traceability of a contaminated feed, if we're having to go back through product by product in registered products, it is much harder than if we have the actual facilities registered and we can go directly to them and find out what they produced.

As well, as Veronica mentioned, our international trading partners, certainly in the feeds sector but also fertilizer, are looking at having preventive control plans and safety plans put in place at the facilities themselves. Having this type of a regime allows their trade to remain much more open, especially to the United States.

animaux ou leurs engrais dans d'autres provinces et pays faciliteront le commerce interprovincial et élimineront les formalités administratives imposées aux producteurs. Je sais que le gouvernement a un programme commercial ambitieux.

Quels sont les avantages des dispositions proposées relativement à l'octroi de permis et d'agrément aux entreprises qui font le commerce international et interprovincial de leurs aliments pour animaux et de leurs engrais?

Mme McGuire : Ce sont des dispositions adoptées par le secteur alimentaire canadien, ainsi que par un grand nombre de nos principaux partenaires commerciaux. Un régime d'octroi de permis améliorera habituellement la capacité de vendre des produits sains, tant au Canada qu'à l'étranger. De nombreux intervenants de divers secteurs nous ont dit qu'ils étaient fermement en faveur de l'octroi de permis aux établissements.

Par exemple, dans le cadre de leurs observations sur la Loi relative aux aliments de bétail, les représentants de l'Association de nutrition animale du Canada nous demandent depuis plusieurs années maintenant de mettre en place un régime d'octroi de permis pour les provenderies commerciales et d'accroître leur capacité de vendre des aliments partout au pays, de même qu'à l'étranger.

M. McCandie Glustien : J'aimerais ajouter quelques points. Nous croyons qu'il s'agirait d'une pratique avantageuse pour les producteurs puisque, à l'heure actuelle, les aliments pour animaux et les engrais sont enregistrés produit par produit. Il y a donc trois types d'aliments qui sont fabriqués. Il faut enregistrer ces produits et les faire inspecter individuellement, puis les faire sortir de l'établissement un par un, alors que si on instaure un régime d'octroi de permis, on peut enregistrer l'établissement ou le fabricant, ce qui pourrait permettre à un enregistrement ou une licence de s'appliquer à de multiples produits. L'enregistrement de l'établissement pourrait permettre de réduire les formalités administratives.

Le sénateur Plett : Il ne sera pas nécessaire d'homologuer tous les produits.

M. McCandie Glustien : Exactement. De plus, une telle approche pourrait avoir beaucoup d'avantages sur le plan de la sécurité. Si nous voulons des renseignements sur la traçabilité d'aliments contaminés, notre tâche sera beaucoup plus difficile si les produits ont été enregistrés un à la fois au lieu que l'entreprise elle-même soit enregistrée et que nous puissions directement faire appel à elle pour savoir ce qu'elle a produit.

De plus, comme Veronica l'a mentionné, nos partenaires commerciaux internationaux, tant dans le secteur des aliments du bétail que dans celui des engrais, cherchent à mettre en place des plans de contrôle préventif et des plans de sécurité dans les établissements. Ce type de régime leur permettrait de libéraliser grandement leurs échanges commerciaux, surtout ceux avec les États-Unis.

Senator Plett: Thank you. I have one more question. I know we've beat this almost to death, the plant breeders' rights and farmers' privilege, but I have another question around that. I think I'm clear on what we are now doing, but what I am not entirely clear on is what we now have.

We are giving plant breeders' rights and we are giving farmers their farmers' privilege, and I think it is wonderful. Yet we have groups, like the minister said, the National Farmers Union, that are somehow upset about the farmers' privilege. Right now, the farmers don't have that privilege, I understand.

Explain that, because I know that we will have the National Farmers Union in here at some point, and if they're watching this, they may change their presentation if you explain ahead of time what it is that we have now and what makes this better.

Ms. McGuire: Let me make some general remarks, and I will ask Nic to provide additional details. There is an act in place now, as you know, the Plant Breeders' Rights Act. As was mentioned previously, that dates from 1990. It reflects the provisions of the international convention on plant breeders' rights, dated from 1978. The proposed amendments generally reflect the approaches and provisions of UPOV 91, to which Canada is a signatory. Most of our trading partners have adopted legislation that reflects the elements of the UPOV 91 treaty.

With respect to farmers' privilege, I will ask Nic to clarify to get to your question, senator.

Mr. McCandie Glustien: Certainly. Currently, under the UPOV 78 regime and our Plant Breeders' Rights Act, there is no explicit farmers' privilege. This is something that is implicitly understood, that a farmer can save and reuse seed, but there is no language around it. We feel by taking this provision out of the UPOV 91 regime and putting it in the Plant Breeders' Rights Act, it will really clarify and make it crystal clear that this is an ongoing right of the farmer, or — sorry — an exemption to the right of the breeder, which is the technical way the legislation is drafted. It is an exemption that is maintained in the law. Right now it is kind of on a case-by-case, not really clarified basis.

There are other sets of things that are amended in moving from UPOV 78 to UPOV 91. The farmers' privilege is certainly the most key one, I would say, but some of the other exemptions to the plant breeders' rights in there are exemptions for research, exemptions for small, non-commercial farming-type operations. If I'm growing things in my backyard, that is now clearly exempted as well. And then some other aspects in terms of the length of the protection.

Le sénateur Plett : Merci. J'ai une autre question à poser. Je sais que nous avons parlé de long en large de la protection des obtentions végétales et du privilège accordé aux agriculteurs, mais j'ai une autre question sur ces sujets. Je pense que je comprends clairement ce que nous faisons maintenant, mais je ne comprends pas parfaitement ce dont nous disposons maintenant.

Nous accordons des droits aux obtenteurs, de même qu'un privilège aux agriculteurs, et je pense que c'est formidable. Pourtant, comme le ministre l'a dit, il y a des groupes, tels que le Syndicat national des cultivateurs, qui sont mécontents du privilège accordé aux agriculteurs. Je crois comprendre que, à l'heure actuelle, les agriculteurs ne bénéficient pas de ce privilège.

Expliquez-nous cela parce que je sais que des représentants du Syndicat national des cultivateurs comparaitront un jour devant nous et, s'ils nous regardent actuellement, ils pourraient changer leur témoignage si vous expliquez à l'avance ce dont nous disposons maintenant et les avantages d'une telle mesure.

Mme McGuire : Je vais faire quelques remarques générales, puis je demanderai à Nic de vous fournir des détails supplémentaires. Comme vous le savez, il y a une loi en vigueur actuellement : la Loi sur la protection des obtentions végétales. Comme il a été mentionné auparavant, cette loi date de 1990. Elle reprend les dispositions de la convention de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales de 1978. Les amendements proposés reflètent généralement les approches et les dispositions de la convention de l'UPOV de 1991, dont le Canada est signataire. La plupart de nos partenaires commerciaux ont adopté des mesures législatives qui tiennent compte des éléments de cette convention.

Pour ce qui est du privilège des agriculteurs, je vais demander à Nic de répondre à votre question, sénateur.

M. McCandie Glustien : Certainement. À l'heure actuelle, ni la convention de l'UPOV de 1978, ni la Loi sur la protection des obtentions végétales ne prévoient explicitement de privilège pour les agriculteurs. Il est convenu implicitement qu'un agriculteur peut conserver et réutiliser des semences, mais rien n'est écrit à cet effet. Nous estimons qu'en insérant cette disposition de la convention de l'UPOV de 1991 dans la Loi sur la protection des obtentions végétales, on clarifiera sans équivoque le droit existant de l'exploitant agricole, pardon, l'exemption au certificat d'obtention, comme il est dit techniquement dans le projet de loi. L'exemption serait confirmée dans la loi. À l'heure actuelle, cela se fait plutôt au cas par cas, et non en fonction d'une règle claire.

La transition entre la convention de l'UPOV de 1978 à celle de 1991 modifie d'autres éléments. Le privilège des agriculteurs est certainement le principal, selon moi, mais d'autres exemptions au certificat d'obtention sont prévues pour la recherche et les petites exploitations agricoles non commerciales. Si je fais pousser quelque chose dans mon jardin, cela est maintenant aussi exempté clairement. Il y a aussi d'autres aspects modifiés au chapitre de la durée de la protection.

Senator Plett: Farmers' privilege, we are enshrining something in law now that was being done but wasn't —

Mr. McCandie Glustien: Absolutely, yes.

Senator Merchant: I am going to ask a question about the amendments to the acts on agricultural inputs and the importance of aligning Canadian regulations with those of our main trading partners. The worry is that something can be approved here in Canada, but there may be some time before, let's say, the same thing is approved in the United States. On average, how long does it take for the approval process on a new agricultural product?

As to the involvement of the minister to determine whether or not information from a foreign or international review meets Canadian scientific standards, could you maybe explain to us how that works, how that will change?

Ms. McGuire: Sure. The pre-approval of products, for example, in the feeds sector, as well as the fertilizer sector, involves a very rigorous review by our specialists and scientists at the CFIA. We typically have service standards for the evaluation of product safety and approval. It depends on the programs. But because of the in-depth analysis that is required and the fundamental principle that we have to be confident that the product is safe for use in Canada, I would say generally it would take at least a year, in some cases longer.

It is not a process that typically happens very quickly, because our experts at the agency will do a scientific review from an agency perspective. We will do a peer review. We will, on occasion, consider the studies done by other experts and like-minded countries. But as I think was mentioned earlier, even in situations where we're able to consider the scientific analysis done by peers in the United States or in the European Union and elsewhere, that complements the analysis done in-house by CFIA experts. Foreign data and approvals are not a substitute for CFIA decision making, but they're an element in our decision making.

In terms of ministerial involvement in those types of decisions, those decisions are typically very technical. They're done by our toxicologists, our specialists in the different programs. To the best of my knowledge, there's absolutely no ministerial involvement, unless changes to regulations are required; and then, of course, we would pursue the typical regulatory process. In the review itself, in the determination of safety, that rests in the hands of specialists at the Canadian Food Inspection Agency.

Le sénateur Plett : Le projet de loi inscrirait donc dans la loi le privilège de l'agriculteur, qui existait déjà en pratique mais n'était pas...

M. McCandie Glustien : Absolument. C'est exact.

La sénatrice Merchant : Ma question porte sur les modifications apportées aux lois concernant les intrants agricoles et l'importance d'harmoniser la réglementation canadienne avec celle de nos principaux partenaires de commerce. La préoccupation, c'est la possibilité d'un délai pour qu'une chose approuvée au Canada soit approuvée aux États-Unis, par exemple. En moyenne, combien de temps prend le processus d'approbation d'un nouveau produit agricole?

Également, pourriez-vous expliquer comment fonctionne l'intervention du ministre pour déterminer si l'information fournie par une étude effectuée à l'étranger ou à l'échelle internationale respecte les normes scientifiques canadiennes et en quoi cela changera?

Mme McGuire : Certainement. L'approbation préalable des produits du secteur des aliments du bétail, par exemple, de même que du secteur des engrais, passe par un examen très rigoureux effectué par les spécialistes et les scientifiques de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). En général, nous avons des normes de service pour l'évaluation de la salubrité d'un produit et son approbation. Cela dépend du programme. Mais en raison de l'analyse approfondie qui s'impose et du principe fondamental selon lequel nous devons être certains que le produit peut être utilisé sans risque au Canada, je dirais que cela prend généralement au moins un an, voire plus dans certains cas.

Ce n'est pas un processus qui s'effectue rapidement en général, parce que les experts de l'agence procèdent à un examen scientifique du point de vue d'un organisme de réglementation. Nous effectuons un examen par les pairs. À l'occasion, nous prenons aussi en considération les études effectuées par d'autres experts et d'autres pays aux vues similaires. Toutefois, comme il a été dit tout à l'heure je crois, même dans les situations où nous pouvons tenir compte des analyses scientifiques réalisées par des pairs aux États-Unis, dans un pays de l'Union européenne ou ailleurs, cela ne fait que compléter l'analyse effectuée à l'interne par les experts de l'ACIA. Les données d'un pays étranger et l'approbation par un pays étranger ne remplacent pas la prise de décision de l'ACIA mais sont un facteur pris en considération dans notre prise de décision.

Pour ce qui est de l'intervention du ministre, il faut savoir que ce genre de décisions est généralement très technique. Ces décisions sont prises par nos toxicologues et nos spécialistes des différents programmes. À ce que je sache, il n'y a aucune intervention du ministre, à moins que des modifications à la réglementation soient nécessaires; et le cas échéant, bien entendu, nous suivrions le processus de réglementation habituel. L'examen comme tel, la détermination de la salubrité, relèvent des spécialistes de l'ACIA.

Senator Merchant: But I thought that the amendments proposed in this act will allow the minister to consider international scientific findings during the approval and registration process for new agricultural products.

Ms. McGuire: That's the way the wording of the act is structured. That ministerial authority can be delegated to officials at the agency, which would be the case in these instances.

Mr. McCandie Glustien: Currently, the authorization for a new product is done at the ministerial level but delegated down to the officials of the CFIA who are working on the specific substance. This is a complement to that, to just be very clear that foreign data and foreign analysis can go as part of the overall package that is looked at.

As Ms. McGuire alluded to, if a new substance was permitted, in certain situations — I'm thinking specifically of fertilizers — that may need to be added to a list that exists in the regulations. That, then, would need to go through a regulatory process, which can often be part of the time between a review being initiated, an approval and the actual product being available to farmers in Canada.

Senator Ogilvie: Ms. McGuire, I will put this question to you. It is an issue that has come up before. It came up a little bit in the minister's testimony this morning. It falls under the general category of regulatory tariff and trade barrier issues. That is that countries, including Canada, will often set a limit of zero traceability of, say, a pesticide or genetic modification or some issue.

The ability of scientific detection today is reaching the part-per-trillion level. These are areas where we are well beyond any possibility of any impact on any living organism to any extent that would be viable.

Simply putting in a regulation that says that a product in certain category coming into the country will show zero trace of whatever effectively sets a trade barrier without having to go through international negotiations on tariffs and trades. It could potentially be an absolute barrier to trade.

That can work both ways — coming into Canada and sales. In fact, most of the issues we have heard deal with Canadian exporters in the agricultural area attempting to sell into markets where there is a zero in certain categories.

I wonder if you could give us a brief summary of how important or how extensive or how much of a concern this issue is. Setting a zero requirement may seem to be on the side of the angels in terms of protecting the population, whereas, in actual fact, with detection limits beyond anything that anyone had ever

La sénatrice Merchant : Mais je croyais que les modifications proposées dans le projet de loi autoriseraient le ministre à tenir compte des résultats d'études scientifiques internationales dans le processus d'approbation et d'enregistrement de nouveaux produits agricoles.

Mme McGuire : C'est la façon dont c'est dit dans le projet de loi. Ce pouvoir ministériel peut être délégué aux responsables de l'agence, comme ce serait le cas à cet égard.

M. McCandie Glustien : À l'heure actuelle, l'autorisation d'un nouveau produit se fait au niveau ministériel, mais elle est déléguée aux responsables de l'ACIA chargés d'examiner la substance en question. Le projet de loi ne vient que compléter cela, en précisant que les données et les analyses de source étrangère peuvent faire partie de l'ensemble des éléments pris en considération.

Comme l'a mentionné Mme McGuire, si une nouvelle substance était autorisée dans certaines situations — je pense entre autres aux engrais —, elle devrait peut-être être ajoutée à une liste prévue à cette fin dans la réglementation. Ensuite, il faudrait suivre le processus de réglementation, ce qui contribue souvent au délai entre l'amorce d'un examen, l'approbation du produit et le moment où le produit est offert aux agriculteurs au Canada.

Le sénateur Ogilvie : Madame McGuire, j'aimerais vous poser une question sur un sujet qui a déjà été effleuré ce matin dans le témoignage du ministre. C'est en lien avec la question générale des droits de douane réglementaires et des obstacles au commerce, c'est-à-dire le fait que certains pays, dont le Canada, exigent souvent qu'un produit ne présente aucune trace d'un certain pesticide ou organisme génétiquement modifié, par exemple.

Or, la capacité de détection scientifique de nos jours atteint l'échelle des particules par mille milliards. On dépasse largement tout risque d'incidence d'ordre viable sur quelque organisme vivant que ce soit.

Le simple fait d'adopter un règlement indiquant que tout produit d'une certaine catégorie importé au Canada ne doit présenter aucune trace de ceci ou cela crée dans les faits un obstacle au commerce sans égard aux pourparlers internationaux sur les droits de douane et les échanges commerciaux. Cela pourrait constituer un obstacle absolu au commerce.

Cela fonctionne dans les deux sens : les importations comme les exportations. D'ailleurs, la plupart des préoccupations que nous avons entendues portent sur les exportateurs canadiens de l'industrie agricole qui tentent de faire des exportations dans des marchés où il n'y a aucune exigence pour certaines catégories de produits.

Pourriez-vous résumer l'importance ou l'ampleur de la question et à quel point cela constitue un problème? Une exigence de trace nulle peut sembler valable d'un point de vue moral afin de protéger la population, alors que, en réalité, les limites de détection allant au-delà de ce que quiconque aurait pu

imagined even just two or three years ago, it acts in a very different way. So could you give us a little bit of a primer on this issue?

Ms. McGuire: I would be happy to. Certainly, it is true that scientific methods and laboratory approaches continue to evolve, and, as you well point out, they are becoming more and more sophisticated and able to detect substances or other elements to a degree that was not possible even a few years ago.

So the science is continuing to evolve, and, for us, as a science-based regulator, we work hard to keep in tune with scientific developments. Our first priority is with respect to safety, although we are also cognizant of trade considerations, as well as economic considerations.

I do want to point out that we work with international standard-setting bodies. There are bodies that set standards both from a plant health perspective and an animal health perspective, and Codex is the international standard-setting body for food safety. Canada plays a very active role in all three of the international standard-setting bodies and works hard, in conjunction with other departments like Health Canada, to negotiate, at the international level, standards that are oriented towards safety, with a view that member countries in an organization like Codex will put in place domestic regulations that reflect the international standards based on science.

With respect to certain trade considerations — and the minister this morning made reference to the issue of low-level presence — we are consulting with stakeholders in other countries on how we might address issues associated with low-level presence, which is the presence of genetically modified substances that have been approved in one jurisdiction, and the detection methods now allow for, as you point out, the detection of trace amounts.

So we're very active on that particular file, working in collaboration with our colleagues at the Department of Agriculture and exploring policy approaches that reflect the current realities, particularly in the grain trades sector, and that, obviously, don't compromise safety because, as I mentioned, that's the top consideration but that minimize trade disruptions and enable trade to flow as expeditiously as possible across the various countries.

Senator Ogilvie: I understand everything you have said, and I agree entirely and understand the process overall. But the term that I used was "zero." Zero is an absolute number.

Ms. McGuire: Yes.

Senator Ogilvie: My real question is this: To what degree is the imposition of zero levels becoming an issue in international trade?

imaginer ne serait-ce que deux ou trois ans plus tôt, l'effet est tout autre. Pourriez-vous, donc, nous faire un compte rendu élémentaire de la question?

Mme McGuire : Volontiers. Certes, il est vrai que les méthodes scientifiques et les façons de procéder en laboratoire continuent d'évoluer et, comme vous le dites, sont de plus en plus sophistiquées et permettent de détecter la présence d'une substance ou d'un élément donné à un degré qui était encore impossible il y a à peine quelques années.

La science évolue sans cesse et, en tant qu'organisme de réglementation fondé sur les connaissances scientifiques, nous travaillons fort pour demeurer au diapason des progrès scientifiques. Notre priorité est la salubrité, mais nous sommes également conscients des facteurs commerciaux et économiques.

Je tiens par contre à mentionner que nous collaborons avec des organismes internationaux de normalisation. Certains organismes normalisent à la fois dans l'optique de la protection des végétaux et de la santé des animaux, et Codex est l'organisme international de normalisation pour la salubrité des aliments. Le Canada joue un rôle très actif dans les trois organismes internationaux de normalisation et travaille fort, de concert avec d'autres ministères tels que Santé Canada, pour négocier, à l'échelle internationale, des normes qui sont orientées sur la salubrité, dans l'espoir que les pays membres d'un organisme comme Codex adopteront une réglementation intérieure conforme aux normes internationales fondées sur les connaissances scientifiques.

En ce qui a trait aux facteurs commerciaux — et le ministre a mentionné ce matin la question de la présence en faible quantité —, nous consultons les parties intéressées dans d'autres pays pour trouver des solutions aux questions associées à la présence en faible quantité, c'est-à-dire la présence de substances génétiquement modifiées ayant été autorisées dans un pays, et le fait que les méthodes de détection nous permettent maintenant, comme vous l'avez indiqué, de déceler la présence de quantités infimes.

Nous travaillons donc activement à ce dossier, de concert avec nos collègues du ministère de l'Agriculture. Nous examinons, particulièrement dans le secteur du commerce céréalier, les approches stratégiques adaptées à la réalité d'aujourd'hui qui, évidemment, ne compromettent pas la salubrité — car, comme je l'ai dit, c'est le premier facteur que nous considérons — mais qui réduisent autant que possible les inconvénients pour le commerce et favorisent un flux d'échanges aussi rapide que possible entre les divers pays.

Le sénateur Ogilvie : Je comprends ce que vous dites, et je suis tout à fait d'accord. Je comprends quel est le processus global. Mais j'ai parlé de présence nulle. C'est une valeur absolue.

Mme McGuire : Oui.

Le sénateur Ogilvie : Ma véritable question est : à quel point l'imposition d'une présence nulle est-elle devenue problématique pour le commerce international?

Ms. McGuire: It is becoming an issue, and I think most people would agree that it will be a growing issue as detection methods continue to evolve. In the case of low-level presence, for example, some of the debate is certainly around moving away from zero tolerance, and there are a large number of stakeholders who would argue about the need to move away from zero tolerance, that it's simply not realistic given business practices as well as testing methodologies and that countries should consider looking at adjusting levels away from zero to other levels that, again, don't compromise safety but reflect current trade practices as well as business practices.

I hope that answers your question.

Senator Ogilvie: I will be able to explore it, I think, with other witnesses a little further, but you have given us a very good summary of the issue itself. The absolute impact on individual exporters is a different issue, so I will leave it at that.

[Translation]

Senator Dagenais: Thank you, Mr. Chair. Thank you to our witnesses. I would like to go back to the Farm Debt Mediation Act, because I am particularly interested in that issue. We know that the current farm debt mediation process works.

How will it work with Bill C-18? Will it change? Will it be improved? What shortcomings will Bill C-18 help us address, if there is anything that could be called negative in this process?

[English]

Mr. Lloyd: Again, the Farm Debt Mediation Act is the act that provides for the Farm Debt Mediation Service. Again, under this service, producers facing financial difficulty can apply to the service and receive consultant assistance to put together a business plan to move forward in the farming operation. These are often producers facing bankruptcy. If somebody is threatening to foreclose, they need a business plan to get out of that problem. That is then brought to mediation.

We provide a mediation service to mediate between the creditors and the producer. The objective is to get all creditors in there such that when you face the business plan, you get a solution that responds to the needs of all creditors, and, therefore, the plan actually works going forward.

We've got a situation right now where as a guarantor of those advance payments, the department represented by the minister and whoever he designates cannot participate in those mediation

Mme McGuire : Cela commence à poser problème, et je crois que la plupart des gens seraient d'accord pour dire que cela sera de plus en plus problématique à mesure que les méthodes de détection évolueront. Dans le cas de la présence en faible quantité, par exemple, une partie du dialogue porte certainement sur l'abandon de la tolérance nulle, et un grand nombre de parties intéressées soutiennent qu'il est nécessaire d'abandonner la tolérance nulle, qu'elle est simplement irréaliste compte tenu des pratiques commerciales et des méthodes de dépistage, et que les pays doivent envisager de rajuster les niveaux tolérés de sorte qu'ils soient non pas nuls mais plutôt à un niveau qui tient compte des pratiques actuelles des entreprises et du commerce sans toutefois compromettre la salubrité, encore une fois.

J'espère avoir répondu à votre question.

Le sénateur Ogilvie : Je crois que je serai en mesure d'approfondir le sujet avec d'autres témoins. Vous avez néanmoins présenté un excellent résumé de la question. Les effets absolus sur les exportateurs indépendants sont une autre paire de manches, et je vais donc en rester là pour l'instant.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Merci, monsieur le président, merci à nos témoins. Je voudrais revenir à la question de la Loi sur la médiation en matière d'endettement agricole, car c'est un dossier qui m'intéresse particulièrement. On sait qu'il y a, à l'heure actuelle, un processus de médiation en matière d'endettement agricole qui fonctionne.

Comment va-t-il fonctionner avec le projet de loi C-18? Est-ce que cela va être différent? Est-ce qu'on va l'améliorer? Quels éléments le projet de loi C-18 va-t-il nous aider à surmonter, s'il y avait des éléments qui pouvaient être plus négatifs à l'endroit de ce processus?

[Traduction]

M. Lloyd : La Loi sur la médiation en matière d'endettement agricole constitue le fondement législatif du Service de médiation en matière d'endettement agricole. Les producteurs en difficultés financières peuvent s'adresser au service afin de recevoir l'aide d'un consultant pour l'élaboration d'un plan d'affaires qui fera avancer l'entreprise agricole. Dans bien des cas, il s'agit de producteurs au bord de la faillite; si on menace de les saisir, un plan d'affaires leur est nécessaire pour se sortir de l'impasse. Une fois le plan créé, on passe ensuite à l'étape de la médiation.

Nous offrons un service de médiation pour la négociation entre le producteur et ses créanciers. L'objectif consiste à rassembler tous les créanciers pour leur présenter le plan d'affaires et arriver à une solution qui leur convient tous, afin que le plan fonctionne réellement par la suite.

À l'heure actuelle, le ministère — représenté par le ministre ou toute personne qu'il désigne — est garant des paiements anticipés, mais les personnes désignées ne peuvent pas participer à la

services. So we've got an administrator who can participate, but they really don't know what the department is willing to do in terms of an agreement that the producer may put forward.

The amendments we propose in the bill will allow the minister, represented by whoever he designates, to actually participate in those mediations. He would be advised of the business plan and the mediation and would actually participate during the mediation session such that when the producer walks away from that mediation, he ends up with a complete picture of what all of his creditors think of the business plan.

Senator Enverga: I would like to know whether plant breeders' rights include a GMO produced by other companies.

Mr. McCandie Glustien: We need to draw a distinction between the plant breeders' rights in protected variety versus a genetically modified organism, which is patentable in terms of the trait and the gene. They are very different. Plant breeders' rights are concerned only with the plant as a whole. It could be a GMO variety or a regular variety that's been crossed and bred to be resilient and better. It doesn't depend on the gene itself. The whole plant is given protected status under the act, versus a patentable trait that could be done through the Patent Act in terms of the gene.

Senator Enverga: Sometimes a patentable trait will become a natural trait. Is that possible? Have you looked into those kinds of things?

Mr. McCandie Glustien: Perhaps that goes beyond my capacity to answer. I would think that after a certain amount of time, when patent protection expires on the patented trait, then it would be part of the accepted protected variety. As well, when these protected varieties reach the end of their intellectual property protection, they become free to use for anyone; and certainly no royalties would be due then on those plants. I would think there is some overlap and commonalities in terms of the plants that are protected. But the Plant Breeders' Rights Act does not concern itself directly with GMO traits.

Senator Enverga: We've been talking about the Plant Breeders' Rights Act. How about animal breeders' rights? Are they in place? Are you looking at that maybe in another bill? Is it part of this bill?

Ms. McGuire: There are amendments proposed to our Health of Animals Act as part of Bill C-18.

Mr. McCandie Glustien: There are no comparable animal breeders' rights either built into Bill C-18 or federally within Canada right now. I believe that some traits are patented under the Patent Act, but I would have to ask my Justice colleagues about that. The patenting of traits in animals is certainly more

médiation. Nous avons donc un processus auquel l'administrateur peut participer, mais il ignore ce que le ministère est prêt à accepter relativement aux modalités de l'accord mis de l'avant par le producteur.

Les amendements que nous proposons au projet de loi permettraient au ministre, ou à toute personne qu'il désigne, de participer à la médiation. Le ministre serait mis au courant du plan d'affaires et participerait à la médiation, de sorte qu'à l'issue du processus, le producteur connaîtrait tout à fait le point de vue de ses crédettes concernant le plan d'affaires.

Le sénateur Enverga : J'aimerais savoir si la protection des obtentions végétales couvre les OGM produits par une autre compagnie.

M. McCandie Glustien : En ce qui concerne la protection des obtentions végétales, il faut faire la distinction entre les variétés protégées d'une part et, d'autre part, les organismes génétiquement modifiés, qui sont brevetables au point de vue du caractère et du gène. Ce sont deux choses très différentes. La protection des obtentions végétales porte sur l'ensemble de la plante. Il peut s'agir d'une variété de plantes génétiquement modifiées, ou d'une variété hybride, issue d'un croisement conçu pour la rendre meilleure et plus résistante. Il n'est alors pas question du gène même. Ici, toute la plante jouit d'une protection en vertu de la loi; un caractère génétique brevetable pourrait quant à lui être protégé en vertu de la Loi sur les brevets.

Le sénateur Enverga : Parfois, un trait génétique brevetable devient un trait naturel. Est-ce possible? Vous êtes-vous penché sur ce genre de choses?

M. McCandie Glustien : Cette question va au-delà de mon champ d'expertise. Je crois qu'après un certain temps, une fois le brevet expiré, le caractère breveté n'est plus protégé et est désormais accepté comme faisant partie de la variété protégée. De même, lorsque se termine la période de protection de la propriété intellectuelle d'une variété, celle-ci peut être utilisée par n'importe qui, sans que des redevances soient perçues pour ces plantes. Je pense qu'il existe un certain chevauchement et des points communs entre les plantes protégées, mais il demeure que la Loi sur la protection des obtentions végétales ne traite pas directement des caractères génétiquement modifiés.

Le sénateur Enverga : Il a été question jusqu'ici de la Loi sur la protection des obtentions végétales. Qu'en est-il des obtentions animales? Existe-t-il une protection à leur endroit? Ferait-elle partie d'un autre projet de loi ou est-elle incluse dans celui à l'étude?

Mme McGuire : Le projet de loi C-18 propose des modifications à la Loi sur la santé des animaux.

M. McCandie Glustien : À l'heure actuelle, il n'existe pas de droits comparables en matière d'obtentions animales dans les lois fédérales canadiennes et rien n'est prévu à cet égard dans le projet de loi C-18. Je crois que certains traits génétiques sont protégés en vertu de la Loi sur les brevets, mais il faudrait poser la question à

contentious and more fraught with difficulties than patenting plant traits. There's nothing in this bill or otherwise federally in Canada that sets out animal breeders' rights.

Ms. Sénéchal: I just want to put on the record that as far as I'm aware, there's nothing of that sort.

Senator Unger: My question is around plant breeders' rights in countries that are Canada's primary partners and that already comply with UPOV 91. Have you noticed a larger capacity for innovation in terms of new varieties among trading partners that have adopted UPOV 91?

Mr. McCandie Glustien: Absolutely. The lack of UPOV 91 protections in Canada has definitely precluded a number of new varieties coming and the investment within Canada into new research and varieties. We've already seen with the announcement that Canada would be moving to UPOV 91 through the amendments in the Plant Breeders' Rights Act that a number of Canadian research projects have been initiated as well as international firms identifying that this is now an environment where they're comfortable coming in.

The further we go in terms of separation of our major trading partners, such as Europe and the United States, the more difference we'll see in new varieties brought into the market versus us not benefiting from those varieties. Even the indication that we were moving to UPOV 91 was enough to spur some announcements of new investment in Canada.

Senator Unger: Have you noticed a decline in the capacity of farmers to keep part of their harvest and seed?

Mr. McCandie Glustien: Is that referring to the decreased ability of the seed to propagate year by year for safe seed?

Senator Unger: With regard to plant breeders' rights.

Mr. McCandie Glustien: No. In those other international areas where the plant breeders' acts have been implemented up to UPOV 91, there have been differing ways of managing the farmers' privilege. Some have an outright farmers' privilege. Some have no farmers' privilege, and others, like Canada, have a modified version. It's left up to each jurisdiction as to how they feel it's best implemented. After many years of consultation, as the minister identified 23 years of discussing with farm sectors, I'd just like to reiterate his point. It's not homogeneous as well. This is many different plant varieties; and the needs of the cereal crop sector may be very different than fruit trees and orchardists and the horticulture sector.

mes collègues du ministère de la Justice. Le brevetage de traits génétiques chez les animaux est hérissé de difficultés et plus litigieux que le brevetage de traits génétiques chez les plantes. Rien dans le projet de loi à l'étude ou dans les lois fédérales canadiennes n'établit quels sont les droits des zoogénéticiens.

Mme Sénéchal : Je veux simplement signaler au compte rendu qu'à ma connaissance, il n'existe en effet rien de tel.

La sénatrice Unger : Ma question porte sur la protection des obtentions végétales dans les principaux pays partenaires du Canada qui adhèrent déjà à la convention de l'UPOV de 1991. Selon vous, ces partenaires font-ils preuve d'une plus grande capacité d'innovation en matière de variétés de plantes?

M. McCandie Glustien : Absolument. Le fait que les protections prévues dans la convention de l'UPOV de 1991 ne soient pas appliquées au Canada a certainement empêché l'arrivée de certaines nouvelles variétés au pays, ainsi que des investissements dans la recherche et les nouvelles variétés. Après que le Canada ait annoncé qu'il s'apprêtait à mettre en place l'Acte de 1991 de la convention de l'UPOV en modifiant la Loi sur la protection des obtentions végétales, nous avons vu des projets de recherche se mettre en branle au Canada et constaté que des firmes internationales considèrent maintenant le pays comme un environnement propice à leurs affaires.

Plus nous nous distinguerons de nos principaux partenaires commerciaux, comme l'Europe et les États-Unis, plus nous verrons l'impact de l'arrivée de nouvelles variétés sur le marché et les avantages que nous en tirerons. Il a suffi que nous annoncions notre adhésion prochaine à la convention de l'UPOV de 1991 pour que de nouveaux investisseurs se manifestent.

La sénatrice Unger : Selon vos observations, les agriculteurs sont-ils de moins en moins en mesure de garder une partie de leur récolte et de leurs semences?

M. McCandie Glustien : Vous parlez de la capacité décroissante des semences sûres à se propager, année après année?

La sénatrice Unger : Par rapport à la protection des obtentions végétales.

M. McCandie Glustien : Non. Dans les pays étrangers qui ont mis en œuvre des lois en matière de protection des obtentions végétales avant la convention de l'UPOV de 1991, différentes façons de gérer le privilège de l'agriculteur ont été employées. Certains pays accordent un privilège aux agriculteurs, d'autres non. Certains pays, à l'instar du Canada, ont adopté une version modifiée. Il revient à chaque pays de choisir la meilleure façon de le mettre en œuvre. Après de nombreuses années de consultation — le ministre a mentionné que des discussions sont en cours depuis 23 ans avec le secteur agricole et je veux revenir sur ce qu'il a dit. Il ne s'agit pas d'un secteur homogène. Il existe de nombreuses variétés de plantes. Les besoins des producteurs céréaliers sont sans doute très différents de ceux des producteurs de fruits ou des horticulteurs.

The solution of the modified farmers' privilege is what Canada feels is best for the sectors here. You can look at different international jurisdictions such as Australia, France and the United States, who have differing approaches to the farmers' privilege. We feel that the one we put forth is best in the Canadian context.

Senator Unger: Would you explain what you mean by "modified?"

Mr. McCandie Glustien: It is not an absolute farmers' privilege, and it is not a case of no farmers' privilege. Under UPOV 91, you don't have to have a farmers' privilege added. Canada felt that's not the right way to proceed for the sector, so we've identified the exemption to the breeders' rights. You can have an absolute farmers' privilege exemption where it is not able to be modified by regulations later. We found in discussions with many of the sectors, and I'm thinking specifically of orchardists and fruit trees where you buy up front one tree and clone the rest. You could create an entire orchard with one initial purchase.

For example, I may have purchased five or ten years ago and cloned my whole orchard, but I paid royalties only on the first fruit tree. The investment of all the crops and replanting and the many, many years of future for the breeder are never realized. That industry already recognizes that the farmers' privilege, for their sector, is not sustainable in terms of increased investment and a return on investment.

Orchardist areas already have non-propagation-type contracts where they're not allowed to do that, because they'll never recoup the original investment on breeding the plant. Sorry, that's maybe straying a bit afield here, but that's what I mean by "modified farmers' privilege." With regulatory changes and in close consultation with the sectors that desire this, we can modify the farmers' privilege.

[Translation]

Senator Maltais: Ms. Sénéchal, everyone knows that enforcing the law on cruelty to animals is mostly the responsibility of the provinces.

As the minister explained just now, the legislation will apply to transportation and slaughterhouses in particular, which are under your jurisdiction. Are there other areas that the legislation on animal protection will cover, other than the two areas of transportation and slaughterhouses?

Ms. Sénéchal: I am sorry, but I cannot answer that question.

[English]

Ms. McGuire: The CFIA takes animal welfare very seriously. We do have provisions in the stat sheets to take action against transporters, for example, who may be non-compliant.

Le Canada considère que la solution du privilège modifié est ce qui convient le mieux aux secteurs d'ici. D'autres pays, comme l'Australie, la France et les États-Unis gèrent autrement le privilège de l'agriculteur. Selon nous, celui que nous proposons constitue la meilleure solution pour le contexte canadien.

La sénatrice Unger : Pourriez-vous expliquer ce que vous entendez par « modifié »?

M. McCandie Glustien : Il ne s'agit pas d'un privilège absolu ni d'une absence complète de privilège. La convention de l'UPOV de 1991 n'exige pas qu'un privilège d'agriculteur soit offert. Le Canada, estimant que ce n'était pas la bonne façon de procéder, a choisi d'établir une exemption à la protection des obtentions végétales. Il est possible de mettre en œuvre une exemption au privilège absolu de l'agriculteur qui ne pourra être modifiée plus tard par des réglementations, d'après nos discussions avec de nombreux secteurs. Je pense en particulier aux arboriculteurs, qui peuvent n'acheter qu'un arbre fruitier pour ensuite le cloner et bâtir ainsi un verger complet à partir d'un seul achat.

Ainsi, en payant des redevances pour un seul arbre fruitier, il est possible, grâce au clonage, d'avoir un verger complet au bout de 5 ou 10 ans. L'investissement que représentent toutes les récoltes et les replantations au cours de ces nombreuses années ne se matérialisent jamais pour l'obtenteur. L'industrie reconnaît déjà que, dans son secteur, le privilège de l'agriculteur n'est pas une option viable du point de vue de l'augmentation et du rendement des investissements.

Il existe déjà entre les producteurs fruitiers des engagements à ne pas multiplier les variétés, faute desquels les producteurs ne récupéreraient pas ce qu'ils ont investi dans l'obtention végétale. Je m'égare un peu et je m'en excuse. C'est ce que j'entends par « le privilège de l'agriculteur modifié ». Par des changements réglementaires et en consultation étroite avec les secteurs qui le souhaitent, nous pouvons modifier le privilège de l'agriculteur.

[Français]

Le sénateur Maltais : Madame Sénéchal, tout le monde sait que l'application de la loi contre la cruauté envers les animaux relève en très grande partie des provinces.

Comme le ministre l'a expliqué tout à l'heure, c'est surtout en ce qui a trait au transport et aux abattoirs que s'appliquera votre champ de législation. Y a-t-il d'autres endroits où la loi s'appliquera en ce qui concerne la protection des animaux, en dehors de ces deux champs, soit le transport et les abattoirs?

Mme Sénéchal : Je suis désolée, je ne peux pas répondre à cette question.

[Traduction]

Mme McGuire : L'Agence canadienne d'inspection des aliments prend très au sérieux son mandat de veiller au bien-être des animaux. Les feuilles de rapport comprennent des dispositions pour prendre des mesures contre les transporteurs qui ne respectent pas les normes, par exemple.

One of the features in Bill C-18 is around the administrative monetary penalties, which we've talked about this morning. The proposal is to increase the fines.

[Translation]

Senator Maltais: More specifically, what are the areas covered? We know about balance, administration and fines. However, what are the areas being covered that do not infringe upon provincial legislation?

[English]

Mr. McCandie Glustien: The federal jurisdiction of the Health of Animals Act, as mentioned, covers the transport, but then as well it covers activities around those animals in federally legislated slaughterhouses, so the humane treatment of the animal is covered by the Health of Animals Act in the federally registered slaughterhouse, up until the point of slaughter, and then it becomes more of a food product. Then there is humane treatment of the slaughter in the Safe Food for Canadians Act, as well, and under that and under the Meat Inspection Act. There's actually a bit of an overlap in the federal jurisdiction there.

[Translation]

Senator Maltais: Are you confirming that the legislation covers transportation and slaughterhouses?

Mr. McCandie Glustien: Yes.

[English]

Senator Beyak: I just realized as I'm sitting around the table that we all understand UPOV 78 and UPOV 91, but there are many watching at home who would probably like an explanation, if one of you would provide that for them, the differences.

Mr. McCandie Glustien: Absolutely. I was just going to try to find the actual title of UPOV 91 and UPOV 78. It is the French acronym. It's the International Union for the Protection of New Varieties of Plants, the 1991 act and the 1978 act. This is an international body that originally came together in the 1960s to set up a standard internationally for plant breeders' rights. Canada first joined up. We were part of the discussions around UPOV 78 over the course of the time in the 1980s and such, as the other senator mentioned.

We implemented our legislation in 1990, reflective of the UPOV 78 regime. Very soon after, we signed the UPOV 91 convention, which was I think signed two years after we had introduced our legislation. So we have been playing a bit of catch-up. It has been an international regime first tested out in the 1960s, and then most countries moved to it in the UPOV 78 time frame. Now we are playing catch-up again in terms of catching up to the UPOV 91.

Une disposition du projet de loi C-18 traite des sanctions administratives pécuniaires, dont nous avons parlé ce matin. On y propose de hausser les amendes.

[Français]

Le sénateur Maltais : Plus précisément, quels en sont les champs d'application? La balance, l'administration, les amendes, c'est connu. Cependant, quels sont les champs d'application qui ne viennent pas contrefaire les lois provinciales?

[Traduction]

M. McCandie Glustien : Les compétences fédérales relatives à la Loi sur la santé des animaux couvrent le transport, de même que les activités touchant les animaux dans les abattoirs d'inspection fédérale. Ainsi, le traitement sans cruauté des animaux est prévu dans la Loi sur la santé des animaux dans les abattoirs sous inspection fédérale jusqu'au moment de l'abattage, après quoi l'animal devient un produit alimentaire. La Loi sur la salubrité des aliments au Canada traite également de traitement sans cruauté lors de l'abattage des animaux, de même que la Loi sur l'inspection des viandes. En fait, il y a un certain chevauchement entre les lois fédérales.

[Français]

Le sénateur Maltais : Vous me confirmez que l'application de la loi concernera le transport et les abattoirs?

M. McCandie Glustien : Oui.

[Traduction]

La sénatrice Beyak : Je viens de me rendre compte que nous tous, à la table, comprenons ce que sont les conventions de l'UPOV de 1978 et 1991, mais que ceux qui suivent la discussion à la maison aimeraient probablement avoir une explication. L'un d'entre vous pourrait peut-être expliquer la différence.

M. McCandie Glustien : Absolument. J'essaie seulement de trouver le titre au long des conventions de 1991 et de 1978. L'acronyme signifie « Union internationale pour la protection des obtentions végétales », et une convention a été adoptée en 1978, et une autre 1991. Cette union est un organisme international qui s'est constitué dans les années 1960 en se donnant pour mission d'établir une norme internationale concernant la protection des obtentions végétales. Le Canada a été parmi les premiers pays à s'y joindre. Nous avons participé aux discussions sur la convention de l'UPOV de 1978, qui se sont conclues dans les années 1980, comme l'a dit l'autre sénateur.

Notre loi donnant suite au régime de la convention de 1978 est entrée en vigueur en 1990. Peu de temps après, nous signions la convention de l'UPOV de 1991. Je pense que c'était deux ans après l'entrée en vigueur de notre loi. Nous avons donc dû faire du rattrapage. Il s'agissait d'un régime mis à l'essai dans les années 1960, et la plupart des pays l'ont adopté dans les délais prévus dans la convention de l'UPOV de 1978. Nous devons maintenant de nouveau faire du rattrapage pour mettre les normes à jour en fonction de la convention de l'UPOV de 1991.

As the minister mentioned earlier, and I just thought I'd reiterate it, at the time there is no real foreseeable move to a UPOV something else for at least, we think, a decade. You don't know how these things actually move, but we probably won't be back here looking for UPOV 2020 at any time.

Senator Beyak: I guess the simplified version is in UPOV 78 farmers thought they could save their seeds but in UPOV 91 they actually can.

Mr. McCandie Glustien: Absolutely. Under UPOV 78, it was looked at as a traditional practice. Farmers have saved their seeds for replanting for millennia. They select the best ones and continue to use them and continue to harvest that material. But the protections aren't actually there. It was kind of a tacit understanding that this was done. Under UPOV 91, the idea internationally was, let's put this in legislation that so everyone sees it's there.

Senator Tardif: If I understand correctly, only registered varieties of seeds can be saved. A farmer cannot save a seed that is not registered. The fewer the varieties of seeds that get registered, the less the ability of the farmer to get a competitive price for the seeds they need to buy.

Could a company appeal to CFIA not to register a seed and therefore get more power in the marketplace?

Mr. McCandie Glustien: Thank you, senator, for the question. I'd first like to step back and talk about the two separate processes. Plant breeds are protected under the PBRA. Seeds are regulated under the Seeds Act and the Seeds Regulations, so that's a large registry and a list of seeds that are acceptable for use in the Canadian marketplace that meet safety in terms of cross-contamination and such. They are actually two very separate regimes. The registration list is maintained very differently from the protected varieties. As a protected variety comes off of protection, it still needs to be registered to be used.

To fill in what I think you're asking, would companies deregister seeds that are no longer protected?

Senator Tardif: That's right.

Mr. McCandie Glustien: This question has been asked of us at the other committee. We just aren't seeing it.

Senator Tardif: But it could be.

Mr. McCandie Glustien: We have not seen it because it doesn't seem to be in the interest of the way the industry works, where they're wanting to have a good relationship with the farmers. It becomes a contract between the two of them. They're both

Le ministre en a parlé plus tôt, mais je peux le rappeler, pour le moment on ne s'attend à aucun changement à la convention de l'UPOV dans la prochaine décennie. On ne sait pas comment ce genre de situation va évoluer, mais nous ne serons probablement pas de retour ici dans les prochaines années pour étudier une convention de l'UPOV de 2020.

La sénatrice Beyak : Je pense que, pour dire les choses simplement, avec la convention de l'UPOV de 1978, les agriculteurs croyaient qu'ils pouvaient conserver leurs semences et, avec la convention de 1991, ils le peuvent vraiment.

M. McCandie Glustien : Absolument. En vertu de la convention de 1978, c'était considéré comme une pratique traditionnelle. Depuis des millénaires, les agriculteurs conservent leurs semences pour les replanter. Ils choisissent les meilleures et s'en servent pour récolter ce produit l'année suivante. Mais la protection n'est pas réellement garantie. Ça ressemblait à une entente tacite. En vertu de la convention de l'UPOV de 1991, on s'est dit, à l'échelle internationale, qu'on allait l'inscrire dans la loi afin que tout le monde puisse vérifier que cette protection existe.

La sénatrice Tardif : Si je comprends bien, seules les variétés enregistrées peuvent être conservées. Un agriculteur ne peut pas conserver une semence qui n'est pas enregistrée. Moins il y aura de variétés de semences qui seront enregistrées, moins l'agriculteur pourra obtenir un prix concurrentiel pour les semences qu'il devra acheter.

Une entreprise pourrait-elle demander à l'Agence canadienne d'inspection des aliments de ne pas enregistrer une semence pour se tailler une place plus avantageuse sur le marché?

M. McCandie Glustien : Merci, sénatrice, pour cette question. Je vais revenir un peu en arrière et parler des deux processus distincts. Les obtentions végétales sont protégées en vertu de la Loi sur la protection des obtentions végétales. Les semences sont réglementées en vertu de la Loi sur les semences et du Règlement sur les semences, qui est un énorme registre et une liste des semences qui respectent les normes de sécurité du marché canadien, par exemple pour des raisons de contamination croisée. Ce sont en fait deux régimes tout à fait distincts. La liste des semences enregistrées est une liste distincte de celle des variétés protégées. Quand une variété protégée cesse d'être protégée, il faut encore qu'elle soit enregistrée pour qu'on puisse l'utiliser.

Je crois que vous vouliez savoir si des entreprises supprimeraient du registre une semence qui n'est plus protégée.

La sénatrice Tardif : C'est exact.

M. McCandie Glustien : On nous a posé la même question à l'autre comité. Nous ne voyons pas cette situation se produire.

La sénatrice Tardif : Mais ça pourrait arriver.

M. McCandie Glustien : Nous n'avons pas vu de telle situation parce que cela ne semble pas être dans l'intérêt de l'industrie étant donné la façon dont cela fonctionne. L'industrie veut avoir une bonne relation avec les agriculteurs. Cela devient un contrat entre

benefiting from good seeds and both benefiting from good harvests. In years of looking at the issue, we have not seen registered seeds taken off the registry.

It's also a complex process to take seeds off the registry. It doesn't happen overnight. We will do a study at the CFIA: Is deregistering a seed in the best interest of the marketplace as well? That process can be delayed and delayed, if the seed really should be remaining within the Canadian context.

Senator Tardif: But it is a possibility, and you will look at it?

Mr. McCandie Glustien: We will look at it, but I would say at this point it's a theoretical possibility, and we just haven't seen it over the last number of years.

Senator Tardif: Could you tell me how many research positions have been eliminated at Agriculture and Agri-Food Canada since 2013?

Mr. Lloyd: I'm not in a position to answer that question. That would be more for our research area.

Senator Tardif: Would it be possible for you to send it to this committee?

Mr. Lloyd: We can do that, yes.

The Chair: Please. Thank you.

Senator Plett: I said I was done, but I did go through some of my notes here and found something interesting.

Does this bill allow for countries that are not part of UPOV to get plant breeders' protection? Even Taiwan has an orchid that has proven to be quite successful, and apparently they could not protect it because they're not a member of UPOV. Would they now be able to under this bill?

Mr. McCandie Glustien: The quick answer is yes. They couldn't up until now. Under UPOV 78 we had reciprocal UPOV plant breeders' rights with other members of UPOV. That's how a country of the union was described in the bill. Now the act will be changed so that a country of the union is a member of the World Trade Organization. A member of the World Trade Organization can seek protection for its varieties in Canada now as opposed to having to be a member of UPOV, so that addresses a situation such as Taiwan, which is not a member of UPOV 91 but is a member of the World Trade Organization.

Senator Plett: Would they have to seek protection for every seed or plant they wanted protection for, or could they just seek an overall protection?

eux. L'industrie et l'agriculteur bénéficient tous les deux du fait d'avoir de bonnes semences et de bonnes récoltes. Cela fait des années que nous étudions la question, et nous n'avons jamais vu de semences enregistrées qui soient supprimées du registre.

Ce serait aussi un processus complexe que de faire supprimer une semence du registre. Cela ne se fait pas du jour au lendemain. Nous ferions une étude à l'Agence canadienne d'inspection des aliments à savoir si la suppression d'une semence est aussi dans l'intérêt du marché. S'il était préférable que la semence soit conservée dans le contexte canadien, ce processus pourrait durer une éternité.

La sénatrice Tardif : Mais il y a un risque, et vous allez l'examiner?

M. McCandie Glustien : Nous allons l'examiner, mais je dirais que, pour le moment, c'est juste une éventualité théorique, qui ne s'est jamais produite en un bon nombre d'années.

La sénatrice Tardif : Pourriez-vous me dire combien de postes de chercheur ont été éliminés à Agriculture et Agroalimentaire Canada depuis 2013?

M. Lloyd : Je ne connais pas la réponse à cette question. Il faudrait l'adresser à notre service de recherche.

La sénatrice Tardif : Seriez-vous en mesure de faire parvenir la réponse à notre comité?

M. Lloyd : Bien sûr.

Le président : Nous apprécierions. Merci.

Le sénateur Plett : J'ai dit que j'avais terminé mais, en feuilletant mes notes, j'ai trouvé quelque chose d'intéressant.

Ce projet de loi permet-il aux pays qui ne sont pas membres de l'UPOV d'obtenir la protection des obtentions végétales? Par exemple, Taïwan a une orchidée qui a beaucoup de succès et, apparemment, cet État ne peut pas la protéger parce qu'il n'est pas membre de l'UPOV. Pourrait-il maintenant le faire en vertu de ce projet de loi?

M. McCandie Glustien : La réponse courte est oui. Jusqu'à maintenant, elle ne le pouvait pas. En vertu de la convention de l'UPOV de 1978, la protection des obtentions végétales prévue par l'UPOV était réciproque entre les membres de l'UPOV. C'est ainsi qu'un pays de l'union était décrit dans la mesure législative. Maintenant, la loi sera changée de telle manière que tout pays membre de l'Organisation mondiale du commerce sera aussi membre de l'union. Tout membre de l'OMC peut demander la protection de ses variétés au Canada. Il n'a plus à être membre de l'UPOV. Cela règle donc un problème comme celui de Taïwan, qui n'adhère pas à la convention de l'UPOV de 1991, mais qui est membre de l'OMC.

Le sénateur Plett : Ces pays auraient-ils à demander la protection de toute semence ou plante qu'ils veulent voir protéger, ou demanderaient-ils simplement une protection globale?

Mr. McCandie Glustien: No. It's done on a case-by-case by protective variety basis.

Senator Merchant: I have a question about the penalty changes under this act. I think there's an increase now in the maximums. Why the increase? Second, would these changes be more easily implemented if they were made in the regulations rather than in the act?

Ms. McGuire: The proposal is to increase penalties, and that is based on our experience with the use of monetary penalties, as well as by other government departments. Fundamentally, the monetary penalties are designed to encourage compliance. They're one of the tools used by the CFIA. That said, if the maximum amounts are too low then there is a risk that our objective to have compliant behaviour is not realized.

We've examined this issue and have developed the maximum amounts based on experience and the aim of having levels that will create an incentive for businesses or regulated parties to comply, rather than just absorb the penalty as part of doing business. Again, the objective is to promote compliant behaviour.

How we apply the monetary penalties would need to be done through regulation. This would allow us to apply maximum amounts, not beyond the amounts that are contained in the bill. But again, the specifics, as they apply to the different sectors, would be spelled out in regulations, identifying the types of infractions and the seriousness of those infractions, and as a consequence the penalty that those infractions would attract.

Mr. McCandie Glustien: I could add one thing to that summary, because it's a little confusing in terms of how the system works. The Agriculture and Agri-Food Administrative Monetary Penalties Act sets the maximum possible penalties, and that's what is being amended here; so moving from \$2,000, \$10,000 and \$15,000 to \$5,000, \$15,000 and \$25,000 for minor, serious and very serious. Those are the maximums.

To change the penalties that can be levied, you need to make a change in the regulations. Right now, for example, for a very serious violation the actual penalty is \$10,000. The cap is \$15,000, and the actual penalty is \$10,000. We're moving the cap to be \$25,000. Then the regulations set out, in very long schedules, what provisions are at what levels. So it would say that if you contravene section 3 of the Health of Animals Act, it's a serious offence; and then that gets applied that way.

It's a few-stage process, and I thought it might be useful to clarify that.

Senator Ogilvie: I want to follow up on Senator Tardif's question; if I understood it correctly, she wanted to know how many scientific positions have been eliminated. I wonder if you would put that in a larger context in terms of numbers created,

M. McCandie Glustien : Non, cela se fait au cas par cas, pour chaque variété.

Le sénateur Merchant : J'ai une question au sujet des modifications apportées aux sanctions dans ce projet de loi. Je crois que la sanction maximale est augmentée. Pourquoi? Deuxièmement, ces modifications seraient-elles mises en œuvre plus facilement si elles étaient apportées dans le règlement plutôt que dans la loi?

Mme McGuire : Cette augmentation des sanctions est fondée sur l'expérience des sanctions pécuniaires au sein de notre ministère et dans d'autres ministères. Fondamentalement, les sanctions pécuniaires sont conçues pour encourager le respect de la loi. Elles sont l'un des outils utilisés par l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Cela dit, si la sanction maximale n'est pas assez élevée, elle risque de ne pas nous permettre d'atteindre notre objectif, soit le respect de la loi.

Nous avons examiné la question et fixé la somme maximale en fonction de notre expérience, pour être sûrs qu'elles assurent le respect des règles par les entreprises ou les autres parties assujetties à la réglementation, et éviter que celles-ci les considèrent comme une simple formalité administrative. Encore une fois, l'objectif est de favoriser le respect de la loi.

La façon d'appliquer ces sanctions pécuniaires se fera par la voie du règlement. Cela nous permettra d'imposer la somme maximale fixée dans le projet de loi. C'est le règlement qui précisera comment cela s'applique aux différents secteurs. Il précisera les types d'infractions et leur gravité ainsi que la sanction prévue pour chacune des infractions.

M. McCandie Glustien : J'ajouterais une chose à ce résumé, parce que le fonctionnement du système peut être difficile à comprendre. C'est la Loi sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire qui fixe les sanctions maximales, et c'est elle qui est modifiée ici. Les sanctions passent de 2 000 \$, 10 000 \$ et 15 000 \$ à 5 000 \$, 15 000 \$ et 25 000 \$, respectivement pour les infractions mineures, graves et très graves. Ce sont les maximums.

Pour changer les sanctions, il faut changer le règlement. Par exemple, à l'heure actuelle, une infraction très grave entraîne une sanction de 10 000 \$. Le maximum est de 15 000 \$, mais la sanction réelle est de 10 000 \$. Nous augmentons le maximum à 25 000 \$. Le règlement établit, dans de très longues annexes, quelles sont les dispositions pour chaque niveau. Le règlement précisera que, si l'on contrevient à l'article 3 de la Loi sur la santé des animaux, il s'agit d'une infraction grave qui entraîne telle sanction.

C'est une procédure appliquée en quelques étapes, et j'ai cru qu'il serait bon de le préciser.

Le sénateur Ogilvie : Je reviens à la question de la sénatrice Tardif. Si j'ai bien compris, elle voulait savoir combien de postes de scientifiques avaient été supprimés. Je me demande si vous pourriez exprimer la réponse dans le contexte plus large en tenant

really meaning the scientific complement within whatever body it is that she's looking for so that we can interpret it appropriately, and you would return that to the clerk of the committee.

Mr. Lloyd: The research is outside of the conversation on the legislation here, and we'll provide you with a broad answer to that.

Senator Ogilvie: Since she asked the question, you agreed to respond. I was hoping it would be in a larger context.

Mr. Lloyd: We can do so.

Senator Tardif: The reason I asked that question is that I understand that with this bill we're hoping there will be more stimulus for research and innovative practices, and we'll be relying on industry. I'm thinking: Are we now moving toward more privatization of the research and the innovative practice and we're diminishing the public research that's been generally done in the past by, for example, Agriculture and Agri-Food Canada? That is my interest in knowing the number of research positions that have been eliminated.

The Chair: To the officials: Would you please go back to Hansard, and, if you can, respond to those particular questions?

Mr. Lloyd: Would I be able to further respond to the point that was just made?

The Chair: I'll ask you to talk to the clerk after.

Mr. Lloyd: Fair enough. Thank you.

The Chair: The report of this committee, *Innovation in Agriculture*, I want to say to the officials, in recommendation 8, for the record, the committee recommends that:

The Committee recommends that Agriculture and Agri-Food Canada and the Canadian Food Inspection Agency bring the *Plant Breeders' Rights Act (1990)* up to the standards of the 1991 Act of the International Convention for the Protection of New Varieties of Plants.

The government responded:

The Government supports the recommendation that *the Plant Breeders' Rights Act (1990)* be brought up to the standards of the 1991 Act of the International Convention for the Protection of New Varieties of Plants (UPOV 91).

Thank you very much. We're on the same wavelength. It is part of Bill C-18.

Would the multiple negotiations to conclude international freer trades by the Canadian government — we know that Bill C-18, the agricultural growth act, will be helping farmers, as we heard from the minister; however, this bill brings some changes to

compte du nombre de postes créés, du complément scientifique dans chaque organisme qui l'intéresse, afin que nous puissions interpréter les chiffres correctement. Vous pourriez soumettre la réponse au greffier du comité.

M. Lloyd : Cette recherche est sans lien avec le projet de loi dont il est question ici. Nous vous présenterons une réponse détaillée à cette question.

Le sénateur Ogilvie : Vous avez accepté de répondre à sa question. J'espérais qu'on tiendrait compte du contexte élargi dans la réponse.

M. Lloyd : Nous pouvons le faire.

La sénatrice Tardif : Si j'ai posé la question, c'est que je crois comprendre qu'on espère que cette mesure législative stimulera les pratiques en matière de recherche et d'innovation, mais nous devons compter sur l'industrie. Je me demande si nous nous dirigeons vers une plus grande privatisation de la recherche et de l'innovation et une réduction de la recherche gouvernementale qu'on avait coutume de faire, par exemple, à Agriculture et Agroalimentaire Canada. C'est ce qui m'intéresse dans le nombre de postes de chercheurs ayant été éliminés.

Le président : Je m'adresse aux fonctionnaires : pouvez-vous vous reporter au hansard et, si c'est possible, répondre à ces questions?

M. Lloyd : Puis-je réagir au dernier point qui a été soulevé?

Le président : Je vous demanderais de vous adresser au greffier après.

M. Lloyd : D'accord. Merci.

Le président : Je veux faire valoir aux fonctionnaires que, dans le rapport de notre comité intitulé *L'innovation agricole*, la recommandation n° 8 précise ceci :

Le comité recommande qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada ainsi que l'Agence canadienne d'inspection des aliments ramènent la *Loi sur la protection des obtentions végétales (1990)* aux normes de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales — Acte de 1991.

Le gouvernement a répondu ceci à cette recommandation.

Le gouvernement appuie la recommandation de rendre la *Loi sur la protection des obtentions végétales (1990)* conforme aux normes de l'Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales (Convention de 1991 de l'UPOV).

Merci beaucoup. Nous sommes sur la même longueur d'onde. Cela fait partie du projet de loi C-18.

Qu'en est-il des multiples négociations entreprises par le gouvernement canadien pour libéraliser les échanges commerciaux avec d'autres pays? Nous savons que le projet de loi C-18, Loi sur la croissance dans le secteur agricole, sera

export licensing. Could you comment on these proposed changes and possibly, briefly, walk us through such an exercise?

Mr. McCandie Glustien: Certainly. Thank you for the question, chair. There are two elements of the bill that touch on export. One is the potential to license those who are exporting feeds and fertilizer, and I think I already discussed that our federal role of looking at the facilities that manufacture those.

There's also a separate yet related authority under the Feeds Act, the Seeds Act and the Fertilizers Act on export certification. That allows the minister to issue documentation for exporters that states that the CFIA has looked at the product and we are satisfied that it either meets Canadian requirements or international requirements.

This is becoming very key for many of our international companies that are exporting out of Canada. I shouldn't say "international companies," but companies exporting internationally. They are looking for that attestation from the CFIA that we have looked at the product and it meets either Canadian law or the importing country's law.

We currently do that under a number of different ways of attestations. This clearly sets out that the CFIA can certify that an export meets another country's requirements. This is very important for a lot of our exporters — feeds, certainly — who are looking to say that with the worry about contamination of feeds and things such as the BSE crisis we had many years ago, they need to know internationally that a feed meets a certain standard. This allows for that.

I hope that's answered your question on the certification.

The Chair: Yes.

Canada is well known for its professionalism when it comes to our bureaucracy and our officials. This morning you have demonstrated the same. I want to say thank you on behalf of the committee and season's greetings.

Senators, I declare the meeting adjourned.

(The committee adjourned.)

bénéfique pour les agriculteurs — c'est ce qu'a dit le ministre. Or, le projet de loi modifie le processus de délivrance des permis d'exportation. Pourriez-vous parler des changements proposés et, si possible, nous décrire brièvement pareil exercice?

M. McCandie Glustien : Certainement. Je vous remercie d'avoir posé la question, monsieur le président. Deux éléments du projet de loi se rapportent à l'exportation. L'un d'entre eux consiste en un régime d'octroi de permis pour les exportateurs d'aliments pour animaux et d'engrais. Je crois avoir déjà expliqué le rôle du gouvernement fédéral à l'égard des établissements de fabrication de ces produits.

Le projet de loi prévoit également un pouvoir distinct, quoique connexe, en matière de certification des exportations. Il modifie la Loi relative aux aliments du bétail, la Loi sur les semences et la Loi sur les engrais afin d'autoriser le ministre à délivrer aux exportateurs des documents indiquant que l'ACIA a examiné le produit et est convaincue qu'il satisfait aux exigences canadiennes ou internationales.

C'est un aspect essentiel pour bon nombre de nos entreprises internationales qui exportent à l'extérieur du Canada. Je ne devrais pas dire « entreprises internationales », mais plutôt « entreprises qui exportent à l'étranger ». Celles-ci souhaitent avoir l'attestation que l'ACIA a examiné le produit à exporter et qu'il est conforme à la législation canadienne ou à celle du pays importateur.

À l'heure actuelle, il existe différentes sortes d'attestation. Ce nouveau pouvoir habilite l'ACIA à certifier qu'un produit d'exportation satisfait aux exigences d'un autre pays. C'est très important pour beaucoup d'exportateurs canadiens — pour ceux qui exportent des aliments pour animaux, certainement. Compte tenu des inquiétudes que peuvent susciter la contamination des aliments pour animaux et des événements comme la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine, il y a quelques années, les exportateurs ont besoin de savoir que leurs aliments respectent certaines normes internationales. La modification proposée va dans ce sens.

J'espère que cela répond à votre question sur la certification.

Le président : Oui.

Le Canada est reconnu pour le professionnalisme de ses fonctionnaires. Ce matin, vous avez fait preuve de ce même professionnalisme. Je tiens à vous remercier au nom des membres du comité et je vous souhaite de joyeuses Fêtes.

Honorables sénateurs, je déclare la séance levée.

(La séance est levée.)

APPEARING

Thursday, December 11, 2014

The Honourable Gerry Ritz, P.C., M.P., Minister of Agriculture and Agri-Food.

WITNESSES

Tuesday, December 2, 2014

Pulse Canada:

Gord Kurbis, Director, Market Access and Trade Policy.

Thursday, December 4, 2014

Turkey Farmers of Canada:

Bill Mailloux, Vice-Chair;

Phil Boyd, Executive Director.

Canadian Poultry and Egg Processors Council:

Robin Horel, President and CEO.

Canadian Horticultural Council:

Keith Kuhl, President;

David Jones, Manager, Potato Industry Coordination.

Thursday, December 11, 2014

Canadian Food Inspection Agency:

Veronica McGuire, Executive Director, Program, Regulatory & Trade Policy;

Nicolas McCandie Glustien, Manager, Legislative Affairs.

Agriculture and Agri-Food Canada:

Rosser Lloyd, Director General, Business Risk Management Programs Directorate, Programs Branch;

Martin Crevier, Assistant Director, Financial Guarantee Programs Division, Programs Branch.

Justice Canada:

Louise Sénéchal, General Counsel and Deputy Executive Director, Agriculture and Food Inspection, Legal Services;

Sara Guild, Acting Manager and Senior Counsel, Agriculture and Food Inspection, Legal Services.

COMPARAÎT

Le jeudi 11 décembre 2014

L'honorable Gerry Ritz, C.P., député, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

TÉMOINS

Le mardi 2 décembre 2014

Pulse Canada :

Gord Kurbis, directeur, Accès aux marchés et politique commerciale.

Le jeudi 4 décembre 2014

Éleveurs de dindon du Canada :

Bill Mailloux, vice-président;

Phil Boyd, directeur exécutif.

Conseil canadien des transformateurs d'oeufs et de volailles :

Robin Horel, président-directeur général.

Conseil canadien de l'horticulture :

Keith Kuhl, président;

David Jones, gestionnaire, Coordination des affaires liées à l'industrie de la pomme de terre.

Le jeudi 11 décembre 2014

Agence canadienne d'inspection des aliments :

Veronica McGuire, directrice exécutive, Politiques sur les programmes, la réglementation et le commerce;

Nicolas McCandie Glustien, gestionnaire, Affaires législatives.

Agriculture et Agroalimentaire Canada :

Rosser Lloyd, directeur général, Direction des programmes de gestion des risques de l'entreprise, Direction générale des programmes;

Martin Crevier, directeur adjoint, Division des programmes de garantie financière, Direction générale des programmes.

Justice Canada :

Louise Sénéchal, avocate générale et directrice exécutive adjointe, Agriculture et inspection des aliments, Services juridiques;

Sara Guild, gestionnaire intérimaire et avocate principale, Agriculture et inspection des aliments, Services juridiques.